

## Le prix du champagne baisse à l'exportation

■ Au premier semestre 2025, le prix moyen de la bouteille de Champagne augmente en France mais baisse à l'Étranger. *Page 4*

## Ellipse Bikes recycle 200 vélos Angell



■ Après l'annonce de la liquidation judiciaire de son homologue Angell, Ellipse Bikes veut éviter le gâchis et organise une filière de revalorisation des vélos. *Page 4*

## Le donjon du château de Sedan restauré

■ Le monument le plus visité des Ardennes retrouve sa splendeur après la restauration de son donjon et de la salle des fours. *Page 6*

## Le futur visage des Berges de Reims prend forme

■ Halte nautique, place emblématique, aménagement de voirie... les Berges de Reims se transforment et le chantier bat son plein. *Page 2*

## Portrait

■ L'Ardennais Nicolas Humbertjean. *Page 24*

12 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 11 à 22

## Un rendement à 9 000 kg/ha dans un contexte incertain

Il est un peu comme les chiffres du loto. Très attendu et parfois même, avec un peu d'anxiété. Le chiffre du rendement commercialisable est tombé le 23 juillet, et cette année, ne ménageons pas le suspense, il est de 9 000 kg à l'hectare, « ce qui correspond à un léger déstockage », précise David Chatillon, président de l'Union des Maisons de champagne (UMC). Un chiffre en baisse constante depuis trois ans, puisque l'année dernière le rendement était fixé à 10 000 kg / ha, en 2023, à 11 400 kg / ha et en 2022, une année « record » à 12 000 kg/ha. Car si la vendange s'annonce belle avec un rendement estimé à 11 000 kg/ha, - « grâce à des conditions climatiques globalement clémentes, les vignes ont bénéficié d'un environnement propice à leur développement, limitant ainsi les risques sanitaires », indique Maxime Toubart, président du SGV - le contexte économique et géopolitique est pour sa part plus tendu. « Cette situation incite la filière à faire preuve de prudence, à adapter ses décisions à une réalité complexe, tout en gardant une vision ambitieuse pour l'avenir », annonce le Comité Champagne qui représente plus de 16 000 Vignerons et 350 Maisons. Rappelons que la spécificité champenoise en fixant chaque année les chiffres du rendement, a pour but de protéger la filière. « Le stock est aujourd'hui très élevé », explique David Chatillon.



La date des premiers coups de sécateurs est estimée entre le 20 et le 25 août.

Page 3

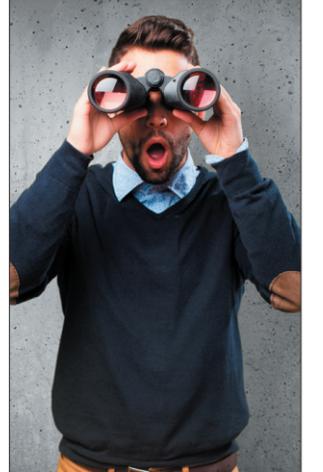
## Le Grand Est, première région concernée par la Loi Duplomb

Votée le 8 juillet dernier, la Loi Duplomb sur l'agriculture concerne tout particulièrement le Grand Est et principalement à propos de l'un de ses alinéas : l'autorisation, sous conditions, de l'utilisation de l'acétamipride, un pesticide de la famille des néocotinoïdes, concernant principalement la culture de la betterave sucrière, culture phare sur les territoires champardennais et alsacien. Le vote de l'Assemblée Nationale, 316 voix pour et 223 contre, provoque notamment une pétition opposante, orchestrée par la Gauche et les Ecologistes, et qui récolte plus de 1,5 million de signatures en cette fin juillet. Logiquement, un débat de fond devrait avoir

lieu sur le sujet en septembre prochain, sans pour autant aboutir à une abrogation et sans préjuger de l'avis du Conseil Constitutionnel courant août. L'acétamipride est interdit en France depuis 2018, mais autorisé en Europe jusqu'en 2033, voilà pour la première controverse, signe d'une surtransposition française de la législation européenne et distorsion qui fait dire à la Ministre de l'Agriculture, Annie Genevard : « L'acétamipride n'est pas jugé dangereux pour l'environnement et la santé humaine par les scientifiques européens ».

Page 8

**IMPACT  
MAXIMAL  
VISIBILITÉ  
TOTALE**  
Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30



**Kadimage** • VOTRE IMAGE SUR TEXTILE & OBJETS

**PRÊTS POUR UNE RENTRÉE  
QUI EN JETTE ?**

Textiles brodés, objets personnalisés, marquage à Reims dans notre atelier. Kadimage, partenaire de vos campagnes, toute l'année.

WWW.KADIMAGE.FR

REIMS FARMAN

03 26 36 36 26



## L'opinion relative aux intentions de commandes



## Le solde d'opinion relatif aux intentions de commandes se replie un peu

En juillet 2025, le solde relatif aux intentions de commandes se replie un peu et s'éloigne de sa moyenne de longue période. Les soldes sur les ventes prévues et passées se replient plus franchement et s'éloignent également de la leur. En revanche, celui sur les perspectives générales d'activité augmente, pour le troisième mois consécutif, et se situe au-dessus de sa moyenne de longue période. Les soldes d'opinion associés aux évolutions prévue et passée des effectifs sont stables, au-dessous de leur moyenne de longue période. Le solde associé au niveau actuel des stocks se replie et se rapproche de sa moyenne. Le solde d'opinion sur les prix de vente prévus est quasi stable. (INSEE)

## L'opinion relative aux ventes passées



## L'opinion relative aux ventes passées s'améliore de nouveau nettement

En juillet 2025, le solde d'opinion des grossistes concernant les ventes passées augmente de nouveau nettement et se rapproche de sa moyenne de longue période ; celui sur les ventes passées réalisées à l'étranger augmente de nouveau également et rejoint presque sa moyenne. La hausse sur les ventes passées s'observe dans tous les sous-secteurs du commerce de gros à l'exception de celui de biens domestiques.

Le solde sur les livraisons reçues de l'étranger rebondit et se rapproche de sa moyenne de longue période. Le solde sur les intentions de commandes est quasi stable, au niveau de sa moyenne. (INSEE)

## Le nombre total de créations d'entreprises

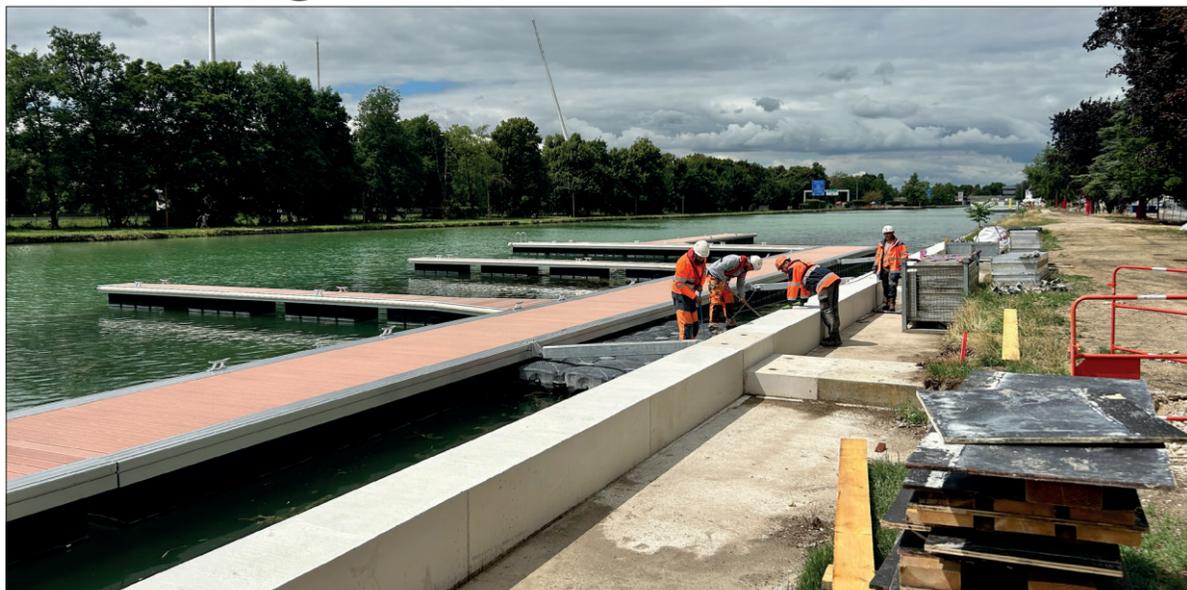


## Accélération des créations d'entreprises en juin 2025

En juin 2025, le nombre total de créations d'entreprises, tous types d'entreprises confondus et en données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables, s'accroît plus nettement qu'en mai (+3,3 % après +0,8 %). Les immatriculations de micro-entrepreneurs accélèrent (+4,1 % après +0,6 %), les créations de sociétés rebondissent (+1,8 % après -0,9 %), et les créations d'entreprises individuelles classiques continuent d'augmenter, bien que moins rapidement qu'au mois précédent (+1,6 % après +7,6 %). En données brutes, le nombre total d'entreprises créées sur les douze derniers mois (juillet 2024 à juin 2025) est quasi stable : +0,2 % par rapport à la même période un an auparavant (juillet 2023 à juin 2024). (INSEE)

## baromètre

## Point d'étape pour le chantier des Berges de Reims



Petit à petit, le chantier des Berges de Reims prend forme. Après la démolition du pont de Gaulle, c'est désormais de nouveaux pontons qui sont visibles le long des Berges, à proximité de la rue du Jard. Ces derniers devront accueillir d'ici 2026 une vingtaine de bateaux - de plaisance et de location - au sein de la nouvelle halte nautique contre une quinzaine auparavant... VNF (Voies navigables de France) qui gère la halte a ainsi lancé un appel à projets pour accueillir un peu plus loin, deux « péniches activités ». « L'idée est d'avoir deux activités qui seraient complémentaires, restauration, activités culturelles », souhaite Arnaud Robinet, maire de Reims, avec lequel les équipes de VNF ont travaillé, dans un souci de cohérence de projet.

En lieu et place de l'ancien pont, les travaux avancent, cette fois-ci dans le raccordement des réseaux devant par la suite, alimenter toutes les activités prévues. Car outre les péniches activités, sur

les berges elles-mêmes devraient se positionner des kiosques dans l'esprit de ceux des Promenades ainsi que d'autres îlots d'activités comme du beach-volley, des aires de pique-nique ou encore des tables de ping-pong. « Les Berges, avec l'eau et les jardins aquatiques seront le prolongement des Promenades, apportant une nouvelle perspective sur la ville. Elles seront aussi un nouveau lieu de rassemblement en famille et entre amis », poursuit Arnaud Robinet.

La future passerelle piétonne sera connectée pour sa part avec une grande place emblématique, qui aura vocation à s'animer aussi bien en journée qu'en soirée. L'agence de paysage Mutabilis, qui travaille sur le sujet, a imaginé l'endroit en tirant partie de l'histoire de Reims. « Nous allons installer des pergolas qui vont reprendre l'histoire des chais qui se trouvaient à cet endroit au début du siècle », détaille Ronan Gallais, paysagiste DPLG et co-fondateur. Après la halte nautique, la passerelle avec la place, la troisième étape de réhabilitation des

## CHIFFRES CLÉS

- Surface de projet : environ 9,8 ha
- Surface redonnée à l'espace public suite à l'aménagement : environ 2,5 ha
- Jardin aquatique de 8 500 m<sup>2</sup>
- Un bilan positif de 100 arbres plantés en plus par rapport à la période avant travaux
- 20 millions d'euros de budget

Berges portera sur le réaménagement de la voirie. Une voie cyclable sera créée le long du boulevard Paul Doumer et une centaine d'arbres seront plantés dans la continuité de l'esprit « nature dans la ville » que souhaite donner la collectivité au projet. L'assemblage de la rampe de la passerelle devrait commencer en septembre de cette année pour une livraison totale en 2026. Les trois phases du chantier devraient être achevées en 2027.

NASTASIA DESANTI

## Ils bougent

CATHERINE HEYRENDT ÉLUE DIRECTRICE DE L'UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES



Le 5 juin 2025, les membres du conseil de gestion de l'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) ont élu Catherine Heyrendt au poste de directrice. Elle prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> août 2025 pour un mandat de cinq ans. Maîtresse de conférences en civilisation britannique à l'URCA depuis 2007, Catherine Heyrendt est agrégée d'anglais et docteure de l'Université Sorbonne Nouvelle. Elle a enseigné à l'Université de Cambridge (2000-2003) puis à l'UPEC avant de rejoindre l'URCA. Ses recherches portent principalement sur l'histoire des idées en Grande-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle, les relations franco-britanniques et la pensée sociale. Son habilitation à diriger des recherches, soutenue en 2023, s'intéresse à l'accès des femmes à la sphère professionnelle.

Auteure de nombreuses publications, Catherine Heyrendt s'est également illustrée dans la vulgarisation scientifique, avec notamment une biographie gourmande de Winston Churchill (Payot, 2016) et le manuel Comprendre le Royaume-Uni aujourd'hui (Ellipses, 2022).

## RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING CARRIÈRES

29<sup>th</sup> ANNIVERSAIREContactez  
Eric Bohn  
03 26 88 17 30ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# Un rendement à 9 000 kg/ha dans un contexte incertain

**Champagne.** Vignerons et Maisons de Champagne, se sont réunis le 23 juillet à Épernay, au Comité Champagne, afin de se mettre d'accord sur le rendement commercialisable 2025. Il a été fixé à 9 000 kg/ha. Un chiffre en baisse continue depuis trois ans.



Maxime Toubart et David Chatillon : « Cette décision reflète une Champagne lucide, unie et responsable, capable d'agir avec mesure dans un monde en mutation. »

Il est un peu comme les chiffres du loto. Très attendu et parfois même, avec un peu d'anxiété. Le chiffre du rendement commercialisable est tombé le 23 juillet, et cette année, ne ménageons pas le suspense, il est de 9 000 kg à l'hectare, « ce qui correspond à un léger déstockage », précise David Chatillon, président de l'Union des Maisons de Champagne (UMC). Un chiffre en baisse constante depuis trois ans, puisque l'année dernière le rendement était fixé à 10 000 kg/ha, en 2023, à 11 400 kg/ha et en 2022, une année « record » à 12 000 kg/ha. Car si la vendange s'annonce belle avec un rendement estimé à 11 000

kg/ha, – « grâce à des conditions climatiques globalement clémentes, les vignes ont bénéficié d'un environnement propice à leur développement, limitant ainsi les risques sanitaires », indique Maxime Toubart, président du SGV – le contexte économique et géopolitique est pour sa part plus tendu. « Cette situation incite la filière à faire preuve de prudence, à adapter ses décisions à une réalité complexe, tout en gardant une vision ambitieuse pour l'avenir », annonce le Comité Champagne qui représente plus de 16 000 Vignerons et 350 Maisons.

Rappelons que la spécificité champenoise en fixant chaque année les

chiffres du rendement, a pour but de protéger la filière. « Le stock est aujourd'hui très élevé. Pour le dire simplement, sans être trop technique : quand vous vendez une bouteille de moins, vous en avez trois en stock. Aujourd'hui, on a plus de trois ans de stock. La régulation consiste à piloter ce niveau pour éviter de déséquilibrer la filière et d'entrer dans une spirale que d'autres régions viticoles connaissent et qu'on veut absolument éviter », explique David Chatillon. « Ce qui est remarquable dans ce modèle, que nous ne faisons que perfectionner, c'est qu'il permet l'équilibre de la filière, en évitant que la distillation ou l'arrachage soient les seuls outils de régulation, comme c'est le cas ailleurs. Le modèle est complexe mais utile. Le retour à un ratio souhaité peut être trop brutal, donc il faut l'étaler : soit en baissant les rendements, comme on vient de le faire, soit en vendant des bouteilles. »

## DES EXPÉDITIONS À RECONQUÉRIR

Et la vente de bouteilles, c'est bien ce qui préoccupe les deux co-présidents du Comité Champagne. Si la baisse des expéditions de bouteilles est contenue (voir page 5), le contexte géopolitique, avec les États-Unis notamment et les menaces de rehaussement des taxes sur les vins et spiritueux par Donald Trump, appelle à la prudence en termes de

stratégie. « Les expéditions depuis plusieurs mois se sont stabilisées, ce qui nous fait croire à une forme de résistance de l'appellation. L'ambition est d'ajuster au mieux par rapport aux prévisions de vente », insiste Maxime Toubart. « Les chiffres d'expéditions de juillet incluent des expéditions de précaution, c'est-à-dire réalisées juste avant l'entrée en vigueur des droits de douane. Le chiffre des expéditions 2025 ne sera pas tellement impacté par la décision des États-Unis, si tant est qu'il y ait une mesure défavorable. Pas seulement pour nous, mais pour l'ensemble des produits européens. En revanche, si une taxe de 50 % devait affecter durablement les expéditions en 2026, on se reposera la question l'année prochaine. Ce serait évidemment une très mauvaise nouvelle, mais pas uniquement pour nous », déclare David Chatillon.

## RETROUVER LE STOCK CIBLE

Un contexte qui de toutes façons pousse les acteurs du Comité Champagne à continuer une trajectoire de réduction du stock pour retrouver le « stock cible », considéré comme le point d'équilibre pour la filière, tout en préservant la viabilité des exploitations. « La Champagne n'a pas vocation à vendre moins, mais à vendre mieux. Le chiffre de 300 millions de bouteilles est un objectif. L'outil Champagne est calibré pour cela. Il faut donc

**1,260 milliard**

C'est le stock de bouteilles au 31 juillet 2025

mettre en place des moyens collectifs. On souhaite retrouver rapidement ce niveau de 300 millions de bouteilles, notre cible, pour réguler le stock par l'aval », rebondit David Chatillon (en 2024, les expéditions de Champagne s'élevaient à 271,7 millions de bouteilles, en baisse de 9,2% par rapport à 2023).

L'enjeu est ainsi de donner de « la visibilité et de la désirabilité » au champagne, qui n'est, selon les deux co-présidents, pas encore assez présent dans certains secteurs de la restauration hors région. « Le champagne reste le produit phare de la célébration, la boisson préférée de tous les amateurs de bons moments, de partage, de convivialité et on doit être attentif à ce que cela le reste. Il faut donc pour cela, une réflexion collective sur le sujet », insiste Maxime Toubart, en réfléchissant à la conquête de nouveaux marchés, comme l'Inde, l'Amérique du Sud ou encore l'Asie du Sud-Est et en annonçant la préparation d'un « grand événement fédérateur pour 2027 ».

NASTASIA DESANTI

## Des vendanges sous contrôle



Le Comité Champagne rappelle que, comme chaque année, un Plan vendange est mis en place en concertation avec de nombreux acteurs : préfet de Région, préfet de la Marne, administrations, représentants de salariés et sociétés de prestations de services. « Le plan a été expérimenté l'an dernier avec

un certain succès. Cette année, on veut passer à l'échelle, faire en sorte qu'il se déploie plus largement avec les outils existants. On sent que l'administration a des points de vigilance pour cette campagne – nous aussi. Le mois d'août comporte un risque de fortes chaleurs. Notre priorité, c'est que tout se passe bien. Le risque zéro

n'existe pas, mais on avance étape par étape. Si des problèmes surviennent, on sera les premiers à s'en offusquer. Mais on espère ne pas en avoir. Il y a une conscience collective sur ces sujets qui n'a jamais été aussi forte. L'État est à nos côtés », insiste Maxime Toubart, qui rappelle : « Les vendanges, ce sont 120 000 travailleurs d'un coup, sur une très courte période. Il n'y a aucun autre endroit où cela se passe comme ça. C'est pourquoi, le plan a pour obsession la santé et la sécurité de ceux qui viennent prêter main forte. »

## STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

Concernant la récente actualité et le procès dit des « vendanges de la honte », les co-présidents ont appelé à ne pas faire d'un cas isolé, une généralité. « La Champagne ce n'est pas ça », martèle le président du Syndicat Général des Vignerons. Concernant les sociétés de prestations de services, David Chatillon le rappelle : « Nous avons aidé les prestataires à se structurer en

syndicat, pour qu'ils puissent réfléchir, contribuer, et diffuser les engagements auprès de leurs membres. »

## DÉBUT DE LA VENDANGE ENTRE LE 20 ET LE 25 AOÛT

Ces derniers sont ainsi pleinement partie prenante du Plan, avec notamment comme outil « VitiArgos », la plateforme visant à sécuriser la relation entre les donneurs d'ordre et les prestataires de services champenois. « La plateforme permet aux prestataires de s'auto-diagnostiquer, de vérifier qu'ils sont dans les clous réglementaires, et aux donneurs d'ordre de s'assurer que leurs prestataires sont à jour de leurs obligations, qu'ils suivent un plan de progrès. Tous ces engagements deviennent contractuels, s'ajoutent au contrat de prestation, et leur non-respect peut être sanctionné. » Aujourd'hui, près de 50 % de la main-d'œuvre employée par les prestataires est enregistrée dans VitiArgos, un chiffre que le

comité espère voir augmenter d'ici le début des vendanges, dont la date des premiers coups de sécateurs est estimée entre le 20 et le 25 août. D'ici là, les employeurs devraient aussi recevoir le « Guide du vendangeur ». « C'est un outil destiné aux employeurs, pour rappeler les bonnes pratiques et le droit du travail. Et aussi aux salariés, pour qu'ils comprennent ce qui est mis en place. Ce guide est disponible en sept langues. Il a été conçu par les deux familles professionnelles et les services du Comité Champagne et est diffusé par voie postale à tous les employeurs (patrons de maisons, DRH). Il est également disponible en ligne », font savoir les deux co-présidents. Dans le même temps, le préfet de la Marne a annoncé deux mesures fortes : la reconduction de l'accueil à la gare d'Épernay pour les personnes en recherche d'emploi vendange, et le renforcement des contrôles.

NASTASIA DESANTI

**Champagne.** Après une hausse moyenne de 5% en 2023 et une baisse aux alentours de 2% en 2024, le prix moyen de la bouteille de Champagne accuse au premier semestre 2025 et sur 12 mois une hausse en France de 1,5%, mais des baisses de 0,3% dans l'Union Européenne et surtout de 1,8% vers les pays tiers.

# Le prix moyen de la bouteille de Champagne baisse à l'exportation



Sur 105,4 millions de bouteilles expédiées au premier semestre 2025, 41 millions ont été destinées au marché français (39%) et 64,5 millions à l'exportation (61%).

À u premier semestre 2025, les expéditions de Champagne sont évaluées à 105,4 millions de bouteilles, soit une baisse de 1,2% bien moindre que celle constatée un an auparavant (-15,2%). Quasiment même constat pour le bilan des douze derniers mois : -3,3% à fin juin 2025, contre -12,3% précédemment. Sur ces 105,4 millions de bouteilles, 41 millions ont été destinées au marché

français (39%) et 64,5 millions à l'exportation (61%). Le marché français recule de 5,2% et l'exportation progresse de 1,6%.

En considérant les opérateurs, les expéditions totales gagnent 0,3% pour les maisons de Champagne (-0,4% en France et +2,1% à l'exportation), elles baissent de 5,0% pour les coopératives (-10,5% en France et +0,6% à l'exportation) et de 5,0%, également, pour les

vignerons (-5,5% en France et -3,4% pour l'exportation). Sur les douze derniers mois les expéditions sont en recul pour les trois grandes familles du Champagne (-1,8% pour les maisons, -2,0% pour les coopératives et -4,1% pour les vignerons).

À fin mai 2025, les parts de marché sur les douze derniers mois en volume, sont de 42,9% (-0,8%) pour la France, 38,8% (+1,1%) pour les pays

tiers et 18,3% (-0,3%) pour l'Union Européenne. En valeur les pays tiers pèsent 44,5%, la France 35,4% et l'Union Européenne 20,1%. Les prix moyens des bouteilles sont dans l'ensemble du marché en léger recul, avec des nuances : +1,5% en France, -0,3% dans l'Union Européenne et surtout -1,8% pour les pays tiers. C'est donc l'exportation qui porte essentiellement la baisse sur douze mois du prix moyen de la bouteille de Champagne.

## UNE HAUSSE DE PRÈS DE 9% ENTRE 2020 ET 2024

Au bilan 2024, le prix moyen de la bouteille est passé de 19,8 à 21,5€ (+8,8% entre 2020 et 2024) sur le marché mondial, de 16,6 à 17,8€ (+7,3%) en France et de 22,4 à 24,4€ (+8,8%) à l'exportation, précisant que ce prix moyen, hors taxes et départ Champagne, est celui d'un mix produit entre différents types de Champagne (brut, rosé, millésime et cuvée spéciale) et donc différents prix. Sur les vingt premiers marchés à l'exportation en 2024, le prix moyen de la bouteille est le plus élevé pour le Japon (30,1€), devant les USA (29,9€) et les Emirats Arabes Unis (29€). Dans les quatre dernières années, les plus fortes augmentations chez les vingt premiers clients appartiennent au Royaume-Uni (+27,8%), à l'Espagne (+25,2%) et à l'Australie (+19,2%).

## UNE DIZAINE DE PAYS AU-DESSUS DE 30 € LA BOUTEILLE

Par comparaison au prix moyen en France (17,8€), une dizaine de pays, parmi les plus importateurs de Champagne, dépasse les 30€ la bouteille. C'est le cas pour Taïwan (39,5€), Panama (35,2€) ou la République de Corée (+35%), mais aussi du Japon, des Emirats Arabes Unis, de Hong-Kong, de Singapour, de la Chine, du Mexique et du Qatar. Au classement des exportations, si des pays rétrogradent dans les vingt dernières années comme le Luxembourg de la 20<sup>e</sup> à la 36<sup>e</sup> place ou la Grèce, de part sa récente crise économique, de la 25<sup>e</sup> à la 38<sup>e</sup> place, d'autres connaissent des remontées spectaculaires.

Parmi ces derniers et pour les plus spectaculaires : la remontée du Qatar, de la 114<sup>e</sup> à la 28<sup>e</sup> place, la Chine, de la 81<sup>e</sup> à la 22<sup>e</sup>, la République de Corée, de la 42<sup>e</sup> à la 14<sup>e</sup> place ou celle des Emirats Arabes Unis, de la 29<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> place. Sans oublier en termes de volumes et de valeurs la performance du Japon, 7<sup>e</sup> client en 2000 (3,2 millions de bouteilles et 80,3 M€) et depuis 2017, 3<sup>e</sup> client, avec en 2024 des volumes qui ont quadruplé et une valeur qui a été pratiquement multipliée par cinq.

GÉRARD DELENCLOS

**Mobilité.** Après l'annonce de la liquidation judiciaire de son homologue Angell, Ellipse Bikes veut éviter le gâchis et organise une filière de revalorisation des vélos.

# Ellipse Bikes recycle 200 vélos Angell



Les vélos Angell récupérés par Ellipse Bikes pour des pièces de seconde main ou le SAV.

Depuis janvier, Ellipse Bikes a valorisé 200 vélos de son homologue Angell placé en liquidation et cela continue. À

l'annonce de la cessation d'activité d'Angell, Ellipse Bikes réagit pour ne pas laisser un potentiel de 7 000 vélos finir à la poubelle.

Les jeunes dirigeants lancent un appel et organisent une collecte gratuite des vélos rappelés pour valoriser les composants pouvant servir à la réparation ou à une offre de seconde main. Les batteries sont également recyclées. Pour les utilisateurs, Ellipse Bikes offre 300 euros sur la reprise du vélo Angell à déduire sur l'achat d'un vélo à assistance électrique Ellipse Bikes.

Dès les premières semaines, professionnels et propriétaires de vélos Angell se sont rapprochés d'Ellipse Bikes pour avoir accès à des pièces détachées et un site a été mis en ligne en ce sens. Les demandes permettent de définir les priorités de reconditionnement avec leur partenaire Cycles Services Loire, anciennement Cycles Mercier, qui prend désormais le relai opérationnel du recyclage et se charge de la collecte, du tri, des tests et du reconditionnement. Pour les batteries, un autre acteur implanté à

Lyon, Maneo, intervient pour réaliser des diagnostics et les tests de sécurité. Initialement destinées à être démontées, les batteries sont finalement remises en état selon les normes et les standards industriels avant d'être remises à disposition des utilisateurs.

## VERS UNE FILIÈRE CIRCULAIRE

Ce n'était donc pas un simple coup de communication, mais bel et bien une volonté de bouger les choses avec l'amarce d'une nouvelle façon de penser le produit. Ellipse Bikes veut promouvoir la filière du reconditionnement des vélos en impliquant les fabricants, les collectivités, les gestionnaires de flottes, les réparateurs et logisticiens pour créer la filière circulaire de la mobilité douce.

Ellipse Bikes a été créée en 2020 par Robin Gabuthy, Paul Lepoutre et Florian Prieur, trois ingénieurs

en mécanique formés à Troyes. La startup qui a commencé par des vélos mécaniques, inverse très vite son modèle pour basculer majoritairement sur l'électrique. Ellipse Bikes conçoit et fabrique des vélos à assistance électrique (VAE) design et robustes dans ses ateliers de la Technopole. Ils privilégient les produits français. Aujourd'hui, la startup met un pied chez Décathlon et flirte avec les pays limitrophes.

Elle ouvre son capital pour poursuivre sa croissance, asseoir sa marque et se développer à l'échelle européenne. Un particulier change de VAE tous les quatre ans en moyenne, un vélo en libre-service dure 24 mois. Entre offre neuve et seconde main, Ellipse Bikes qui prône la mobilité douce au quotidien avec l'ambition de faire du vélo un véhicule de fonction, veut passer à la vitesse supérieure.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**Numérique.** La startup remporte le trophée de l'Innovation à SantExpo avec son logiciel d'optimisation des stocks pour les hôpitaux.

# OPTACARE prescrit l'IA pour les stocks des hôpitaux



Aurélié Martin, directrice générale d'OPTACARE à la Technopole de l'Aube.

Optimiser la gestion des stocks pour limiter le gaspillage médicamenteux et ne jamais être en rupture constitue une priorité dans les établissements de santé à l'heure où chaque dépense est comptée. OPTACARE développe des logiciels en ce sens et agit sur le secteur médical depuis 2022. Elle est désormais présente dans une quinzaine d'hôpitaux et le sera dans une trentaine fin 2025 avec des outils adaptés à la taille des établissements.

Sa solution STOCK lui a valu le trophée de l'innovation du fonds FHF au salon parisien SantExpo. « L'idée est d'assurer la continuité des soins. Nous avons ainsi optimisé les coûts de stockage et de passation de commande des hôpitaux de Strasbourg, pourtant connus pour être des gestionnaires vigilants. L'hôpital a atteint un million d'euros de retour sur investissement en un an », explique Aurélié Martin, directrice générale d'OPTACARE. Associant intelligence artificielle, automatisation et tableaux de bords prédictifs, le logiciel développé par l'entreprise permet de commander les médicaments et dispositifs au plus juste pour ne pas avoir à jeter des produits aux dates limites de

consommation dépassées ou faire des commandes express pour des petites quantités coûteuses en livraison en cas de rupture.

## L'IA ORGANISATIONNELLE LIBÈRE DU TEMPS AUX SOIGNANTS

Avec une offre globale de solutions, la société décharge également les personnels des tâches administratives sans valeur ajoutée. HR planner assure la réalisation des plannings du personnel en tenant compte des obligations réglementaires, des contraintes métier et des imprévus. « Une cadre qui passe 80 % de son temps à faire des plannings, cela n'a pas une grande valeur ajoutée », précise Aurélié Martin.

HDJ Planner utilise des algorithmes pour gérer les parcours ambulatoires des patients et leurs protocoles thérapeutiques. « Notre objectif est double, il s'agit d'améliorer la prise en charge du patient en fluidifiant son parcours et de redonner du temps de soin aux soignants ». Pour les interventions non programmées et l'activité du service des urgences, le logiciel PREDICT s'appuie sur un référentiel de l'activité à 3 / 5 ans. Les algo-

ritmes donnent des prévisions à court ou long terme sur les risques épidémiques ou traumatiques en fonction de la saisonnalité, des activités liées, du territoire et de l'expérience acquise sur les dernières années. Elle permet d'anticiper les arrivées aux urgences et les hospitalisations. « Dans l'Ouest de la France, on nous a même demandé d'intégrer les marées car elles ont de l'influence sur les noyades ».

Créée en 2012 par Hicham Chéhade, ancien chercheur de l'UTT, la société développait des logiciels d'optimisation des flux pour la Supply Chain pour l'industrie avec toutefois un client dans la santé qui est l'Hôpital de Troyes. « Il nous a toujours challengé sur des préoccupations de gestion de flux, d'optimisation d'arrivée des patients aux urgences dans le cadre d'un partenariat avec l'UTT », explique Aurélié Martin. En 2022, OPTACARE prend un virage 100 % santé quand le fonds d'investissement Extens entre au capital. L'entreprise emploie 24 personnes, un effectif doublé en deux ans et qui continue d'évoluer pour accompagner la croissance d'un secteur attendu.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## Bâtiment

### Plurial Novilia annonce la fin de la phase d'impression 3D de ViliaSprint<sup>2</sup>



Plurial Novilia, filiale du groupe Action Logement, gestionnaire de près de 39 000 logements sur le territoire de Champagne-Ardenne et Île-de-France (Seine-et-Marne et Essonne), annonce avoir achevé avec succès la phase d'impression 3D béton de la structure porteuse de ViliaSprint<sup>2</sup>, projet de construction d'un immeuble de 12 logements sociaux en R+2 à Bezannes (Marne).

Effectuée directement sur le chantier à l'aide d'un portique robotisé, l'impression 3D des murs de façades et intérieurs sur 3 niveaux s'est terminée fin juin 2025 pour une livraison prévisionnelle du projet au premier trimestre 2026.

Initialement prévue pour durer 50 jours effectifs, cette phase d'impression s'est finalement achevée en 34 jours seulement. Cette prouesse vient confirmer le potentiel de cette technique innovante de construction, qui permet à la fois de réduire les délais de construction mais aussi d'améliorer les conditions de travail

sur le chantier, ici confié à l'entreprise générale Demathieu Bard Construction.

Entamée en avril, l'impression a été réalisée à l'aide du COBOD BOD2 de PERI 3D Construction, piloté par deux opérateurs seulement. Sur cette période, le portique robotisé de 12 mètres de largeur sur 11 mètres de hauteur, qui porte la tête d'impression 3D mobile au-dessus de la moitié du gabarit du bâtiment, a été déplacé à 3 reprises pour réaliser l'opération – contre 6 initialement prévues – en raison de la rapidité d'exécution de l'impression. Ce béton s'inscrit dans la gamme ECOFact de bétons bas carbone d'Holcim qui permet une réduction des émissions CO<sub>2</sub> d'au moins 30 %, par rapport à un béton traditionnel. Formulé à partir du ciment bas carbone ECOPlanet, il a été confectionné directement sur site. Outre la réduction des délais de construction, plusieurs objectifs initialement fixés ont été atteints : diminution des déchets et des nuisances pour les riverains, mais aussi d'utilisation de matière (béton) à hauteur de 10 % comparé à un chantier traditionnel.

Fort de ce succès, ViliaSprint<sup>2</sup> entend s'imposer comme référence pour d'autres projets à venir et ouvre la voie à l'industrialisation d'un procédé constructif innovant, qui doit permettre, à terme, de construire à prix maîtrisé plus de logements, plus rapidement.

### LE PLUS GRAND BÂTIMENT DE LOGEMENTS IMPRIMÉ SUR SITE EN 3D BÉTON EN EUROPE

Avec une largeur moyenne de 10 mètres, une longueur de 30 mètres et une hauteur de 9 mètres, il deviendra sans conteste le plus grand immeuble d'appartements imprimé en 3D du continent. Chaque étage offrira une surface brute de 300 m<sup>2</sup>, totalisant ainsi 800 m<sup>2</sup> habitables pour l'ensemble des 12 logements.

Avec l'utilisation de matériaux biosourcés et géosourcés innovants tels que la perlite (fournie par Knauf) – distribuée pour la première fois en France – et le bois (employé pour la structure portante des balcons de l'immeuble), ViliaSprint<sup>2</sup> s'inscrit parfaitement dans une démarche architecturale harmonieuse, privilégiant l'utilisation du « bon matériau au bon endroit ».

## Urbanisme

### Exposition « Regards croisés sur le renouveau du quartier Pommery »

Depuis 2019, le quartier Europe-Pommery à Reims se transforme en profondeur dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU). Entre relogements, démolitions, réhabilitations, résidentialisations et nouvelles constructions, de nombreux changements redessinent aujourd'hui et pour demain le visage du quartier. Reims habitat, en collaboration avec l'Association Creadev, a souhaité faire une exposition invitant à (re)découvrir l'histoire du quartier Pommery à travers les récits de celles et ceux qui y ont vécu, travaillé, grandi ou simplement traversé ses rues.

#### MÊLER MÉMOIRE DU QUARTIER ET RENOUVEAU

Cette exposition, regroupée graphiquement sur 10 panneaux, installée en cœur de quartier, est le fruit d'une collecte de témoignages menée auprès des habitants et usagers du secteur par Khalid Ramali de l'Association Creadev. L'exposition donne la parole à ceux qui vivent ou ont vécu dans ces rues. Leurs souvenirs, anecdotes et visions du quartier d'hier et d'aujourd'hui entrent en résonance avec les grands projets de transformation urbaine actuellement portés par Reims habitat et ses partenaires. En mêlant archives, portraits, photographies contemporaines et documents de projet, l'exposition met en lumière les trajectoires individuelles et collectives qui font la richesse du secteur Pommery. Elle révèle l'attachement profond des habitants à leur quartier, la solidarité entre voisins et les efforts quotidiens pour améliorer le cadre de vie.

Les 10 panneaux, composant cette exposition, sont consultables sur les grilles de la crèche, située au 3 TER rue Paul Fort, à Reims, en plein cœur du quartier Pommery.

**Patrimoine.** Après leur rénovation, ces deux bâtiments du « Géant des Ardennes » ont fait l'objet d'une visite de la part des différents financeurs et donateurs.

# Le donjon et la salle des fours du château de Sedan restaurés



Sur place, on peut à nouveau découvrir l'imposante silhouette du donjon.

Avec 145 000 visiteurs annuels en 2024, le château fort de Sedan, plébiscité « Monument préféré des Français » en 2023, est un des sites historiques et touristiques majeur des Ardennes. Et à ce titre, le plus grand château-fort d'Europe, classé monument historique depuis

1965, mérite bien des égards.

Ce colosse de pierre médiéval, vieux de six siècles, a fait l'objet de toutes les attentions de la part des collectivités locales et de la Fondation du Patrimoine qui ont contribué à la restauration du donjon haut de 23 mètres et des anciens fours à pain.

Une enveloppe de 1,18 M€ TTC a été consacrée à ce chantier, financé grâce au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (13%) à la Fondation du patrimoine: (1%) soit 29 135 € du Loto du patrimoine et 12 000 € en plus de la collecte de dons : la Région Grand Est (20%), la Ville de

Sedan (26%) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles par un taux de subventionnement préférentiel (40%).

## QUINZE MOIS DE TRAVAUX

Débutée en janvier 2024, la restauration du donjon s'est conclue en avril dernier. L'intervention, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la ville de Sedan, propriétaire, portait sur la charpente, la couverture et les maçonneries. Elle s'inscrit dans la continuité de la restauration des couvertures et des élévations et visait à résoudre les nombreuses pathologies révélées par un diagnostic réalisé en 2021.

Les couvreurs sont intervenus afin de poser des ardoises bleues du Pays de Galle. L'implantation du paratonnerre en fonte avec une base moulurée a été modifiée de manière à le sécuriser et éviter aussi de nouvelles infiltrations d'eaux pluviales. De nouvelles menuiseries ajourées et grillagées de teinte brun-rouge ont été posées afin de protéger les espaces intérieurs de l'intrusion de volatiles et d'éventuelles eaux pluviales.

Alors que la dépose de la charpente avait duré 20 jours, plus de 165 jours ont été nécessaires pour reposer la charpente, chevronnage com-

pris. Les bois les plus altérés ont été remplacés par des bois neufs suivant les mêmes assemblages. Le parti pris de l'opération était de retrouver l'état de référence du XIX<sup>e</sup> siècle.

## LE BÂTIMENT DES FOURS MIS HORS D'EAU

Outre le donjon, l'intervention concernait également l'ancien bâtiment des fours, qui souffrait de problèmes d'étanchéité et d'infiltrations sur la couverture. Ces fours à pain datent de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le bâtiment est désormais recouvert par des fermettes en bois, couvertes de tôles en acier de teinte ardoise. Cette toiture provisoire à deux pans permet de laisser sécher progressivement les maçonneries sous-jacentes, d'assainir les pièces, avant de définir un futur projet de restauration. Les sociétés marnaises « Le Bâtiment Associé » de Muizon et Art et Technique du bois à Saint-Brice-Courcelles ainsi que l'entreprise vosgienne Coanus, basée à Igney ont pris part à ce lourd chantier.

PASCAL REMY

**Aménagement.** Regroupant cinq EPCI et tout nouvellement mis en place, le Schéma de Cohérence Territoriale Nord Ardennes ouvre de nouvelles perspectives.

# Le SCoT Nord Ardennes veut valoriser ses fortifications



Une partie de la gouvernance du SCoT : Régis Depaix, Didier Herbillon, Jean-Marie Barreda représentant Bernard Dekens et Miguel Leroy.

Après plus de cinq ans d'échanges, de concertations et de négociations, Ardenne Métropole, Ardenne Rives de Meuse, Vallées et Plateau d'Ardenne, Ardennes Thiérache et les Portes du Luxembourg viennent de finaliser le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Nord Ardennes via un comité syndical de 29 élus de ces cinq EPCI.

Cet outil collaboratif, validé par arrêté préfectoral et créé dès le 25 mai 2019 concernera donc un bassin de vie de 195 communes et 200 500 habitants. Document de planification d'aménagement du territoire et de mise en cohérence d'un périmètre de 222 000 hectares, ce SCoT désormais définitivement bouclé, a pour objectif de concilier différents enjeux économiques,

sociaux et environnementaux. Il est appelé à agir sur l'habitat, les mobilités, le foncier, la santé, l'accès à la culture et la qualité paysagère. Il sert aussi de référence aux documents d'urbanisme comme les plans locaux d'urbanisme.

## « UNE AMBITION COLLECTIVE »

« Ce SCoT résulte d'une ambition collective. C'est un projet pour l'avenir. Après un diagnostic sur les forces et faiblesses du territoire concerné, un programme d'aménagement stratégique raisonnable, raisonné et sans utopie va être élaboré pour fixer de grandes orientations pour les 20 prochaines années sur ce périmètre géographique d'un seul tenant et sans enclave », a résumé Didier Herbillon, son président, satisfait de ce dénouement. Le maire de Sedan partagera la gouvernance avec six vice-présidents : Bernard Dekens, Régis Depaix, Miguel Leroy, Frédéric Latour, Patrick Fostier et Ludovic Beaurain. Après avoir abouti à la remise d'un document de 1 000 pages fixant des moyens d'action, les représentants de ces collectivités locales travailleront en étroite collaboration avec les chambres

consulaires, l'État et autres institutions publiques et privées et vont s'atteler à différentes priorités, à savoir : enrayer le déclin démographique par le biais d'une amélioration des conditions de logement en proposant une offre adaptée aux besoins et répondant aux modes de vie des ménages, développer l'enseignement supérieur afin de conserver la jeunesse locale au sein des PME ardennaises, soutenir les entreprises existantes, préserver les activités agricoles, décarboner la mobilité lourde et accompagner la transition climatique. Tout cela pour offrir un cadre de vie attractif.

Ce syndicat mixte entend, par ailleurs, tirer profit de son patrimoine historique et notamment des fortifications (château de Sedan, fort de Charlemont à Givet, de Rocroi, ouvrage de Villy-la-Ferté et églises fortifiées de la Thiérache) pour ficeler un dossier de candidature au patrimoine mondial de l'Unesco. « On a repéré avec ce patrimoine bâti une richesse extraordinaire qui peut être un atout majeur pour le développement du tourisme et on compte bien assurer sa mise en

valeur », développe Didier Herbillon qui voudrait associer à ce projet les communes belges de Dinant et Namur et meusienne de Montmédy. Ce qui plaît à son collègue Miguel Leroy qui a plusieurs fois insisté sur « la nécessaire coopération transfrontalière ».

« Ce SCoT qui était une nécessité va faire avancer le Nord Ardennes », formule le maire de Chooz, Jean-Marie Barreda. « Avec ces perspectives nouvelles, l'outil pour lequel on s'est positionné doit nous permettre de donner un cadre de vie attractif à l'ensemble des communes de ce territoire », explique Régis Depaix, maire de Montcornet et président de Vallées et Plateau d'Ardenne. Pour devenir une force de proposition et peser dans certaines décisions, le SCoT Nord Ardennes qui sera animé par deux salariés - la directrice, Lara Barthoum, et une agente administrative, Anaïs Hudréaux - disposera d'un budget de 500 000 euros constitué par l'ensemble des communautés de communes en fonction de leur nombre d'habitants.

PASCAL REMY

**+ 8,5 %**

En juin 2025, le prix du pétrole en euros rebondit vivement (+8,5 % sur un mois après -5,6 % en mai) en réaction au conflit entre Israël et l'Iran, et celui du gaz augmente (+3,9 % après +0,2 %). Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) baissent sur un mois (-3,4 % après +1,0 %) comme sur un an (-4,5 %). Les prix en euros des matières premières industrielles se replient sur un mois (-1,3 % après +0,5 %). Sur un an, ils sont en recul de 4,9 %. Les prix des matières premières stratégiques évoluent en ordre dispersé. Enfin, les prix en euros des matières premières alimentaires repartent nettement à la baisse sur un mois (-5,1 % après +1,4 %). (INSEE)

**+ 11, %**

En juin 2025, le prix en dollars du pétrole brut de la mer du Nord (Brent) rebondit nettement (+11,0 % après -5,1 % en mai), s'établissant en moyenne à 71,4 dollars le baril, en réaction au conflit entre Israël et l'Iran. En euros, le rebond est un peu moins marqué (+8,5 % après -5,6 %), en raison de l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar sur la période. Sur un an en revanche, le prix du baril baisse nettement, en dollars (-13,1 %) comme en euros (-18,9 %). Le prix du gaz sur le marché européen (TTF) augmente sur un mois (+3,9 % après +0,2 %), s'établissant en moyenne à 36,6 €/MWh ; sur un an, il est en hausse de 6,3 %. (INSEE)

**- 1,3 %**

En juin 2025, les prix en euros des matières premières industrielles se replient (-1,3 % après +0,5 % en mai) et sont en recul de 4,9 % sur un an. Les prix des matières minérales se replient (-1,4 % après +0,8 %). Les prix des métaux ferreux poursuivent leur baisse (-6,5 % après -2,3 %), ceux des métaux non ferreux sont quasi stables (-0,1 % après +2,1 %) et les prix des métaux précieux continuent d'augmenter (+1,7 % après +1,7 %). Sur un an, les prix des matières minérales baissent de 4,8 %, tirés par la nette diminution des prix des métaux ferreux (-18,1 %) et non ferreux (-7,7 %). À l'inverse, les prix des métaux précieux augmentent fortement sur un an (+29,0 %). (INSEE)

## La Bourse

**E-FACTURATION**

**ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,**  
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT\***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

\* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiée au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curet 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

**BANQUE POPULAIRE**   
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

### COTATIONS AU 24/07/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 850,43	+ 1,66%
SBF 120	5 966,46	+ 1,68%
Nikkei	41 171,32	+ 3,80%
Dow Jones	44 502,44	+ 0,56%
Eurostoxx 50	5 344,25	+ 0,87%

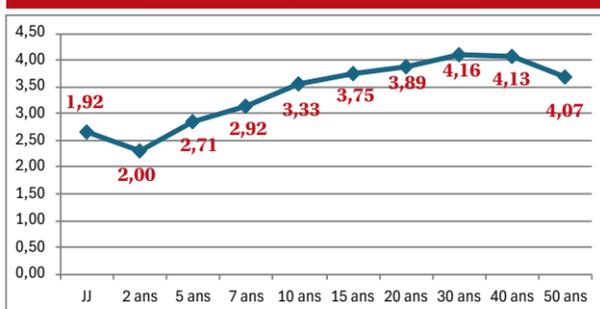
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro =	6,55957 F	
Dollar	1,1763	+ 1,51%
Livre Sterling	0,8679	+ 0,46%
Yen	172,21	+ 0,05%
Dollar/Yen	146,37	- 0,09%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,294	+ 0,004
Euribor 10 ans	2,649	+ 0,005

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,923	+ 0,004
Euribor 1 mois	1,895	- 0,031
Euribor 3 mois	2,024	+ 0,023
Euribor 6 mois	2,069	- 0,001
Euribor 12 mois	2,087	- 0,002

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	1,999	+ 0,024
BTAN 5 ans	2,710	- 0,035
OAT 7 ans (TEC 10)	2,915	- 0,037
OAT 10 ans	3,332	- 0,047
OAT 30 ans	4,155	- 0,041
OAT 50 ans	4,065	+ 0,005

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



### VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	29,13	+ 0,30
BNP PARIBAS	78,48	+ 0,33
CARREFOUR	12,30	- 0,10
CRÉDIT AGRICOLE	16,09	+ 0,21
EXEL INDUSTRIES	42,00	- 0,02
L.V.M.H.	479,95	- 0,24
LAURENT-PERRIER	95,60	- 0,07
MICHELIN	32,54	+ 0,02
NEXANS	118,90	+ 0,14
KERING	212,60	- 0,11
HAULOTTE-GROUP	2,64	- 0,01
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	56,00	- 0,04
RENAULT	33,95	- 0,28
SAINT-GOBAIN	102,00	+ 0,19
SANOPI-AVENTIS	84,65	- 0,10
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	50,16	+ 0,85
VALLOUREC	17,05	+ 0,04
VEOLIA	30,62	+ 0,13
VINCI	125,05	+ 0,25
Vranken-Pommery	12,45	- 0,05

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,38	4,44	1,92
2 ans	0,85	3,89	1,85
5 ans	1,14	3,94	2,22
10 ans	1,60	4,40	2,67
30 ans	3,10	4,95	3,20

## Concours de design des futurs billets en euro : votre talent au service de 350 millions d'Européens

La Banque centrale européenne invite les designers graphiques de l'Union européenne à participer à un concours exceptionnel : imaginer le futur visage des billets en euro. À travers ce projet inédit, l'Eurosystème engage une refonte visuelle majeure de la monnaie commune, en plaçant la créativité, la culture et la nature européennes au cœur du processus.

### UN SYMBOLE D'UNITÉ ET DE DIVERSITÉ

L'euro, bien plus qu'une simple monnaie, incarne l'unité dans la diversité de l'Europe. À travers ce projet ambitieux, l'Eurosystème engage une transformation visuelle majeure, visant à créer des billets qui reflètent la richesse culturelle et naturelle de notre continent. Pour la première fois, les citoyens sont associés dès le choix des thèmes, marquant une étape significative dans la construction européenne.

### DEUX THÈMES INSPIRANTS

« Culture européenne » : Mettez en lumière notre patrimoine commun, nos figures emblématiques et nos valeurs partagées. Une occasion de célébrer ce qui nous unit et fait la force de l'Europe.

« Rivières et oiseaux » : Célébrez la puissance et la diversité des écosystèmes naturels européens. Un hommage à la beauté et à la richesse de notre environnement.

### UN CONCOURS EN DEUX PHASES

Phase 1 : Soumission des candidatures  
Dès maintenant et jusqu'au 18 août 2025, à midi (heure d'Europe centrale), soumettez votre dossier de candidature comprenant votre portfolio, vos références et distinctions éventuelles. Toutes les informations pratiques sont disponibles sur la plateforme dédiée :

Phase 2 : Création et évaluation  
Après une première sélection sur dossier, les candidats retenus seront invités à proposer un ou plusieurs designs originaux pour les deux thèmes proposés. Un jury d'experts indépendants examinera les créations et retiendra jusqu'à cinq propositions par thème.

2026 : La parole aux citoyens  
Une grande consultation publique permettra aux Européens de donner leur avis sur les dessins finalistes. Enfin, le Conseil des gouverneurs des banques centrales de l'Eurosystème tranchera et choisira le design définitif.

Ne manquez pas cette échéance  
**Dépôt des candidatures avant le 18 août 2025**, midi (heure d'Europe centrale).

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

# Le Grand Est au premier rang des régions concernées par la Loi Duplomb

**Agriculture.** La Loi Duplomb, réintroduisant l'acétamipride dans les traitements agricoles, intéresse au plus haut point les céréales et la vigne, cultures phares du Grand Est.



L'acétamipride est interdit en France depuis 2018, mais autorisé en Europe jusqu'en 2033.

**V**otée le 8 juillet dernier, la Loi Duplomb sur l'agriculture concerne tout particulièrement le Grand Est et principalement à propos de l'un de ses alinéas : l'autorisation, sous conditions, de l'utilisation de l'acétamipride, un pesticide de la famille des néocotinoïdes, concernant principalement la culture de la betterave sucrière, culture phare sur les territoires champardennais et alsacien.

Le vote de l'Assemblée Nationale, 316 voix pour et 223 contre, provoque notamment une pétition opposante, orchestrée par la Gauche et les Ecologistes, et qui récolte plus de 1,9 million de signatures en cette fin juillet. Logiquement, un débat de fond devrait avoir lieu sur le sujet en septembre prochain, sans pour autant aboutir à une abrogation et sans préjuger de l'avis du Conseil Constitutionnel courant août.

## UN INSECTICIDE CONTROVERSÉ

L'acétamipride est interdit en

France depuis 2018, mais autorisé en Europe jusqu'en 2033, voilà pour la première controverse, signe d'une surtransposition française de la législation européenne et distorsion qui fait dire à la Ministre de l'Agriculture, Annie Genevard : « *L'acétamipride n'est pas jugé dangereux pour l'environnement et la santé humaine par les scientifiques européens* ».

Il s'agit d'un pesticide à propos duquel la majorité des spécialistes reconnaît la mortalité pour les abeilles mais qui engendre un débat quant à sa nocivité sur la santé humaine, voilà pour la seconde controverse autour de sa réintroduction sur le territoire national. Si la nocivité pour les abeilles est reconnue, celle pour l'homme divise : « *Il se pourrait que ...* ». D'un côté la science, de l'autre la politique. Les pesticides dans l'agriculture, c'est un peu, d'une loi à l'autre, l'ascenseur entre l'écologie et l'économie. Dans ce domaine, déroger peut faire

craindre une porte ouverte à l'autorisation d'autres pesticides.

## FAUT-IL CHOISIR ENTRE LA BETTERAVE ET L'ABEILLE ?

Au-delà de la Loi Duplomb et d'un de ces argumentaires « *Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur* », force est de constater qu'agriculture et pesticides peuvent aller ensemble, d'une culture à une autre, d'une époque à une autre, et d'une région à une autre. Rien de bien nouveau, les néocotinoïdes, aujourd'hui réintroduits, ont déjà été utilisés légalement par les betteraviers, notamment comme traitement de semence. Pour les agriculteurs, céréaliers, horticulteurs, betteraviers ou producteurs de pommes de terre, il s'agit d'un retour primordial pour la protection efficace des cultures.

La Loi Duplomb ouvre grand l'espace de réflexion sur l'utilisation générale des pesticides dans l'agriculture. Les cartographies l'expri-

ment, les régions fortement céréalières, betteravières ou horticolas sont celles qui utilisent le plus de produits phytosanitaires. Parmi les cultures les plus traitées en France figurent le blé tendre, le maïs, la vigne et la betterave. Comment le Grand Est, 1<sup>re</sup> région productrice nationale de céréales, 2<sup>e</sup> pour les oléagineux, 2<sup>e</sup> pour le blé tendre, le maïs grain, la betterave et la pomme de terre, pourrait échapper aux besoins de pesticides ? En relevant la concentration de ces productions et la nécessité de leurs traitements, le territoire champardennais pèse les deux tiers de la consommation phytosanitaire du Grand Est, avec des pointes plus précises sur les agglomérations marnaises d'Épernay, sur la Montagne de Reims, ou sur Suippes et Sommesous.

## LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE GROS CLIENT

Au rang des substances les plus dangereuses, relevées par les

instances sanitaires, figurent les CMR, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques. La Marne est le 2<sup>e</sup> acheteur national de ces traitements, derrière la Gironde et devant la Somme et le Pas-de-Calais. L'Aisne, l'Eure-et-Loir et la Charente-Maritime figurent également dans le haut de ce tableau des départements clients. Intramuros, les achats du Grand Est diffèrent considérablement, de 450 tonnes pour la Marne à 23 tonnes pour le Haut-Rhin, en 2023.

En considérant les surfaces cultivées, le podium national est occupé par la Gironde, l'Eure-et-Loir et la Charente-Maritime. Quant à la fréquence du nombre de traitements pesticides par campagne sur le seul territoire de la Marne, les écarts sont également considérables : 4,4 fois dans l'aire de Reims pour 16,1 pour Épernay.

GÉRARD DELENCLOS

# Tourisme : L'Ardèche à toute vapeur

**Tourisme.** À l'arrêt depuis décembre 2022, l'authentique locomotive Mallet 403 mise en service pour la 1<sup>re</sup> fois en 1903 a officiellement repris du service mardi 1<sup>er</sup> juillet sur la ligne du Chemin de fer du Vivarais. Les touristes peuvent donc à nouveau vivre l'expérience unique d'un voyage à vapeur à travers les paysages spectaculaires des Gorges du Doux, à bord d'un train tracté par une machine classée monument historique.



Comme beaucoup de vieilles dames, la Mallet 403 est aussi coquette que fragile. Elle apprécie donc particulièrement que l'on prenne le temps de s'occuper d'elle. Graissage des différentes pièces en mouvement, montée en température et en pression de la chaudière, etc. : près de 3 heures de préparation sont ainsi nécessaires avant qu'elle ne s'engage sur les rails.

**T**out l'été, retrouvez les rubriques tourisme réalisées par les journaux partenaires du « RésoHebdoEco ».

Mardi 1<sup>er</sup> juillet dernier. Midi tout pile. Comme prévu. Comme vendu. Après de très long mois d'attente et une restauration minutieuse de la plupart

de ses organes vitaux – à commencer par sa chaudière tubulaire sortie tout droit de l'imagination d'un certain Marc Seguin à la fin des années 1820 – la locomotive Mallet 403 entre sous un soleil écrasant en gare de Lamastre dans un petit panache de fumée.

Mise en service pour la première fois en 1903, la vénérable grand-mère n'a

pas fait ce voyage seule puisqu'elle a parcouru en un peu plus d'une heure et demi les 28 kilomètres qui séparent la gare d'arrivée de son point de départ (Saint-Jean-de-Muzols) avec 5 wagons attelés à ses basques, dont un dédié uniquement au transport des vélos, ce qui représente tout de même un ensemble de près de 200 tonnes.

## PERPÉTUER LE TRAIN DE L'HISTOIRE À TRAVERS LE TEMPS ET L'ARDÈCHE

Sans doute ne le savaient-ils pas au moment d'embarquer mais les déjà très nombreux touristes qui ont décidé ce jour-là de découvrir les Gorges du Doux à bord du petit Train de l'Ardèche viennent de vivre un moment historique. Totalement muette depuis décembre 2022, la Mallet 403 vient en effet de retrouver de la voix et par la même occasion, de renouer avec sa vocation originelle : assurer une desserte du plateau ardéchois depuis la vallée du Rhône.

« La locomotive Mallet 403 incarne plus qu'un patrimoine technique. Elle est le témoin d'un siècle d'histoire ferroviaire ardéchoise. Sa remise en route moyennant un investissement de 287 000 euros illustre l'engagement de la société Train de l'Ardèche en faveur de la préservation et de la transmission de ce riche héritage », rappelle Kléber Rossillon qui exploite le site et donc le matériel roulant depuis 2013.

Tout commence en réalité en 1886 quand est signée la déclaration d'utilité publique autorisant la création d'une ligne ferroviaire entre Tournon et Lamastre. L'exploitation en sera confiée à la société CFD (Compagnie des Chemins de Fer Départementaux) créée, elle, en 1881. Cinq ans de travaux mobilisant près de 1 000 ouvriers seront nécessaires pour poser les 281 premiers kilomètres de voies à flanc de montagne mais aussi pour construire 9 kilomètres linéaires de murs de soutènement, huit viaducs et un tunnel, le tout bien sur à la seule force des bras.

Inaugurée en 1891, la ligne qui connaît un franc succès – notamment parce qu'elle est utilisée pour transporter du public mais aussi des marchandises comme du bois ou bien encore du bétail – sera prolongée quelques années plus tard jusqu'au Puy-en-Velais (Préfecture du département voisin de la Haute-Loire) et desservira au passage les villes du Cheylard, de Saint Agrève et d'Yssingeaux... ce qui représente 200 kilomètres.

Le trafic de passagers et le volume de fret ne cessant d'augmenter et les distances de se rallonger, l'utilisation de nouvelles motrices, à la fois plus puissantes (400 CV) et plus maniables car articulées, s'impose. C'est dans ces conditions que vont être déployées une quinzaine de locomotives Mallet

**113 000**

soit le nombre de visiteurs qui, en 2024, ont fait une croisière ferroviaire avec le Train de l'Ardèche à travers les Gorges du Doux, entre St Jean-de-Muzols et Lamastre. Sur la même période, 52 000 personnes ont affûté leurs mollets à bord du vélorail.

telles que la 403 (l'une des toutes dernières encore en vie), spécialement construites en Suisse pour le Chemin de fer du Vivarais. Le développement du réseau routier va progressivement sonner le glas de l'activité ferroviaire en Vivarais à la fin des années 60 telle qu'on la connaissait jusqu'alors. Sous l'égide d'une association, l'exploitation de la ligne et du matériel va progressivement reprendre jusqu'en 2008 avant d'être confiée à un acteur privé, qui, accompagné de ses 25 collaborateurs, gère depuis l'activité avec un certain...entrain.

**FRÉDÉRIC ROLLAND (ECHO DRÔME-ARDÈCHE POUR RÉSO HEBDO ÉCO)**

Informations complémentaires et achat des billets sur les sites : [www.trainardèche.fr](http://www.trainardèche.fr) ou [www.velorailardèche.com](http://www.velorailardèche.com)

## Un train d'activités pour rester sur les bons rails



Terminus de la ligne du Chemin de fer du Vivarais, la Gare de Lamastre héberge également l'office du Tourisme.

Sélectionné en 2011 parmi plusieurs candidats pour assurer la relance de l'activité, le groupe Kleber Rossillon (également ges-

tionnaire sur le territoire de la Grotte Chauvet 2 et de la Tour de Crest a développé de nombreux produits autour du "Mastrou" et cela, même si

les paysages traversés et les communes desservies valent, à eux seuls, de vivre l'expérience.

Le monde du cinéma ne s'y est d'ailleurs pas trompé. À l'image de François Truffaut, Bertrand Tavernier, Jean Becker et Josée Dayan notamment, nombreux sont les metteurs en scène à avoir choisi, sur les conseils de leur chef-décorateur, d'y planter leur caméras pour y tourner quelques scènes. Des longs métrages comme Le Juge et l'assassin, Les enfants du marais, Knock, Arsène Lupin, Les Cracks ou bien encore Verlaine et Rimbaud comportent plusieurs scènes tournées ici.

Emprunter le Train de l'Ardèche et parcourir la vallée du Doux permet aux visiteurs d'inscrire leurs pas dans ceux de Bourvil, Michel Galabru, Benoît Magimel, Omar Sy, Romain Duris, Kristin Scott-Thomas, André

Dussolier, Jacques Villeret, Michel Serrault, Jacques Gamblin ou bien encore Jean Rochefort...

En plus d'accueillir régulièrement des équipes de tournage, plusieurs voyages thématiques (et gustatifs pour certains) ont ainsi été mis en place à destination des touristes par le gestionnaire du site. Citons le train de la bière axé sur la zytologie, le train du sommelier (événement labellisé Vignes et Découvertes animé par un œnologue), le train western qui permet de redécouvrir ce que fut la conquête de l'Ouest au temps des cow-boys et des indiens ou bien encore le train Fantôme avec son énigme à résoudre sans oublier le train des lumières destiné aux amateurs de coucher de soleil et le train des fêtes, spécialement illuminé, qui circule, lui, uniquement en période de Noël. Les amateurs de petite-reine

peuvent eux utiliser le cyclo-train et partir ainsi à la découverte de l'Ardèche depuis Lamastre protégés des gaz d'échappement en utilisant pour cela les anciennes lignes désaffectées reconverties depuis en voie douce comme par exemple la douce via. Les visiteurs prennent place à bord de vélorails à l'aspect rétro spécialement conçus et réalisés par un artisan local. 5 personnes peuvent monter à bord de ces engins adaptés aux enfants de moins de 4 ans. La montée jusqu'au village de Boucieu-le-roi (village de caractère qui tire son nom de son illustre fondateur, Philippe le Bel) s'effectue à bord d'autorails restaurés. Plusieurs parcours permettent ensuite de découvrir les richesses naturelles et architecturales de la vallée du Doux, trait d'union entre la Vallée du Rhône et le Massif central avec des surprises à chaque virage.

# Opinions

COMMUNIQUÉ DU MEDEF

## Apprentissage en danger : un coup d'arrêt à une dynamique essentielle

**A**lexandre Farro, le Président du MEDEF Grand Est, tire à nouveau la sonnette d'alarme sur le sujet : les récentes décisions gouvernementales et leurs applications mettent en péril l'apprentissage et les perspectives d'avenir de milliers de jeunes.

Depuis plusieurs années, l'apprentissage connaît une dynamique exceptionnelle, avec plus d'un million d'apprentis en France en 2024, soit deux fois plus qu'en 2019. Cette réussite collective est aujourd'hui gravement menacée.

Si le MEDEF est sensible au rétablissement des comptes publics, il convient d'être vigilant à ne pas remettre en cause la dynamique de l'apprentissage et l'ambition souhaitable de favoriser une nation des compétences.

Or, les nouvelles règles de financement entrées en vigueur ces derniers mois pénalisent lourdement les entreprises et freinent l'élan de l'alternance qui permettait à un nombre croissant d'entreprises et

de secteurs de répondre aux besoins d'une main-d'œuvre qualifiée.

- Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le plafond d'exonération des cotisations salariales a été abaissé de 79% à 50% du SMIC, et la rémunération au-delà de ce seuil est désormais soumise à la CSG/CRDS.

- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, recruter un apprenti de niveau Bac+3 à Bac+5 coûte 750 euros de plus aux entreprises, déjà premiers financeurs de l'apprentissage

**« Les nouvelles règles de financement entrées en vigueur ces derniers mois pénalisent lourdement les entreprises et freinent l'élan de l'alternance qui permettait à un nombre croissant d'entreprises et de secteurs de répondre aux besoins d'une main-d'œuvre qualifiée. »**

- Une inégalité incompréhensible d'attribution des aides selon la taille des entreprises a été instaurée : 5.000 euros pour les entreprises de moins de 250 salariés contre seulement 2.000 euros pour les plus grandes.

Ces mesures ont des effets immédiats et préoccupants. Cette tendance baissière se renforcera certainement à la rentrée en septembre-octobre, au moment phare de la signature de ces contrats.

« Cette politique de court terme va à l'encontre des efforts entrepris depuis 2018. L'apprentissage a prouvé son efficacité : il crée de l'emploi, facilite l'insertion des jeunes et soutient la croissance économique. Un euro investi dans l'apprentissage rapporte 1,09 €

aux finances publiques. Il est donc impératif de corriger rapidement le tir », déclare Alexandre Farro, Président du MEDEF Grand Est.

Le MEDEF Grand Est soutient les revendications portées par le Mouvement des Entreprises de France et

défend notamment le principe d'une prime à l'embauche d'apprentis équivalente pour toutes les entreprises à hauteur de 4 500 euros et pour tous les niveaux de diplôme.

L'avenir de nos jeunes et de notre économie en dépend.

### Du plomb dans l'aile



Le jeu de mots est facile. Il n'empêche : la loi Duplomb est devenue le feuilleton parlementaire polémique de l'été, et les députés comme le gouvernement s'en seraient bien passés. Car d'un texte devant faciliter les pratiques des agriculteurs – notamment des betteraviers toujours dans l'impasse pour faire face aux maladies sans avoir recours aux néonicotinoïdes – est née une mobilisation populaire inattendue. En à peine quinze jours, la pétition lancée par une étudiante approche les 2 millions de signatures. Un record. Et si « les pros » et « les antis » s'affrontent farouchement, de plus en plus de voix s'élèvent en sa défaveur notamment – et étonnamment – venue du secteur de la restauration pourtant historiquement proche du monde agricole. Ainsi, pas moins de 400 restaurateurs, dont plusieurs grands chefs, ont signé une tribune contre la loi Duplomb. Car scientifiquement, des rapports d'évaluation de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire pointent la forte toxicité de cet insecticide présent dans les néonicotinoïdes interdit en France depuis 2020 – mais toujours autorisé au niveau européen jusqu'en 2033... Cherchez l'erreur. Dans le même temps, une filière entière aux abois, qui n'a pas encore d'alternative assez solide pour enrayer la destruction de production lors de contamination par la jaunisse. C'est donc un double enjeu auquel est confronté le gouvernement : celui de la santé publique comme celui de la souveraineté alimentaire. Pourtant, s'il se dit ouvert à « un débat » à la rentrée, il réfute l'idée de voter une nouvelle loi. Une échéance qui coïncide avec la rentrée agricole et politique de la Foire de Châlons, sur laquelle pourrait bien être tranchée cette question, dans un département où les exploitations agricoles occupent 68% de la surface et qui se classe premier producteur national de blé... et de betteraves.

NASTASIA DESANTI

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)

### le regard de Faro.

**UNE PARTIE DE LA CLASSE POLITIQUE VEUT-ELLE LA MORT DES AGRICULTEURS ?**



**EMPLACEMENT DISPONIBLE**

Contactez

**Christine SERAINE**

**03 26 08 38 30**

OU

**06 24 99 12 36**

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)





## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Avis d'attribution

**Mon Logis**  
Groupe ActionLogement

**Maîtrise d'oeuvre - Réhabilitation 32 logements - Amélioration des composants - confort thermique - Impasse du Docteur Roux 10100 ROMILLY SUR SEINE**

**Avis d'attribution**

**Marché de maîtrise d'oeuvre**

**Procédure adaptée consultation établie en application des dispositions du Code de la Commande Publique applicable depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019**

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95€, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE.  
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHÉ : La présente consultation concerne les prestations suivantes : mission de maîtrise d'oeuvre en vue de la réhabilitation de 32 logements.  
Les travaux se situent à l'adresse suivante : Impasse du Docteur Roux 10100 ROMILLY SUR SEINE.

DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est conclu pour une durée globale prévisionnelle d'exécution de 24 mois.

CRITERE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

Date d'attribution 7 JUILLET 2025  
LOT N° : Unique - INTITULE LOT : maîtrise d'oeuvre - NOM CODE POSTAL VILLE : 3IA SAS 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS - Montant HT : 76.764 € variantes comprises.  
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 24/07/2025.  
Le Directeur Général, Serge LAURENT.  
M2508342

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr) [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

**Mon Logis**  
Groupe ActionLogement

**Contrat mixte mono attributaire relatif à l'entretien des réseaux d'évacuation ev/eu, des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives 2025 - 2028**

**Avis d'attribution - Marché de prestations de service**

**AOO, Suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019**

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95€, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.  
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. MODE DE PASSATION : Marché de prestations de services passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019.

3. OBJET DU MARCHÉ :  
La présente ratification concerne les prestations suivantes : Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective des réseaux d'évacuation, ainsi que des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives du patrimoine de MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT.  
Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS  
Lots concernés :  
- Lot 1 : Secteurs Troyes Champagne Métropole ;  
- Lot 2 : Secteur Extérieur 1 : Aube/Haute Marne ;  
- Lot 3 : Secteur Extérieur 2 : Seine et Marne/Yonne.

4. DELAI D'EXECUTION :  
Le présent marché est établi à compter de la notification du contrat et jusqu'au 31 décembre 2025.  
En aucun cas le marché ne pourra excéder 4 ans.  
Il sera reconduit tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

5. Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

6. Date d'attribution : 07/07/2025.  
LOT N° : INTITULE LOT : NOM ; CODE POSTAL ; VILLE ; MONTANT € HT ANNUEL :  
1. TCM : DEBOUCH VISIONET ; 10300 ; SAINTE-SAVINE ; 111.729,13€ + BPU ;  
2. EXTERIEUR 1 ; DEBOUCH VISIONET ; 10300 ; SAINTE-SAVINE ; 73.086,50€ + BPU ;  
3. EXTERIEUR 2 ; SARP ; 69120 VAULX EN VELIN ; 7.187€ + BPU.  
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : le 23/07/2025  
M2508311  
Le Directeur Général, Serge LAURENT.

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr) [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

## Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

**Principal associé :** Générale de Participations

**Gérant et directeur de la publication :** François HENRION

**Rédacteur en chef :** Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

**Mon Logis**  
Groupe ActionLogement

**MOE, MARGNY LE CHATEL (10350), rue Edouard Herriot**

**Construction d'une gendarmerie locaux de service et techniques et 10 logements**

**Avis d'attribution - Marché de maîtrise d'oeuvre**

**Procédure adaptée, consultation établie en application des dispositions du Code de la Commande Publique applicable depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019**

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHÉ : Mission de maîtrise d'oeuvre en vue de construction d'une gendarmerie et de 10 logements.  
Les travaux se situent à l'adresse suivante :  
RUE EDOUARD HERRIOT - MARGNY LE CHATEL (10350).

DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est conclu pour une durée globale prévisionnelle d'exécution de 40 mois.

CRITERE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

DATE D'ATTRIBUTION : 07 juillet 2025.  
LOT N° : INTITULE LOT ; NOM ; CODE POSTAL ; VILLE ; Montant HT :  
UNIQUE ; MAITRISE D'OEUVRE ; LENOIR & ASSOCIES ; 10400 ; NOGENT SUR SEINE ; 182.650 €.  
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 21/07/2025.  
M2508180  
Le Directeur Général, Serge LAURENT.

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr) [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Avis d'attribution



### Maitrise d'oeuvre réhabilitation 24 logements - Amélioration des composants - Confort thermique - 5 rue Saint Clair - 10260 VAUDES

#### Avis d'attribution - Marché de maîtrise d'oeuvre

#### Procédure adaptée, Consultation établie en application des dispositions du Code de la Commande Publique applicable depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.  
 Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.  
 OBJET DU MARCHÉ :  
 La présente consultation concerne les prestations suivantes : mission de maîtrise d'oeuvre en vue de la réhabilitation de 24 logements. Les travaux se situent à l'adresse suivante : 5 rue Saint Clair - 10260 VAUDES.  
 DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est conclu pour une durée globale prévisionnelle d'exécution de 24 mois.  
 CRITERE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.  
 Date d'attribution 07 JUILLET 2025.  
 LOT N° : INTITULE LOT ; NOM ; CODE POSTAL ; VILLE ; Montant HT :  
 - UNIQUE ; MAITRISE D'OEUVRE ; 3IA SAS ; 10120 ; SAINT ANDRE LES VERGERS ; 69.464 € variantes comprises  
 DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 24/07/2025.  
 M2508351

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr)

[monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

## Offres de reprise

### SCP Pascale CHANEL-Elodie BAYLE

Administrateurs Judiciaires Associés

Vend fonds de commerce de transport routier de marchandises et fret à CHALONS EN CHAMPAGNE  
 1 établissement à CHALONS EN CHAMPAGNE  
 18 salariés - C.A au 30/06/2024 (12 mois) : 2 309 713 €  
 Immobilisations incorporelles : 7.500 €.  
 Immobilisations corporelles : 54.000 €.  
 Immobilisations financières : 13.436 €.

Date limite de dépôt des offres de reprise fixée au 31/07/2025 à 12h00 à l'Etude  
 Dossier de reprise à demander à l'Etude uniquement en LRAR : 20 avenue de la Résistance - 54520 LAXOU  
 M2507205



### APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

**S.A.S. «SODIREM»**  
 Redressement judiciaire du 20 mai 2025  
**Activité concernée** : Commerce de détail de meubles sous l'enseigne «BUT»  
**CA HT au 31/12/2024** : 1.381 K €  
 (Activité réelle sur 9 mois)  
**Effectif** : 6 salariés  
**Siège social** : 51100 REIMS

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité. **Les offres devront** : - Etre écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du Code de commerce ; - Etre complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de commerce ; - Etre adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le : **Mercredi 10 septembre 2025, 12 heures** Par courrier à l'adresse postale : 33 rue de Talleyrand - 51100 REIMS ou par mail à : [dataroom@ajc.eu](mailto:dataroom@ajc.eu) Tél. : 03.20.98.33.36 Contact mail : [dataroom@ajc.eu](mailto:dataroom@ajc.eu) Data-room : <http://dataroom.ajc.eu>  
 Web : <http://www.aspaj.fr> et <https://actifiv.fr>

M2508093

## Procédures adaptées

### COMMUNE DE MOEURS-VERDEY

#### Avis d'appel à la concurrence

Dénomination et adresse de la collectivité passant les marchés : COMMUNE DE MOEURS-VERDEY, Mairie - 51120 MOEURS-VERDEY.  
 Représenté par : Claude POUZIER.  
 Profil d'acheteur : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)  
 Mode de passation : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.  
 Objet de la consultation : Référence : 2025-114-001  
 Nature : Travaux.  
 Détail : Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments.  
 Réhabilitation de l'église SAINT-QUENTIN DE VERDEY.  
 N° TITRE DU LOT :  
 Lot n° 01 MACONNERIE - TAILLE DE PIERRE - VRD  
 Lot n° 02 CHARPENTE BOIS  
 Lot n° 03 COUVERTURE - ZINGUERIE  
 RESTAURATION DES PARTIES HAUTES DE L'EGLISE SAINT-QUENTIN DE MOEURS-VERDEY  
 L'avis implique la passation d'un marché public.  
 Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises conjoint  
 Les prestataires pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots.  
 Les variantes sont autorisées.  
 Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
 Unité monétaire retenue par la collectivité : Euros  
 Langue de rédaction des offres des concurrents : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.  
 Modalités d'obtention des documents de la consultation : Téléchargement sur la plate forme x-marché  
 Modalités de remise des offres : Mairie de MOEURS-VERDEY 1, rue des Marnières 51120 Moeurs-Verdey - mairie.moeurs-verdey@wanadoo.fr  
 Date limite de remise des offres : Le lundi 18 août 2025 à 17 h 00.  
 Délai de validité des offres : 120 jours.  
 Justificatifs et pièces à fournir : Se reporter au règlement de la consultation.  
 Critères de jugement des offres : Se reporter au règlement de la consultation.  
 Cautionnement et garanties exigés : Sans objet.  
 Modalités de paiement et de financement :  
 Paiement par virement bancaire de la SGC de Vitry le François, délai de paiement : 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.  
 Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.  
 Procédure de recours :  
 - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX FRANCE. E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87  
 - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX FRANCE. E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87  
 Renseignements complémentaires :  
 Renseignements administratifs : [mathieu-baty@mathieu-baty.fr](mailto:mathieu-baty@mathieu-baty.fr)  
 Renseignements techniques : [mathieu-baty@mathieu-baty.fr](mailto:mathieu-baty@mathieu-baty.fr)  
 visite sur site obligatoire sur RDV : [mairie.moeurs-verdey@wanadoo.fr](mailto:mairie.moeurs-verdey@wanadoo.fr)  
 Pour plus d'informations, s'adresser à : Commune de Moeurs-Verdey Mairie 51120 MOEURS-VERDEY.  
 Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : Le lundi 21 juillet 2025.  
 M2508157

### Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

#### Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Communauté de Communes des Portes du Luxembourg, 37 ter avenue du Général de Gaulle - 08110 CARIGNAN.  
 OBJET DE LA CONSULTATION : AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE ENTRE MOUZON ET LÉTANNE.  
 N° ; TITRE DU LOT :  
 - Lot n° 01 ; Voirie Réseaux Divers ;  
 - Lot n° 02 ; Signalisation ;  
 - Lot n° 03 ; Mobilier / Espaces Verts.  
 Les variantes ne sont pas exigées.  
 MODE DE PASSATION : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.  
 INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence 2025-VVMouzonLetanne.  
 L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.  
 DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 03 septembre 2025 à 12:00.  
 DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le vendredi 18 juillet 2025.  
 M2508092

## Adjudication

### Me François PROCUREUR

avocat inscrit au barreau de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
 demeurant 2 Place de la République à EPERNAY (51200) - Tél. : 03.26.59.60.00

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN DEUX LOTS DE VENTE

au plus offrant et dernier enchérisseur. A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE- 2 Quai Eugène Perrier - 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

#### L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 À 10 H 00

A la requête du : **FONDS COMMUN DE TITRISATION ABSUS**, ayant pour société de gestion la société IQ EQ MANAGEMENT, société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 431 252 121, dont le siège social est à PARIS (75017) 92 avenue de Wagram, et représenté par son entité en charge du recouvrement, la société MCS TM, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 982 392 722, ayant son siège social à PARIS (75020), 256 bis rue des Pyrénées, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, **Venant aux droits du FONDS COMMUN DE TITRISATION HUGO CREANCES II** ayant pour société de gestion, la société IQ EQ MANAGEMENT (anciennement dénommée EQUITIS GESTION), et ayant la société M.C.S. ET ASSOCIES comme entité en charge du recouvrement, en vertu d'un bordereau de cession de créances conforme aux dispositions du Code monétaire et financier, en date du 21 décembre 2023, contenant celles détenues sur la SCI DU TAKINEZ.  
**Lui-même venant aux droits de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST** en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 22/12/2011. Ayant pour avocat Maître François PROCUREUR, avocat inscrit au barreau de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

#### DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

##### Commune de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (51000)

**1<sup>er</sup> LOT D'ENCHERE - 18 rue de l'Industrie**  
**UNE MAISON D'HABITATION de 509,73 m<sup>2</sup>**  
 Cadastree section BS N° 385 A 389 suite à la division de la section BS n° 383 du 08/11/2024 pour 35a 49ca, composée :  
 - Au rez-de-chaussée : entrée, séjour, trois chambres (dont une avec placard), grande pièce, cuisine, **garage**, couloir avec cabine de sauna, deux salles d'eau avec WC, buanderie et dressing, deux placards en bas de l'escalier menant à l'étage ;  
 - A l'étage : dégagement et couloir, deux chambres, wc, salle de bains, dressing, buanderie, cuisine, pièce de vie, escalier menant à une mezzanine, **deux terrasses**, jacuzzi ;  
 - A l'extérieur : Jardin, piscine, petite terrasse, petite dépendance, deux garages simples et un abri pour deux véhicules.

##### LES BIENS SONT OCCUPES

**2<sup>ème</sup> LOT D'ENCHERE - 16 rue de l'Industrie**  
 Cadastree section BS n° 368  
**- Lot de copropriété n° 2 :**  
 Au 1<sup>er</sup> étage UN APPARTEMENT de 73,74 m<sup>2</sup> comprenant : pièce principale avec coin cuisine, deux chambres, dégagement, salle d'eau avec wc.  
 Et les 323/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes.  
**- Lot de copropriété n° 5 :** Au sous-sol **UNE CAVE** portant le numéro 2 au plan.  
 Et les 5/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes.  
**- Lot de copropriété n° 8 :** **UNE PLACE DE PARKING** portant le numéro 2 au plan.  
 Et les 11/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes.

##### LES BIENS SONT LOUES

### MISES À PRIX : 1<sup>er</sup> lot de vente : 250.000 €uros

### 2<sup>ème</sup> lot de vente : 50.000 €uros

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à : 1<sup>er</sup> Lot de vente : 25.000 € - 2<sup>ème</sup> Lot de vente : 5.000 € en un chèque de banque libellé au nom de la CARPA DE L'EST.

Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE est obligatoire. Fait et rédigé à EPERNAY, le 8 juillet 2025. Signé Me François PROCUREUR, Avocat.

RENSEIGNEMENTS :  
 1. **Me François PROCUREUR**, avocat inscrit au barreau de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, demeurant 2 Place de la République à EPERNAY (51200). T. : 03.26.59.60.00. Mail : [francoisprocureur.avocat@orange.fr](mailto:francoisprocureur.avocat@orange.fr) ;  
 2. La SELARL TMDLS AVOCATS, prise en la personne de Me Nicolas TAVIEAUX-MORO, société d'Avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 72 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS. T. : 01.47.20.17.48. [www.tmdls.fr](http://www.tmdls.fr) ; Mail : [ntavieauxmoro@tmdls.fr](mailto:ntavieauxmoro@tmdls.fr) ;  
 3. Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au greffe du JEX du TJ de CHÂLONS EN CHAMPAGNE où il est déposé (RG n°22/00012) ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.  
**VISITES SUR PLACE LES : MERCREDI 20 ET 27 AOÛT 2025 DE 14 À 15 HEURES PAR Me ALEXANDRA LAUNAY, COMMISSAIRE DE JUSTICE DE LA SCP VALÉRIE DIMOULIN - ALEXANDRA LAUNAY.**  
**Ferrari & Cie 7, rue Sainte Anne - 75001 PARIS T. 01 42 96 27 92 - [www.ferrari.fr](http://www.ferrari.fr).**  
 M2507818

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

Etude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS

AB SANILEC 51
Cession
d'un fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Patricia BOUCTON-JOLY notaire à REIMS (Marne), le 23 juin 2025, enregistré au SPFE de la Marne le 4 juillet 2025, dossier 2025 00029222 référence 5104P04 2025 N 01939.

La société dénommée AB SANILEC 51, société à responsabilité limitée au capital de 11.499,99 €, dont le siège est à JONCHERY - SUR-VESSLE (51140), 7 allée des Acacias, identifiée au SIREN sous le numéro 450 132 378 et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de REIMS.

Un fonds de commerce de plomberie, électricité, chauffage et climatisation sis à JONCHERY - SUR-VESSLE (51140), 7 allée des Acacias, et pour lequel le cédant est immatriculé au R.C.S. de REIMS, sous le numéro 53195799100016.

Entrée en jouissance : 23 juin 2025
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial situé à REIMS (51100), 15 rue Clovis, où domicile a été élu à cet effet.

M2508290

Etude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS

PAUL IN MARS / GABRIEL
Cession
d'un fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Patricia BOUCTON-JOLY Notaire à REIMS (Marne), le 19 juin 2025, enregistré au SPFE de la Marne le 27 juin 2025, dossier 2025 00028274 référence 5104P04 2025 N 01918.

La société dénommée PAUL IN MARS, société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 30 rue de Mars, identifiée au SIREN sous le numéro 531 957 991 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS ;

Un fonds de commerce d'épicerie fine italienne, traiteur, petite restauration rapide sans cuisson, sans transformation à emporter ou sur place et en terrasse uniquement sis à REIMS (51100), 7 rue de Mars et pour lequel le cédant est immatriculé au R.C.S. de REIMS, sous le numéro 531 957 991 00023.

Entrée en jouissance : 19 juin 2025.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial situé à REIMS (51100), 15 rue Clovis, où domicile a été élu à cet effet.

M2508291

GERANCE
FIN DE GERANCE

COGEP REIMS
03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS

AS MAUPRIVEZ
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2025 et 02 juillet 2025, La société CALZEDONIA FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 40 000 000 euros, dont le siège social est 2 rue de la Harpe 75005 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 515 099 562 a confié à La société AS MAUPRIVEZ, société à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 1 rue de Bacconnes 51430 BEZANNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, sous le n° 945 407 989, L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de vente de lingerie, sous-vêtements, articles de nuit, collants, chaussettes, maillots de bain, prêt-à-porter et accessoires situé à REIMS (51100), 2 rue Chanzy et 17 rue de Vesle, à l'angle de ces deux voies, connu sous le nom de «NTIMISSIMI»; Pour une durée de 5 ans à compter du 09 juillet 2025.

CONSTITUTION
DE SOCIETE

FIDAL AVOCATS
Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny

LE GUÉ DU POIVRE
Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/07/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LE GUÉ DU POIVRE

Objet social : - L'exploitation et la gestion de tous biens immobiliers à destination d'hébergement touristique de courte durée, location meublée, gîte et appartement de tourisme répondant à la définition de l'article L.324-1-1 I du code du tourisme directement et via l'utilisation de plateforme intermédiaire de location. - La conciergerie et l'offre de toute prestation para-hôtelière. - L'acquisition, l'exploitation, la prise à bail ou en gérance, l'échange, l'aménagement et l'installation de tous immeubles et locaux nécessaires à l'objet ci-dessus. - La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

PRÉSIDENT : M. DEMARCO Olivier 8 rue de Trois Puits 51350 CORMONTREUIL
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Patricia SAVOYE, demeurant 18 rue du Paradis - 51480 LA NEUVILLE AUX LARRIS.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

M2507997

GN AVOCATS ASSOCIES SIRIUS
Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/07/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SIRIUS

Capital : 3 000 487 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

DES BULLES DE TALENTS
Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/07/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DES BULLES DE TALENTS

Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

« Christophe SAVOYE »
Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18 juillet 2025, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

DURÉE : 99 ans.
SIEGE SOCIAL : 18 rue du Paradis - 51480 LA NEUVILLE AUX LARRIS.
CAPITAL SOCIAL : 391.000 €.

SCI « ARICOTILLE »
Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 15 juillet 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.200 € divisé en 120 parts de 10 €.

SCI CHARLES
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, notaire à EPERNAY, le 19/07/2025, de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

M2508055

GN AVOCATS ASSOCIES PEGASUS
Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/07/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Capital : 3 000 487 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

AQUARIUS
Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/07/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Capital : 3 000 487 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

SCI « ARICOTILLE »
Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 15 juillet 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

SCI CHARLES
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, notaire à EPERNAY, le 19/07/25, de la SOCIÉTÉ CIVILE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

DURÉE : 99 ans.
OBJET : la constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier.

SCI CHARLES
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, notaire à EPERNAY, le 19/07/25, de la SOCIÉTÉ CIVILE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

M2508071

POP
Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 09/07/2025 par Maître THIBAUT DURAND, Notaire à REIMS (51100) - 24 RUE DE L'ISLE, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Capital : 3 000 487 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

CHARPENTIER MPLC
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CŒUR DE LA VALLÉE du 1er janvier 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Capital : 1.000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

SCI « ARICOTILLE »
Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 15 juillet 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

SCI CHARLES
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, notaire à EPERNAY, le 19/07/25, de la SOCIÉTÉ CIVILE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

DURÉE : 99 ans.
OBJET : la constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier.

SCI CHARLES
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, notaire à EPERNAY, le 19/07/2025, de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

M2508145

VOLTAIRE OFFICE NOTARIAL Notaire
34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

L2FM House
Acte établi par Me Guillaume MOREL, Notaire à REIMS le 23 juin 2025 enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE REIMS le 26 juin 2025 2025 Référence 2025 N 01941.
DÉNOMINATION : L2FM House.

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François

CLEHOME
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT LUMIER EN CHAMPAGNE du 21/07/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : CLEHOME.
Siège social : 10 chemin Coupé - 51300 ST LUMIER EN CHAMPAGNE.

DOMAINE DE SIDURI
Aux termes d'un ASSP en date des 16/07/2025 et 19/07/2025, il a été constituée une SCEV ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : DOMAINE DE SIDURI
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime, notamment par l'exploitation et la gestion de biens viticoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même

DOMAINE AV
Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, notaire à EPERNAY, le 19/07/2025, de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

DURÉE : 99 ans.
OBJET : la constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier.

DOMAINE AV
Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, notaire à EPERNAY, le 19/07/2025, de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

DURÉE : 99 ans.
OBJET : la constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier.

DOMAINE AV
Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, notaire à EPERNAY, le 19/07/2025, de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

DURÉE : 99 ans.
OBJET : la constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier.

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**AGN AVOCATS  
REIMS - CHALONS**  
2-4 rue Grande Étape  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
21 cours Anatole France  
51100 REIMS

UNION  
DES DISTILLERIES  
CHAMPENOISES

## Avis de constitution

Par ASSP en date du 21/07/2025, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : UNION DES DISTILLERIES CHAMPENOISES.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 6.000 €.

SIÈGE : 4 rue du Tambour - 51100 REIMS.

OBJET : Exploitation et prise en location gérance de tout fonds de commerce de bar à vin, champagne et spiritueux et de vente de boisson, l'exploitation de l'activité de caviste, la vente champagne, vins et spiritueux.

DURÉE : 99 ans.

AGRÈMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENTE : La société SARL DES DAMES BLANCHES, SARL au capital de 10.000 €, ayant son siège social au 1 rue Barbe aux Cannes - 51700 JONQUERY immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 900 062 340, représentée par Paul -Louis AMMEUX.

DIRECTRICES GÉNÉRALES : La société DWS Groupe, SARL au capital de 2.000 €, ayant son siège social au 3 rue du Clairon Guillaume Roland - 51530 PIERRY immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 850 868 712, représentée par Guillaume BONVALET et la société CHAMPAGNE MDL, SARL au capital de 3.000.000 €, ayant son siège social au 6 rue des Ponts - 10110 BUXEUIL immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 304 995 830, représentée par Francois MOUTARD.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

Le Gérant

M2508283

Pour avis.

M2508293

M2508299

M2508305

M2508311

M2508317

M2508323

M2508329

M2508335

M2508336

M2508337

M2508343

M2508349

M2508355

M2508356

M2508357

M2508358

M2508359

M2508365

M2508366

M2508372

M2508373

M2508374

M2508375

M2508376

M2508377

M2508378

M2508379

M2508380

M2508381

M2508382

M2508383

M2508384

M2508385

M2508386

M2508387

M2508388

M2508389

M2508390

M2508391

M2508392

M2508393

M2508394

M2508395

M2508396

M2508397

M2508398

M2508399

M2508400



**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## SJ FLEURS

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 23/07/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SJ FLEURS

Objet social : Le commerce de fleurs en pots ou coupées, de fleurs artificielles, de toutes plantes, graines et articles de décoration;Le commerce de plants, arbres, arbustes, engrais et produits phytosanitaires; La réalisation de compositions florales ainsi que l'exécution de toutes prestations pour toutes cérémonies y compris les livraisons ou les animations.

Siège social : 71 A Boulevard Pommeroy, 51100 REIMS

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. SONET Jérôme 7 Impasse du Ruisseau 51520 LA VEUVE

Le Gérant

M2508283

Pour avis.

M2508284

M2508285

M2508286

M2508287

M2508288

M2508289

M2508290

M2508291

M2508292

M2508293

M2508294

M2508295

M2508296

M2508297

M2508298

M2508299

M2508300

M2508301

M2508302

M2508303

M2508304

M2508305

M2508306

M2508307

M2508308

M2508309

M2508310

M2508311

M2508312

M2508313

M2508314

M2508315

M2508316

M2508317

M2508318

M2508319

M2508320

M2508321

M2508322

M2508323

M2508324

M2508325

M2508326

M2508327

M2508328

M2508329

M2508330

M2508331

M2508332

M2508333

M2508334

M2508335

M2508336

M2508337

M2508338

M2508339

M2508340



**COGEP  
REIMS**

03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

## CCLEG

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros

Siège social : 44 rue Gambetta  
51100 REIMS

Le Gérant

M2508283

Pour avis.

M2508284

M2508285

M2508286

M2508287

M2508288

M2508289

M2508290

M2508291

M2508292

M2508293

M2508294

M2508295

M2508296

M2508297

M2508298

M2508299

M2508300

M2508301

M2508302

M2508303

M2508304

M2508305

M2508306

M2508307

M2508308

M2508309

M2508310

M2508311

M2508312

M2508313

M2508314

M2508315

M2508316

M2508317

M2508318

M2508319

M2508320

M2508321

M2508322

M2508323

M2508324

M2508325

M2508326

M2508327

M2508328

M2508329

M2508330

M2508331

M2508332

M2508333

M2508334

M2508335

M2508336

M2508337

M2508338

M2508339

M2508340

M2508341

M2508342

M2508343

M2508344

M2508345

M2508346

M2508347

M2508348

M2508349

M2508350



**Antélis**  
AVOCATS ASSOCIÉS

12 rue Marguerite - 75017 PARIS  
109 rue Edmond Rostand - 51100 REIMS

## OPTIMA AI

Société par actions simplifiée capital de  
50.000 €

Siège social : Chemin des Ruelles 51500  
VILLERS ALLERAND

Le Gérant

M2508283

Pour avis.

M2508284

M2508285

M2508286

M2508287

M2508288

M2508289

M2508290

M2508291

M2508292

M2508293

M2508294

M2508295

M2508296

M2508297

M2508298

M2508299

M2508300

M2508301

M2508302

M2508303

M2508304

M2508305

M2508306

M2508307

M2508308

M2508309

M2508310

M2508311

M2508312

M2508313

M2508314

M2508315

M2508316

M2508317

M2508318

M2508319

M2508320

M2508321

M2508322

M2508323

M2508324

M2508325

Toutes les annonces légales de votre département sur [matot-braine.fr](http://matot-braine.fr)

## Marne

SOCIETE  
D'EQUIPEMENT  
ET DE RENOVATION

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
au capital de 37 000 euros  
Siège social : 10 RUE RAYET LIENART  
ZAC WITRY SUD, 51420 WITRY-LES-  
REIMS  
327 557 567 RCS REIMS

Aux termes d'un procès-verbal des  
décisions de l'Associée Unique en date du 29  
février 2024, il résulte que :

La société ÔDIT & STRATEGIE n'a  
pas été renouvelée dans ses fonctions de  
Commissaire aux Comptes Titulaire,  
qu'il ne sera pas procédé à la nomination  
d'un nouveau Commissaire aux Comptes  
Titulaire en remplacement, étant précisé  
que la désignation d'un ou de plusieurs  
Commissaires aux Comptes n'est plus  
requise, conformément à l'article L. 227-9-1  
du Code de commerce.

Pour avis La Présidente

M2507246



AVOCATS  
ASSOCIES

## CAELI

SAS au capital de 100 000 €  
Siège social : 100/102 Avenue Nationale  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°830 705 984

## Transfert de siège

En date du 17/07/2025, le président  
a décidé à décidé le transfert du siège  
social au 8 rue des Dirrès, Z.A. Les Dirrès,  
51420 CERNAY LES REIMS à compter du  
17/07/2025.

Mention : RCS de REIMS  
M2508031



## E.T.M.L.

SARL  
au capital de 50.000 Euros porté à  
100.000 Euros  
Siège social : 11 quater rue de la Libération  
51240 ST GERMAIN LA VILLE  
441 972 692 R.C.S. Chalons En  
Champagne

Par décision du 1<sup>er</sup> juillet 2025, l'Associé  
Unique a décidé une augmentation du capital  
social de 50.000 € par incorporation de  
réserves, ce qui entraîne la publication des  
mentions suivantes :

Ancienne mention :  
Capital social : 50.000 €.  
Nouvelle mention :  
Capital social : 100.000 €.

Pour avis : La Gérance.

M2508050

SAS HENRY  
VASNIER

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.824.900 Euros  
Siège social :  
Villa Demoiselle  
56 boulevard Henry Vasnier  
51100 REIMS  
444 990 519 R.C.S. Reims

1. Aux termes de l'AGOA du 30/06/2025,  
en conséquence des dispositions  
réglementaires empêchant son  
renouvellement en tant que commissaire aux  
comptes de la Sté VRANKEN-POMMERY  
MONOPOLE, la Sté FORVIS MAZARS  
(anciennement MAZARS), commissaire aux  
Comptes titulaire de la Sté, a présenté sa  
démission desdites fonctions à compter dudit  
jour, et a été nommée, en ses lieu et place  
pour la durée restant à courir du mandat de  
son prédécesseur, la Sté KPMG, sise 19 rue  
Clément Ader, Pôle Henri Farman, BP 162 -  
51685 REIMS CEDEX 2, 775 726 417 R.C.S.  
NANTERRE ;

2. Aux termes de l'AGE du 30/06/2025,  
à compter dudit jour, il a été décidé de  
modifier la dénomination sociale de HENRY  
VASNIER en MAISON POMPADOUR. Les  
statuts ont été mis à jour en conséquence.

Pour avis.

M2508074

## PROGALIFE

SARL au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
Che dit des rues  
51460 COURTISOLS  
512 656 943  
R.C.S. de Châlons en Champagne

Aux termes d'un acte authentique de  
donation-partage en date du 18 juillet  
2024, M<sup>me</sup> VALERIE LEBOEUF, demeurant  
Chemin des Rues - 51460 COURTISOLS,  
à procédé à la donation-partage de 10 parts  
sociales, d'une valeur de 20.000 €, au profit  
de M<sup>me</sup> LEHERLE LAURA, demeurant 184  
rue Vesles - 51100 REIMS ; Et de 10 parts  
sociales, d'une valeur de 20.000 €, au profit  
de M<sup>me</sup> LEHERLE LOUANE, demeurant  
Chemin des Rues - 51460 COURTISOLS,  
lesquelles entre en qualités d'associées à  
compter de cette date. La donation-partage  
a été constaté par l'Assemblée générale  
extraordinaire du 18 juillet 2024, modifiant  
l'article 8 des statuts.

Mention au R.C.S. de CHALONS EN  
CHAMPAGNE.

M2508079



## GERVAISE ASSUR'

Société par actions simplifiée  
au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
4 route de Troyes - 51120 SEZANNE  
R.C.S. Reims 439 951 583

Aux termes d'une décision de l'associé  
unique en date du 01/07/2025, il résulte que  
Monsieur Pierre HEIDSIECK, demeurant 21  
rue du petit four - 51100 REIMS a été nommé  
en qualité de président en remplacement  
de Madame Aurore JAMIN BERTON,  
démisionnaire.

Pour avis : Le président.

M2508081

MAISON DALLEY  
PERE & FILS

Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions simplifiée  
Au capital de 166.321,86 Euros  
Siège social :  
24 -26 rue du Général Leclerc  
51200 EPERNAY  
381 687 862 R.C.S. Reims

## Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date  
du 16 Juillet 2025, l'Assemblée Générale  
Extraordinaire des associés, statuant  
dans les conditions prévues par l'article L.  
227-3 du Code de commerce, a décidé la  
transformation de la Société en société par  
actions simplifiée à compter du même jour,  
sans création d'un être moral nouveau et  
a adopté le texte des statuts qui régissent  
désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet,  
son siège, sa durée et les dates d'ouverture  
et de clôture de son exercice social  
demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de  
166.321,86 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET  
DROIT DE VOTE : Tout associé peut  
participer aux assemblées sur justification de  
son identité et de l'inscription en compte de  
ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il  
possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La  
cession d'actions, à l'exception de la cession  
aux associés, doit être autorisée par la  
Société.

Monsieur Maxime DALLEY, gérant, a cessé  
ses fonctions du fait de la transformation de  
la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par  
actions simplifiée, la Société est dirigée par :  
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur  
Maxime DALLEY demeurant 6 lotissement  
«les Petits Prés» - 51530 MANCY.

Pour avis : Le Président.

M2508084



Office Notarial Porte du Pont  
SCP GELIN MACHET GUERDER  
Notaires associés  
7 place du Maréchal Leclerc  
51300 VITRY LE FRANCOIS

GFA DES QUATRE  
CHEMINS

Société civile  
au capital de 189.936,23 Euros  
Siège social : 22 rue Principale  
51320 CORBEIL  
R.C.S. Chalons En Champagne  
numéro 384 187 662

Modification date de clôture  
de l'exercice social

Aux termes d'un procès-verbal  
d'assemblée générale extraordinaire en  
date du 25 septembre 2024, les associés  
du GFA DES QUATRE CHEMINS, dont  
le siège social est à CORBEIL (51320), 22  
rue Principale, immatriculé au R.C.S. de  
CHALONS EN CHAMPAGNE sous le N° 384  
187 662, ont décidé de modifier la date de  
clôture de l'exercice social qui commencera  
dorénavant le 1<sup>er</sup> décembre pour se terminer  
le 30 novembre de chaque année, et ceci  
pour la première fois, à compter de l'exercice  
2026 et corrélativement de modifier l'article  
5 des statuts.

Les modifications statutaires seront  
publiées au R.C.S. de CHALONS EN  
CHAMPAGNE.

Pour insertion : Le notaire.

M2508086



Office Notarial Porte du Pont  
SCP GELIN MACHET GUERDER  
Notaires associés  
7 place du Maréchal Leclerc  
51300 VITRY LE FRANCOIS

GFA  
DES POMMERATS

Modification adresse siège  
social et date de clôture  
de l'exercice social

Aux termes d'un procès-verbal  
d'assemblée générale ordinaire en date du  
25 septembre 2024, les associés du GFA  
DES POMMERATS, dont le siège social est  
à 51320 CORBEIL, immatriculé au R.C.S. de  
CHALONS EN CHAMPAGNE sous le N° 381  
702 620, ont décidé :

- de compléter l'adresse postale du GFA  
DES POMMERATS comme suit : 22 rue  
Principale - 51320 CORBEIL ;
- de modifier la date de clôture de  
l'exercice social qui commencera dorénavant  
le 1<sup>er</sup> décembre pour se terminer le 30  
novembre de chaque année, et ceci pour la  
première fois, à compter de l'exercice 2026  
et corrélativement de modifier l'article 5 des  
statuts.

Les modifications statutaires seront  
publiées au RCS de CHALONS EN  
CHAMPAGNE.

Pour insertion : Le notaire.

M2508087

EARL « Domaine  
B. GIRARDIN »

Exploitation agricole  
à responsabilité limitée  
au capital de 1.000.000 Euros  
Siège social :  
19 rue du Bas de Mancy  
51530 MANCY  
R.C.S. Reims 482 306 826

Par décisions de l'associée unique du 1<sup>er</sup>  
juillet 2025, il a été décidé de transformer à  
compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 l'EARL «Domaine  
B. GIRARDIN» en SARL sans création d'une  
personne morale nouvelle et l'associée a  
adopté le texte des statuts qui régissent  
désormais la société.

Elle a également décidé à compter du 1<sup>er</sup>  
juillet 2025 :

- D'étendre l'objet social aux activités  
suivantes : Toutes prestations de  
services viticoles et vitiocoles manuelles  
et mécaniques, notamment l'application  
de produits phytopharmaceutiques ; - Le  
pressurage de raisins.

- De modifier la dénomination sociale pour  
adopter : «Champagne B. GIRARDIN» ;

- De transférer le siège social au 14  
Grande Rue - 51530 MANCY.

La durée de la société et le capital social  
demeurent inchangés.

Madame Sandrine GIRARDIN, demeurant  
à MANCY (51530), 19 rue du Bas de Mancy,  
demeure gérante.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2508103

## BLANDIN COIFFURE

Société à responsabilité limitée  
à associé unique  
au capital de 20.000 Euros  
Siège social :  
ZAC La Croix Blandin  
Galerie Marchande, Ccial Reims Village  
51100 REIMS  
827 514 266 R.C.S. Reims

## Avis de transformation

Aux termes d'un procès-verbal de  
décisions de l'associé unique en date du  
17 juillet 2025, l'associé unique de la  
société BLANDIN COIFFURE a décidé la  
transformation de la société en société par  
actions simplifiée à compter du 17 juillet  
2025, sans création d'un être moral nouveau.

Ces modifications entraînent la publication  
des mentions suivantes :

FORME :  
ANCIENNE MENTION : Société à  
responsabilité limitée.  
NOUVELLE MENTION : Société par  
actions simplifiée.  
ADMINISTRATION :  
ANCIENNE MENTION : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, gérant.  
NOUVELLE MENTION : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, Président.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET  
DROIT DE VOTE : Tout associé peut  
participer aux assemblées sur justification  
de son identité et de l'inscription en compte  
de ses actions. Chaque associé dispose  
d'autant de voix qu'il possède ou représente  
d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions est  
soumise à l'agrément de la collectivité des  
associés statuant à la majorité simple des  
associés présents ou représentés, sauf en  
présence d'un associé unique.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2508108

GFA  
CLAUDE MICHEL

GFA au capital de 1 213 189,28 €  
Siège social : 8 rue de la République  
51530 MOUSSY  
RCS de REIMS n°414 896 134

L'AGE du 18/07/2025 a décidé à compter  
du 18/07/2025 de nommer en qualité de  
gérante M<sup>me</sup> MICHEL Violette, demeurant  
15 rue Jean Jaurès 51530 MOUSSY en  
remplacement de M<sup>me</sup> DUBOIS Andrée,  
co-gérante, pour cause de décès et de M.  
MICHEL Claude, co-gérant, pour cause de  
décès.

Modification au RCS de REIMS.  
M2508036

## COURCELLES

Société à responsabilité limitée à associé  
unique  
Au capital de 35.000 Euros  
Siège social : 14 rue de Courcelles  
51100 REIMS  
492 642 731 R.C.S. Reims

## Avis de transformation

Aux termes d'un procès-verbal de  
décisions de l'associé unique en date du 17  
juillet 2025, l'associé unique de la Société  
COURCELLES a décidé la transformation de  
la Société en société par actions simplifiée à  
compter du 17 juillet 2025, sans création d'un  
être moral nouveau.

Ces modifications entraînent la publication  
des mentions suivantes :

Forme :  
- Ancienne mention : société à  
responsabilité limitée ;  
- Nouvelle mention : société par actions  
simplifiée.

Administration :  
- Ancienne mention : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, Gérant.

- Nouvelle mention : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, Président.

Admission aux assemblées et droit de  
vote : Tout associé peut participer aux  
assemblées sur justification de son identité  
et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il  
possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions est  
soumise à l'agrément de la collectivité des  
associés statuant à la majorité simple des  
associés présents ou représentés, sauf en  
présence d'un associé unique.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2508109

## FS1

Société à responsabilité limitée à associé  
unique  
Au capital de 60.000 Euros  
Siège social : Rue Jules LOBET  
Centre Commercial LECLERC  
51530 PIERRY  
525 148 292 R.C.S. Reims

## Avis de transformation

Aux termes d'un procès-verbal de  
décisions de l'associé unique en date du 17  
juillet 2025, l'associé unique de la Société  
FS1 a décidé la transformation de la Société  
en société par actions simplifiée à compter  
du 17 juillet 2025, sans création d'un être  
moral nouveau.

Ces modifications entraînent la publication  
des mentions suivantes :

Forme :  
- Ancienne mention : société à  
responsabilité limitée ;  
- Nouvelle mention : société par actions  
simplifiée.

Administration :  
- Ancienne mention : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, Gérant ;

- Nouvelle mention : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, Président.

Admission aux assemblées et droit de  
vote : Tout associé peut participer aux  
assemblées sur justification de son identité  
et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il  
possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions est  
soumise à l'agrément de la collectivité des  
associés statuant à la majorité simple des  
associés présents ou représentés, sauf en  
présence d'un associé unique.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2508110

## Maître Thomas CALMET

Notaire à VOUIERS (08400)  
51 rue Gambetta

GROUPEMENT  
FONCIER AGRICOLE  
JOURNET-RENAUD

au capital de 401.280,00 Euros  
3 rue de la Cochette  
51490 BETHENIVILLE  
R.C.S. 345 263 461 Reims

Aux termes de l'assemblée générale des  
associés du 10 mai 2023, les associés ont  
décidé de proroger la durée du groupement  
de neuf (9) ans de sorte que celle-ci viendra  
désormais à expiration le 30 novembre 2033.

Les statuts ont été modifiés en  
conséquence.

Pour avis : Le gérant.

M2508113

SAINT THIBAUT  
COIFFURE

Société à responsabilité limitée  
à associé unique  
au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
25 rue Saint Thibault  
51200 EPERNAY  
419 249 255 R.C.S. Reims

## Avis de transformation

Aux termes d'un procès-verbal de  
décisions de l'associé unique en date du 17  
juillet 2025, l'associé unique de la Société  
SAINT THIBAUT COIFFURE a décidé la  
transformation de la société en société par  
actions simplifiée à compter du 17 juillet  
2025, sans création d'un être moral nouveau.

Ces modifications entraînent la publication  
des mentions suivantes :

FORME :  
ANCIENNE MENTION : Société à  
responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par  
actions simplifiée.

ADMINISTRATION :  
ANCIENNE MENTION : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, gérant.

NOUVELLE MENTION : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, Président.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET  
DROIT DE VOTE : Tout associé peut  
participer aux assemblées sur justification  
de son identité et de l'inscription en compte  
de ses actions. Chaque associé dispose  
d'autant de voix qu'il possède ou représente  
d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions est  
soumise à l'agrément de la collectivité des  
associés statuant à la majorité simple des  
associés présents ou représentés, sauf en  
présence d'un associé unique.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2508115

## SARL DU PRESSOIR

Société à responsabilité limitée à associé  
unique  
Au capital de 20.000 Euros  
Siège social : 3 rue Porte Lucas  
51200 EPERNAY  
448 617 357 R.C.S. Reims

## Avis de transformation

Aux termes d'un procès-verbal de  
décisions de l'associé unique en date du  
17 juillet 2025, l'associé unique de la  
Société SARL DU PRESSOIR a décidé la  
transformation de la Société en société par  
actions simplifiée à compter du 17 juillet  
2025, sans création d'un être moral nouveau.

Ces modifications entraînent la publication  
des mentions suivantes :

Forme :  
- Ancienne mention : société à  
responsabilité limitée ;

- Nouvelle mention : société par actions  
simplifiée.

Dénomination sociale :

- Ancienne mention : SARL DU  
PRESSOIR ;

- Nouvelle mention : SAS DU PRESSOIR.

Administration :

- Ancienne mention : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, Gérant.

- Nouvelle mention : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, Président.

Admission aux assemblées et droit de  
vote : Tout associé peut participer aux  
assemblées sur justification de son identité  
et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il  
possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions est  
soumise à l'agrément de la collectivité des  
associés statuant à la majorité simple des  
associés présents ou représentés, sauf en  
présence d'un associé unique.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2508116

## WILSON COIFFURE

Société à responsabilité limitée à associé  
unique  
Au capital de 70.000 Euros  
Siège social : 58 Boulevard du Président  
Wilson  
51100 REIMS  
442 877 338 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal de  
décisions de l'associé unique en date du  
17 juillet 2025, l'associé unique de la  
Société WILSON COIFFURE a décidé la  
transformation de la Société en société par  
actions simplifiée à compter du 17 juillet  
2025, sans création d'un être moral nouveau.

Ces modifications entraînent la publication  
des mentions suivantes :

Forme :  
- Ancienne mention : société à  
responsabilité limitée ;

- Nouvelle mention : société par actions  
simplifiée.

Administration :

- Ancienne mention : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, Gérant ;

- Nouvelle mention : Monsieur Laurent  
BARTHELEMY, Président.

Admission aux assemblées et droit de  
vote : Tout associé peut participer aux  
assemblées sur justification de son identité  
et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il  
possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions est  
soumise à l'agrément de la collectivité des  
associés statuant à la majorité simple des  
associés présents ou représentés, sauf en  
présence d'un associé unique.

Mention sera faite au R.C.S.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CHAMPAGNE ALAIN THIENOT SAS au capital de 4.960.200 Euros

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2025, le siège social a été transféré à REIMS (51100), 3 rue du Marc, à compter du même jour.

VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES Société par actions simplifiée au capital de 7.496.520 Euros

Aux termes de l'AGOA du 23/06/2025, en conséquence des dispositions réglementaires empêchant son renouvellement en tant que commissaire aux comptes de la Sté VRANKEN-POMMERY MONOPOLE, la Sté FORVIS MAZARS (anciennement MAZARS), commissaire aux comptes titulaire de la Sté, a présenté sa démission desdites fonctions à compter dudit jour, et a été nommée, en ses lieu et place pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, la Sté AUDITIS, sise 5 rue René Char - 21000 DIJON, 382 535 144 R.C.S. MACON. Mention R.C.S. REIMS. M2508123

SARL DE LA PLACE AM Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 130.000 Euros

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 17 juillet 2025, l'associé unique de la société SARL DE LA PLACE AM a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 17 juillet 2025, sans création d'un être moral nouveau. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

KLEBER COIFFURE Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 8.000 Euros

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 17 juillet 2025, l'associé unique de la Société KLEBER COIFFURE a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 17 juillet 2025, sans création d'un être moral nouveau.

SCI DE LA RUE DES BUCHETTES SCI au capital de 305 330 €

M2508128

d.juris société d'avocats 10 rue Gambetta 51100 REIMS

LES TAXIS DE REIMS

Aux termes des décisions du Conseil de la Gérance de la société «LES TAXIS DE REIMS», SARL coopérative artisanale à capital variable, dont le siège social est situé à REIMS (51100), Cour de la Gare, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 329 058 978, en date du 18/07/2025, il a été constaté la démission des fonctions de cogérante de Madame Audrey VIOLET, demeurant à REIMS (51100), 71 boulevard Paul Doumer, du fait de la cession de sa licence à effet du 01/07/2025. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis, la cogérance.

VRANKEN-POMMERY PRODUCTION Société par actions 60.673.000 Euros

Aux termes de l'AGOA du 23/06/2025, en conséquence des dispositions réglementaires empêchant son renouvellement en tant que Commissaire aux Comptes de la Sté VRANKEN-POMMERY MONOPOLE, la Sté FORVIS MAZARS (anciennement MAZARS), Commissaire aux Comptes titulaire de la Sté, a présenté sa démission desdites fonctions à compter dudit jour, et a été nommée, en ses lieu et place pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, la Sté KPMG, sise 19 rue Clément Ader - Pôle Henri Farman - BP 162 - 51685 REIMS CEDEX 2 - 775 726 417 R.C.S. NANTERRE. Mention R.C.S. REIMS.

Pour avis.

FREY Société anonyme au capital de 80.625.245 Euros

Aux termes d'un procès-verbal en date du 25 juin 2025, l'assemblée générale mixte a décidé de modifier l'article 13.2.4 des statuts intitulé «Quorum-Majorité» afin de permettre au Conseil d'administration de prendre toutes les décisions par visioconférence, en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

Pour avis.

Notaires SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR Notaire associés 9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

Transfert de siege Par décision de l'AGE en date du 01/07/2025, il a été décidé à compter du 01/07/2025 de transférer le siège social au 14 Rue Anatole France, 10400 NOGENT SUR SEINE.

Par décision de l'AGE en date du 01/07/2025, l'associé unique de la société S.A.S. LA SOCIÉTÉ DES VIGNES, a présenté sa démission desdites fonctions à compter dudit jour, et a été nommée, en ses lieu et place pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, la Sté KPMG, sise 19 rue Clément Ader - Pôle Henri Farman - BP 162 - 51685 REIMS CEDEX 2 - 775 726 417 R.C.S. NANTERRE. Mention R.C.S. REIMS.

M2508137

d.juris société d'avocats 10 rue Gambetta 51100 REIMS

HTK

Par décision de l'Associé Unique de la société HTK, SAS au capital de 10.000 € dont le siège social est à FRANCHEVILLE (51240), 17 rue de Chaillot, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 892.310.624, en date du 27/06/2025, il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 27/06/2025, aux activités suivantes :

REPENSER LA VILLE Société par actions simplifiée au capital de 600.000 Euros

Aux termes d'un procès-verbal en date du 17 juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire a nommé en qualité de Commissaire aux Comptes et pour une durée de six exercices venant à expiration lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030, la société FCN, société anonyme dont le siège social est situé à BEZANNES (51430), 160 rue Louis Victor de Broglie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le numéro 337 080 089.

Pour avis.

S.A.S. LA SOCIÉTÉ DES VIGNES Siège social :

L'assemblée générale en date du 11 juillet 2025 a décidé l'augmentation du capital social d'une somme de 111.000 € pour le porter de 2.589.000 € à 2.700.000 € par création de 111 actions nouvelles émises au prix unitaire de 1.870 €.

Pour avis : Le Président.

COTEAUX DU BARROIS Société civile au capital de 253.840 Euros

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juillet 2025, le capital de la société a été réduit de 253.840,00 € à 238.336,00 €, suite au rachat de parts sociales.

Le Gérant.

EARL « GALLOIS-DELANERY » Capital social : 253.050,12 Euros

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16/06/2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 16/06/2025 :

- Extension de l'objet social à l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

M2508166

SARL LA BOITATIF Société à responsabilité limitée à associé unique

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Avis de modifications

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de DIZY (51530), 580 avenue du Général Leclerc à MARDEUIL (51530), Ferme de Saint Antoine, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

M2508188

société d'avocats NOMODOS Société d'Avocats 10 Boulevard Landy - BP 2105 51074 REIMS CEDEX

GEOFFROY HOLDING Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Aux termes de décisions du 18 juillet 2025, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'une somme de 1.717.000 € pour le porter de 1.000 € à 1.718.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

JIVA Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de livraison de plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de transférer le siège social 4 passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

M2508232

MMBA Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2025 : a décidé de transférer le siège social 3 rue Alfred Thomas - 51500 LUDES au 10 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

MMBA Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2025 : a décidé de transférer le siège social 3 rue Alfred Thomas - 51500 LUDES au 10 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2025 : a décidé de transférer le siège social 3 rue Alfred Thomas - 51500 LUDES au 10 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2025 : a décidé de transférer le siège social 3 rue Alfred Thomas - 51500 LUDES au 10 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2025 : a décidé de transférer le siège social 3 rue Alfred Thomas - 51500 LUDES au 10 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2025 : a décidé de transférer le siège social 3 rue Alfred Thomas - 51500 LUDES au 10 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2025 : a décidé de transférer le siège social 3 rue Alfred Thomas - 51500 LUDES au 10 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2025 : a décidé de transférer le siège social 3 rue Alfred Thomas - 51500 LUDES au 10 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2025 : a décidé de transférer le siège social 3 rue Alfred Thomas - 51500 LUDES au 10 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

 **FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

**APACH'**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 20.000 Euros  
Siège social :  
23 rue du Mont  
51130 CLAMANGES  
953 509 627  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 23/07/2025, l'Associé Unique a décidé de modifier l'objet social anciennement prise en charge encadrée et définie, de personnes, adultes ou enfants, présentant des pathologies, ou non, à travers la pratique d'activités physiques adaptées (APA) qui devient La société a pour objet la conception, l'organisation et la mise en œuvre d'activités physiques adaptées (APA) et d'activités de bien-être, à destination de tous publics, notamment des personnes en situation de fragilité (personnes âgées, personnes atteintes de pathologies chroniques, personnes en situation de handicap, etc.). Elle vise, par ces actions, à améliorer l'état de santé physique, mental et social des bénéficiaires, à retarder les effets liés au vieillissement ou à une pathologie, à favoriser leur autonomie, et à lutter contre l'isolement en recréant du lien social et en facilitant l'inclusion sur leur territoire de vie. La société peut également développer des actions de formation, de sensibilisation, de prévention en santé, ainsi que toute activité annexe ou connexe contribuant à la promotion de l'activité physique sous toutes ses formes, notamment dans une démarche d'éducation à la santé, de sport-santé ou de lutte contre la sédentarité. Elle exerce ses activités dans une démarche d'utilité sociale, sans but lucratif principal.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.  
Modification au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.  
M2508267

 **NOMDOS**  
Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

**ARF**  
SAS au capital de 11.878.040 Euros  
Siège social : Avenue Du 29 Août 1944 Chez  
Novotel  
51430 Tinquieux  
499 688 273 R.C.S. Reims

L'Assemblée du 05/06/2025 a décidé de :  
- nommer la société DECIMALE, SAS ayant son siège social au 11 rue des Bons Malades - 51100 REIMS, immatriculée au R.C.S. de Reims sous le n° 391 495 298, en qualité de CAC Titulaire en remplacement de M. Eddie CONCHERI ;  
- ne pas remplacer M. Philippe BLAVIER, CAC Suppléant, parti à la retraite.  
Modification au R.C.S. de REIMS.  
M2508277

 **NOMDOS**  
Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

**SOCIETE DU MOTEL DE REIMS TINQUEUX**  
SAS au capital de 100.000 Euros  
Siège social :  
Route de Soissons - 51430 TINQUEUX  
421 380 981 RCS Reims

L'Assemblée du 05/06/2025 a décidé de :  
- nommer la société DECIMALE, SAS ayant son siège social au 11 rue des Bons Malades - 51100 REIMS, immatriculée au RCS de Reims sous le n° 391 495 298, en qualité de CAC Titulaire en remplacement de M. Eddie CONCHERI ;  
- ne pas remplacer M. Philippe BLAVIER, CAC Suppléant, parti à la retraite.  
Modification au RCS de REIMS.  
M2508278

**PCM**  
Société Civile au capital de 9.200.000 Euros  
Siège Social : 17 rue du Château  
51390 GUEUX  
509 811 857 R.C.S. Reims

En date du 19 juin 2025, il a été décidé de réduire le capital social d'un montant de 3.300.000 €, pour le ramener de 9.200.000 € à 5.900.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention au R.C.S. de REIMS.  
M2508169

**CHAMPAGNE VILMART PERE ET FILS**  
Société Civile d'Exploitation Viticole  
au Capital Social de 20.000 Euros  
Siège Social :  
10 rue Marcel Chansou  
51500 RILLY LA MONTAGNE  
RCS Reims 800 821 142  
N° SIRET : 800 821 142 00018

Suivant décisions en date 1<sup>er</sup> Juillet 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la Société fixé antérieurement à RILLY LA MONTAGNE (51500), 10 rue Marcel Chansou, à RILLY LA MONTAGNE (51500), 16 rue Kellermann, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2025.

La gérance.  
M2508350

**GROUPE LOPPIN ET JEAN**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 4.200.000 Euros  
Siège social :  
Avenue du Gal de Gaulle, VERTUS  
51130 BLANCS-COTEAUX  
RCS Châlons en Champagne  
735 520 066

Au terme d'une DUA du 8 juillet 2025, les associés ont décidé :  
- de nommer la Société CASYLDA, SAS au capital de 1.000 € dont le siège social est 35 avenue de la Libération à Laxou (54520), RCS NANCY 917 760 472, dont le représentant légal est M. Sylvain CALLET demeurant 35 Avenue de la Libération à LAXOU (54520) en qualité de représentant permanent de la SAS L&J Continuum, Présidente personne morale, en remplacement de la SAS B&L Invest qui était le représentant légal,  
- de nommer la société B&L INVEST, SAS au capital de 10.000 € dont le siège social est 5 rue de Serre à NANCY (54000), RCS NANCY 938 011 780, en qualité de directeur général dont le représentant permanent sera Monsieur Bruno ESCAMEZ demeurant 5 rue de Serre à NANCY (54000),

avec effet à compter du 1<sup>er</sup> août 2025  
M2508352

 **NOMDOS**  
Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

**LES CLEFS PATRIMOINE**  
Société civile au capital de 1.000 Euros  
Siège Social :  
30 rue Buirette - 51100 REIMS  
824 901 458 RCS Reims

Aux termes d'un acte sous seing privé portant décisions unanimes des associés en date du 16 juillet 2025, il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 120 € pour le ramener de 1.000 € à 880 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention au RCS de REIMS.  
M2508282

 **NOMDOS**  
Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

**GRAND CLOS**  
Société Civile au capital de 2.000 Euros  
Siège Social : 17 rue du Château  
51390 GUEUX  
524 105 400 R.C.S. Reims

En date du 19 juin 2025, il a été décidé de :  
- augmenter le capital social de la Société d'un montant de 137.800 € pour le porter de 2.000 € à 139.800 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence ;  
- nommer Victor DUNTZE, demeurant 30 rue des Moulins - 51100 REIMS, en qualité de nouveau gérant en remplacement de Claire MONTAUDON, démissionnaire.  
Mention au R.C.S. de REIMS.  
M2508285

 **PERSPECTIVES D'AVENIR**  
Expertise Comptable  
3 rue Joseph Cugnot  
51430 TINQUEUX

**ONIELS**  
SAS au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 53 rue Gustave Laurent  
51100 REIMS  
R.C.S. de REIMS n°949 594 832

**Transfert de siège**  
L'AGE du 01/07/2025 a décidé a décidé le transfert du siège social au 40, rue des Capucins, 51100 REIMS à compter du 01/07/2025.  
Mention : RCS de REIMS  
le president  
M2508365

 **LUTUN & SHALGIAN**  
Notaires Associés  
Commercial - Rémois - Vitvins-Toronnais

**H. LALOUELLE**  
Changeement de gérant et de dénomination sociale

Dénomination : «H. LALOUELLE».  
Forme : «E.A.R.L.». Siège social : SAINT MARTIN D'ABLOIS (51530), 6B Hameau de Montbายน. Objet social : activité viticole. Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital social : SEPT MILLE CINQ CENTS € 7.500,00 €, divisé en 750 parts sociales de 10,00 € chacune.  
Suivant acte reçu par Maître Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL (51350), le 2 juillet 2025, enregistré à REIMS le 10 juillet 2025 sous les références 2025 N 2159, Monsieur Paul LALOUELLE a été nommé gérant de ladite société à compter du 2 juillet 2025 et la dénomination sociale a été modifiée pour devenir « P. LALOUELLE ».  
Pour insertion : Me Romain SHALGIAN.  
M2508295

 **d.juris**  
société d'avocats  
10 rue Gambetta  
51100 REIMS

**GROUPEMENT DE LA MAISON DE SANTE DE SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE**

Aux termes des décisions de la gérance de la société GROUPEMENT DE LA MAISON DE SANTE DE SAINT MARTIN SUR LE PRE, au capital de 270 euros, dont le siège est à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520), 16 ter route de Louvois, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 877.780.932, en date du 16/07/2025, suivant pouvoirs conférés par décisions unanimes des associés en date du 24/06/2025, il a été décidé les modifications suivantes :

REDUCTION DE CAPITAL : il a été procédé à une réduction du capital de 10 € consécutive à l'annulation de 1 part sociale de 10 € de valeur nominale. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence : Ancienne mention : 270 euros ; Nouvelle mention : 260 euros.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis et mention : Monsieur Nicolas LAFFERRE, cogérant.  
M2508301

**L&J CONTINUUM**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 2.650.000 Euros  
Siège social :  
10 Rue Général De Gaulle  
51130 BLANCS COTEAUX  
939 628 152  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération du Comité de stratégie en date du 8 juillet 2025, il résulte que :  
- La Société CASYLDA, SAS au capital de 1.000 € dont le siège est 35 avenue de la Libération à Laxou (54520), RCS NANCY 917 760 472, laquelle sera représentée par son Président, M. Sylvain CALLET a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société SAS B&L INVEST représentée par son Président M. Bruno ESCAMEZ, démissionnaire.  
- La société B&L INVEST, SAS au capital de 10.000 € dont le siège social est situé 5 rue de Serre à NANCY (54000), RCS NANCY 938 011 780, laquelle sera représentée par son Président, Monsieur Bruno ESCAMEZ, a été nommée en qualité de Directeur général avec effet à compter du 1<sup>er</sup> août 2025.  
M2508355

 **PERSPECTIVES D'AVENIR**  
Expertise Comptable  
3 rue Joseph Cugnot  
51430 TINQUEUX

**EOCT**  
SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 26 RUE ROBERT FULTON  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°982 139 339

**Transfert de siège**  
L'AGE du 01/07/2025 a décidé a décidé le transfert du siège social au 40, rue des Capucins, 51100 REIMS à compter du 01/07/2025.  
Mention : RCS de REIMS  
La gérance  
M2508368

**JIVA**  
Suite à l'annonce n° M2508216, parue dans le journal matot-braine.fr le 23/07/2025, il convenait de lire : «de transférer le siège social 4 Impasse Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 4 Passage Chamorin - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 13 juin 2025».  
M2508318

POURSUITE D'ACTIVITE

 **FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

**FCN Reims Farman**  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

**PHARMONWEB**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 201.600 Euros  
Siège social :  
21 rue de Baconnes  
51430 BEZANNES  
407 930 908 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2025, l'AGO des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.  
M2503059

 **Groupe Prieur**  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

**CF ENERGIE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 1 chemin de Clamanges  
51230 LENHARREE  
982 958 936 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 27 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.  
M2507131

**LES PRODUITS FRAIS AUX MARCHES**

Aux termes des décisions du 10/09/2023, l'associé unique de la société LES PRODUITS FRAIS AUX MARCHES, SARL au capital de 100 € dont le siège est situé 29 route de Saint Oulph - 51280 CLESLES, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n°884 117 094, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. Le gérant.  
M2508028

**SC NOVIVEST**  
Société civile  
au capital de 290.100 Euros  
Siège social :  
10 rue de la Saint Pierre  
51300 NORROIS  
R.C.S. Châlons en Champagne  
n° 812 700 433

L'assemblée générale extraordinaire du 29/11/2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.  
Modification au R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Nicolas VIGNEAU.  
M2508082

**SARL « Didier VESSELLE »**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 16 rue Gambetta  
51150 BOUZY  
R.C.S. Reims 981 433 626

Par décision de l'associé unique en date du 30 juin 2025, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis : Le représentant légal.  
M2508106

**SARL « PROTAIN JM »**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 5 bis rue de Vaudemange  
51150 ISSE R.C.S. Chalons-En-Champagne  
817 561 111

Par décision de l'associé unique en date du 15 mai 2025, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce de ne pas dissoudre la société.  
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Pour avis : Le représentant légal.  
M2508114

**Pôle Ortho Expert**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
14 bis rue Rayet Liénart  
51420 WITRY LES REIMS  
982 966 764 RCS Reims

Perte de la moitié du capital

Conformément à l'article L225-248 du code du commerce, l'associé unique a décidé le 31/03/2025 de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.

Mention en sera faite au RCS de REIMS.  
Pour avis.  
M2508161

**FREY RIVIERA**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 106.980 Euros  
Siège social :  
1 rue René Cassin - Parc d'affaires  
TGV Reims-Bezannes  
51430 BEZANNES  
RCS Reims 979 434 321

Aux termes d'un procès-verbal des décisions en date du 5 juin 2025, l'Associé Unique statuant conformément aux articles L. 225-248 alinéa 1 et L. 227-1 alinéa 3 du Code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et de poursuivre l'activité.  
RCS REIMS.  
Pour avis.  
M2508253

**Société coopérative par actions simplifiée à capital variable « PAYSAGISTES SERVICES AUX PARTICULIERS »**  
Société coopérative par actions simplifiée à capital variable  
Sigle : PASAP

Siège social : Complexe Agricole du Mont Bernard Route de Suippes  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
R.C.S. Châlons en Champagne  
902 153 774

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2025, les actionnaires, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.  
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Pour avis.  
M2508303

DISSOLUTION DE SOCIETE



**AVOCATS ASSOCIES**  
**GN IMMO**  
SCI au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
138 rue Léon Faucher  
51100 REIMS  
RCS de Reims n° 814 481 487

Avis de dissolution

L'assemblée générale du 30/06/2025 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> NOIZAT Laetitia, demeurant 33 rue Coquebert 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation 14 place du Chapitre 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
Le liquidateur.  
M2508165

 **FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

**FCN Epervay**  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

**SAS LES BARBOTINES**  
SAS au capital de 15 000 €  
Siège social : 1 Place Tritant - 51150 BOUZY  
RCS REIMS 479 932 048

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie-Thérèse BONNAIRE, demeurant : 10 rue Jeanne d'Arc - 51150 BOUZY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
Le siège de la liquidation est fixé : 10 rue Jeanne d'Arc - 51150 BOUZY.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des Sociétés.  
Pour avis : Le liquidateur.

M2505085

**LE TAXI D'EMMA**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000,00 Euros  
Siège : 5 rue Neuve  
51360 BEAUMONT SUR VESLE  
R.C.S. Reims 813 634 060

Avis de dissolution

L'AGE du 30/06/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société. M<sup>me</sup> Emmanuelle MOUSSE, demeurant 8 rue Alphonse Deffaut - 51100 REIMS a été nommée liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du siège social 5 rue Neuve - 51360 BEAUMONT SUR VESLE. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : Le liquidateur.  
M2507373

 **FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

**FCN Reims Moissons**  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51688 REIMS CEDEX 2

**LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PRIOUX 1**

Société civile en liquidation amiable  
Société civile  
au capital de 30.489,79 Euros  
Siège social :  
4 rue des Berceaux  
51200 EPERNAY  
418 953 337 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mars 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bertrand DEBARLE, demeurant 3 rue Saint Pierre, La Renarderie - 51270 MONTMORT-LUCY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3 rue Saint Pierre, La Renarderie - 51270 MONTMORT-LUCY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.  
Le liquidateur.  
M2508091

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

**SCI JN**  
Société civile immobilière  
en liquidation  
au capital de 60.979,60 Euros  
Siège social :  
93 A rue Gambetta - 51100 REIMS  
388 412 199 R.C.S. Reims

### Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16/06/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Pierre GUY demeurant 93 A rue Gambetta - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 93 A rue Gambetta - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2508344

### GAIA CHAMONIX

SCI au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social : 78 rue Frédéric Passy  
51430 BEZANNES  
914 772 660 RCS de Reims

Le 27/06/2025, l'Assemblée des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27/06/2025 nommé liquidateur M. Nicolas LONGERON, 78 Rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES et fixé le siège de liquidation au siège social.

M2508150

### DGL NEUDFCHATEAU CONFLANS

SCI au capital de 900,00 Euros  
Siège social :  
78 rue Frédéric Passy  
51430 BEZANNES  
450 918 347 RCS de Reims

Le 27/06/2025, l'Assemblée des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27/06/2025 nommé liquidateur M. Nicolas LONGERON, 78 Rue Frédéric Passy - 51430 BEZANNES et fixé le siège de liquidation au siège social.

M2508154

**AUDEXCO**  
EXPERTISE COMPTABLE  
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

### EURL VIDA SECU

EURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 5 RUE BOB HOFFMAN  
51170 FISMES  
RCS de REIMS n°953 673 670

En date du 25/06/2025, l'associé unique a approuvé la dissolution volontaire de la société à compter du 25/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. FALL Baye Cheikh, demeurant 5 RUE BOB HOFFMAN 51170 FISMES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2508156

### DOS D'ANE

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : Domaine de la Garenne - La Chalmelle  
51120 LA FORESTIERE  
RCS de REIMS n°503 917 338

#### Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2025 a approuvé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> NORMAND Annette, demeurant 11 Hameau de la Chalmelle, DOMAINE DE LA GARENNE 51120 LA FORESTIERE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2508185

### SARL JAKLE

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 200.000 Euros  
Siège social : 4 voie Romaine  
Hameau de Vaudétré  
51110 HEUTREGIVILLE  
434 785 127 R.C.S. Reims

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Dominique PINTO, demeurant 4 Voie Romaine - Hameau de Vaudétré - 51110 HEUTREGIVILLE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 4 voie Romaine - Hameau de Vaudétré - 51110 HEUTREGIVILLE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2508231

### ECCLAIRA

Société par actions simplifiée  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
47 rue de Chativesle - 51100 REIMS  
980 859 979 RCS Reims

Par AGE du 31 mai 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Aude GIRARD, demeurant 47 Rue de Chativesle - 51100 REIMS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, 47 rue de Chativesle - 51100 REIMS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2508274

### LA VIGNE EN ROSE

SAS au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 2 rue Marechal  
51360 VERZENAY  
884 511 932 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 31/12/2024 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2024, et est nommé liquidateur M<sup>me</sup> MOTHE EMILIE, demeurant 33 rue Hannequin - 51100 REIMS, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de Reims.

M2508275

### ATELIER CHAMPENOIS D'ACCOMPAGNEMENT INDUSTRIE ACA INDUSTRIE

SASU au capital de 400.000 Euros  
2D rue Maurice Halbwachs  
51100 REIMS  
R.C.S. Reims 880 773 569

L'associée unique a décidé, le 9 juillet 2025, la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2025, désigné en qualité de liquidateur Monsieur Patrick Cuffet, demeurant 39 bis rue Denis Diderot à TINQUEUX (51430) et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur. Mention au R.C.S. de REIMS.

M2508309

### Maîtres BOUFFIN, MARCHAND

Notaires associés  
4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE

### GFA DU PAIN BLANC

Aux termes d'un acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE, le 28 juin 2025, les associés de la société dénommée GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU PAIN BLANC, groupement foncier agricole au capital de 223.288,00 € ayant son siège social à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 17 rue Montaigne identifiée au SIREN sous le numéro 443 875 331 et immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 28 juin 2025. A été nommé liquidateur : Madame Marie-France BOULLOY, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 17 rue Montaigne, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé en l'étude des Maîtres BOUFFIN-MARCHAND, Notaires associés à SEZANNE.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention, Maître BOUFFIN.

M2508336

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

### CAM INVESTISSEMENTS

Société civile immobilière  
en liquidation  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
3 rue Brûlée - 51100 REIMS  
Siège de liquidation :  
4 bis chemin des Chênes  
38113 VEUREY VOROIZE  
878 916 634 R.C.S. Reims

#### Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 juin 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Justine BENEDET, demeurant 4 bis chemin des Chênes - 38113 VEUREY VOROIZE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 bis Chemin des Chênes - 38113 VEUREY VOROIZE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2508348

### CLOTURE

### DE LIQUIDATION

**baillot**  
& ASSOCIÉS  
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

### PIERRE PASCAL GUIZZETTI ET THIERRY COLLET COMMISSAIRES-PRISEURS ASSOCIES SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE DE COMMISSAIRES-PRISEURS

SCP au capital de 92993,89 €  
Siège social : 25 rue du Temple  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°328 467 659

L'AGO du 31/05/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. COLLET Thierry de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2025. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2506828

**AUDEXCO**  
EXPERTISE COMPTABLE  
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

### ESPLANADE

EURL au capital de 7 800 €  
Siège social : 1 RUE ALEXANDER FLEMING  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°479 728 446

#### Avis de liquidation

En date du 01/07/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DARDART Eric de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/07/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2508241

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

### LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PRIXOUX 1

Société civile en liquidation amiable  
au capital de 30.489,79 Euros  
Siège social :  
4 rue des Berceaux - 51200 EPERNAY  
Siège de liquidation :  
3 rue Saint Pierre, La Renarderie  
51270 MONTMORT LUCY  
418 953 337 R.C.S. Reims

#### Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 mars 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bertrand DEBARLE, demeurant 3 rue Saint Pierre, La Renarderie - 51270 MONTMORT LUCY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le liquidateur.

M2508338

### SARL JOET

SARL au capital de 1 200 €  
Siège social : 5 rue du Général Gouraud  
51400 MOURMELON LE GRAND  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°491 343 810

#### Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 27/06/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. JACQUET Gilles de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2507229

### SARL SECURELEC

Société en liquidation  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 23 rue du Bois des Jots  
51480 CUMIERES  
SIRET : 505 119 339 00016

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé Monsieur TRITANT Frédéric de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Reims. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims.

Le Liquidateur :

Monsieur TRITANT Frédéric.

M2507697

### LE FLOW

Par décisions du 31/03/2025 l'associé unique de la société en liquidation LE FLOW SARL, SARL au capital de 1.000,00 € ayant son siège social 73 rue Notre Dame - 51120 SEZANNE et son siège de liquidation 34 rue Georges Lainé - 51120 BROYES, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n°813 324 639, a approuvé le compte définitif de liquidation, Monsieur Julien CABAU demeurant 34 rue Georges Lainé - 51120 BROYES, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de REIMS.

M2507974

### BAZIN ET FILS

SCI au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
1 rue de Chanteraine  
51400 CUPERLY  
825 297 104  
RCS de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 21/07/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. BAZIN LAURENT, demeurant 1 rue de Chanteraine - 51400 CUPERLY pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Radiation au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2508171

**GN**

AVOCATS  
ASSOCIES

### DISTILLERIE REMOISE

SAS au capital de 5 000 €  
Siège social : 31 b rue du Val Clair - ZI La Pompelle  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°914 393 863

#### Avis de liquidation

L'assemblée générale du 18/07/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GUY François de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 18/07/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2508173

### DOS D'ANE

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : Domaine de la Garenne - La Chalmelle  
51120 LA FORESTIERE  
RCS de REIMS n°503 917 338

#### Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 30/06/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M<sup>me</sup> NORMAND Annette de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2508187

### GAIA CHAMONIX

SCI au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social :  
78 rue Frédéric Passy  
51430 BEZANNES  
914 772 660 R.C.S. de Reims

Le 17/07/2025, l'assemblée des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 17/07/2025. Radiation au R.C.S. de REIMS.

M2508264

### DGG FLERS

SCI au capital de 900,00 Euros  
Siège social :  
2 rue du Commerce  
51350 CORMONTREUIL  
451 087 548 R.C.S. de Reims

Le 18/07/2025, l'assemblée des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 18/07/2025. Radiation au R.C.S. de REIMS.

M2508265

### ECCLAIRA

Société par actions simplifiée  
en liquidation  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
47 rue de Chativesle - 51100 REIMS  
980 859 979 RCS Reims

Aux termes de l'AGO du 31/05/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/05/2025 ; donné quitus au Liquidateur Madame Aude GIRARD, demeurant 47 Rue de Chativesle - 51100 REIMS, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation au 31/05/2025. Mention sera faite au RCS de REIMS.

M2508280

### SARL « SPS »

Société à responsabilité limitée en  
liquidation  
Capital social : 15.000 Euros  
Siège social : 122 rue de Retortat  
51120 SEZANNE  
R.C.S. Reims 519 978 100

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 07/07/2025, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2508284

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

### CAM

Société à responsabilité limitée en  
liquidation  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 3 rue Brûlée  
51100 REIMS  
Siège de liquidation : 9 Cours Jean-Baptiste  
Langlet - 51100 REIMS  
841 367 105 R.C.S. Reims

#### Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2024, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Justine BENEDET demeurant 9 Cours Jean-Baptiste Langlet - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite décision. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2508346

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

### CAM INVESTISSEMENTS

Société civile immobilière  
en liquidation  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
3 rue Brûlée - 51100 REIMS  
Siège de liquidation :  
4 bis chemin des Chênes  
38113 VEUREY VOROIZE  
878 916 634 R.C.S. de Reims

#### Avis de clôture de liquidation

Suivant délibérations en date du 30 juin 2025, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation, décharg

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne / Ardennes

### TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

#### DGL NEUDFCHATEAU CONFLANS

SCI au capital de 900,00 Euros  
Siège social : 78 rue Frédéric Passy  
51430 BEZANNES 450 918 347 R.C.S.  
de Reims

Au terme d'une décision en date du 22/07/2025, la société FGR, SAS au capital de 13.157.700 € dont le siège social est situé 54 rue de Londres à PARIS (75008), immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le n° 749 842 696, a, en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société dénommée DGL NEUDFCHATEAU CONFLANS.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, les créanciers de ladite société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la présente parution.  
M2508260

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



**SAS "PJHB, Notaires Associés"**  
27 Boulevard de la Motte  
51200 EPERNAY

#### EPOUX GIMONNET

Suivant acte reçu par Maître Jean-Louis HOUDARD, Notaire, associé de la SAS «PJHB, Notaires associées», titulaire d'un Office notarial dont le siège est à EPERNAY (Marne), 27 boulevard de la Motte, CRPCEN 51022, le 11 juillet 2025, il a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution au seul choix du conjoint survivant :

- Pour moitié en pleine propriété et moitié en usufruit ;
- Pour la totalité en toute propriété ;
- Pour la totalité en usufruit ;
- Ou pour la moitié en pleine propriété.

Entre :  
Monsieur Olivier Pierre Philippe GIMONNET, viticulteur, et Madame Blandine Monique Marie CHAIGNE, conseillère conjugale et familiale, demeurant ensemble à EPERNAY (51200) 54 avenue Paul Chandon.

Monsieur est né à CRAMANT (51530) le 29 avril 1959,  
Madame est née à VERSAILLES (78000) le 6 septembre 1959.

Mariés à la mairie de CUIS (51530) le 10 septembre 1983 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître André CALSAC, notaire à AVIZE (51190), le 9 septembre 1983.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.  
Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.  
Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.  
Pour insertion, le Notaire.

M2508069

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

#### Jugement du 17 juillet 2025

**SAS WAHOU PARE-BRISE**, 6 bis rue Denis Papin, 51100 Reims, RCS Reims 984 889 576. La vente, la réparation, la pose de pare-brise, vitrerie, optique, accessoires, sur véhicule léger, poids lourd, utilitaires, engins agricoles et tous engins roulants, négoce de véhicules. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selari Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims.  
M2508132

### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

#### Jugement du 08 juillet 2025

**SAS 3BM SECURITE**, 7 rue Pierre Salmon, 51430 Bezannes, RCS Reims 902 901 362. Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage de biens meubles ou immeubles, ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 avril 2025, désignant mandataire judiciaire Selari Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.  
M2508317

### CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

#### Jugement du 16 juillet 2025

**SARL MORLET**, 8 allée Paul Halary, 51100 Reims, RCS Reims 794 807 156. Plomberie chauffage de ts types achat ou vente de plomberie et de matériel ou produits de chauffage et électrique climatisation ventilation traitement d'air automatisme régulation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif désignant la SELARL Amandine RIQUELME (Me Amandine RIQUELME) en qualité de mandataire.  
M2508254

**SARL HANIQUÉ FRÈRES**, rue du Docteur Robert Creusat, ZAC la Neuville, 51100 Reims, RCS Reims 753 704 063. Rachat et vente de tous objets d'occasion dont les bijoux et les métaux précieux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2508255

**SARL Soyons Cash**, 173 avenue Jean Jaurès, 51100 Reims, RCS Reims 948 915 244. Achat, vente et réparation de matériel informatique, de téléphonie, de produits numériques, de produits culturels, de jeux vidéo, de petit et gros électro-ménager, cd, dvd, point de retrait et d'envoi de colis.. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2508256

**LEJEUNE (nom d'usage LEJEUNE) Frédéric Auguste**, 2 rue Charles Ledru, 51170 Fismes, RCS Reims 507 531 572. Boulangerie pâtisserie et épicerie avec tournées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2508257

## Ardennes

### CONSTITUTION DE SOCIETE

#### DIKOR CONCEPT

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 22 rue Jules Lobet  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES le 17/07/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique (SASU).

DÉNOMINATION : DIKOR CONCEPT.

NOM COMMERCIAL : DIKOR.

SIÈGE : 22 rue Jules Lobet - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €. OBJET : Travaux de finition dans la construction, revêtements muraux tous types de produits et de matériaux, revêtements de sol tous types de produits et de matériaux (parquets, bois, marbre etc.), achat, vente et pose de matériaux d'occultation, brises-vues, clôtures, portails, achat, vente et pose de matériel de construction, import, export de matériaux et matériels de bâtiment et de construction, travaux d'aménagement d'intérieur et d'extérieur.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Actions librement cessibles entre associés. AGRÈMENT : Les cessions d'actions aux tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Iliham UCGUN, demeurant 39 rue Marceau - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

LA SOCIÉTÉ sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2508262

#### BATI RÉNOVATION 08

##### Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 10/07/2025 par Maître Florent COLAS, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 36 Cours Aristide Briand, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BATI RÉNOVATION 08

Siège : BR08

Objet social : Travaux d'installation d'équipement thermiques et climatisation, Intermédiation dans toutes activités non réglementées. Rénovation tous corps d'état, électricité, plomberie, isolation

Siège social : 2 Avenue de La Marck, 08200 SEDAN

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Président : M. BENCHILLA Karim 3 rue du Calvaire 08200 SEDAN

Admission aux assemblées et droits de votes : L'Assemblée est présidée par le Président de la Société. A défaut, elle élit son Président. L'assemblée désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des associés.

Karim Benchilla

M2508120

#### JOY PERFORMANCE AGRICOLE

Par acte SSP du 05/07/2025 il a été constituée une SASU dénommée : JOY PERFORMANCE AGRICOLE. SIÈGE SOCIAL : 06 boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. SIGLE : JOY PA. CAPITAL : 1 €. OBJET : La société a pour objet :

- La fourniture de prestations de services agricoles (travaux agricoles, conseil en exploitation, gestion de cultures, activité consistant à tailler les vignes, activité de ramassage de raisins..) ;

- Toutes activités connexes ou complémentaires (location de matériel agricole, etc.) ;

- Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet. PRÉSIDENT : M. BA Boubacar Biro, 06 boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.  
M2507788

**SASU HOLDING  
VLMG**

Avis est donné de la constitution de la société SASU HOLDING VLMG, au capital de 1.000 €. SIÈGE : 15 place d'Armes - 08200 SEDAN.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ; La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ; Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de daton en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1.000 €.

Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : Monsieur Vincent GRANDGUILLAUME, demeurant 15 place d'Armes - 08200 SEDAN.  
M2508001

**GROUPEMENT  
FONCIER AGRICOLE  
DE CHAUMONT-  
BRAY**

Au capital de 333.863,31 Euros  
Siège social :  
08220 CHAUMONT PORCIEN  
R.C.S. Sedan 412.446.106

Modifications statutaires

Aux termes d'un acte reçu par Maître COLLET MONOD, notaire à SIGNY L'ABBAYE le 20 février 2025, il a décidé la modification suivante :

- Réduction du capital à la somme de TROIS CENT TRENTÉ TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE TROIS € TRENTE UN CENTIMES (333.863,31 €) par retrait d'actif.

Pour Avis : Me Sophie COLLET MONOD.

M2508065



**Corinne MANFAIT**  
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes  
109 avenue Jean Monnet  
51430 BEZANNES

**Canal Paradis**  
Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
14 place Hélène Cyminski - 08300 RETHEL  
En cours d'immatriculation

Suivant acte sous seing privé en date à RETHEL (Ardennes) du 22 juillet 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : Canal Paradis.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE : 14 place Hélène Cyminski - 08300 RETHEL.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : M<sup>me</sup> Hannah LORAIN, demeurant à PARIS (75010), 11 rue de la Grange aux Belles.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2508229



**Corinne MANFAIT**  
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes  
109 avenue Jean Monnet  
51430 BEZANNES

**PURA'A**  
Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 32 rue Hippolyte Noiré  
08300 RETHEL  
En cours d'immatriculation

Suivant acte sous seing privé en date à RETHEL (Ardennes) du 23 juillet 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PURA'A.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE : RETHEL (08300), 32 rue Hippolyte Noiré.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 € (apports en numéraire).

GERANCE : M. Hugo PRIGNON, demeurant à CHAUMONT (52000), 88 avenue de la République et M<sup>me</sup> Julie MONTEL, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 2 rue Louis Lagrange.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2508327

**SCI MLCV**

Avis est donné de la constitution de la société SCI MLCV, au capital de 1.000 €. SIÈGE : 15 place d'Armes - 08200 SEDAN.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattachent directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1.000 €.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants uniquement.

GERANTE : Madame Charlotte PAUL, demeurant 14 avenue de Nancy - 57000 METZ.

GERANT : Monsieur Vincent GRANDGUILLAUME, demeurant 15 place d'Armes - 08200 SEDAN.  
M2508003

Pour avis : Le président.

M2508211

**ULKEM FOOD**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
porté à 150 000 Euros  
Siège social : 27 Rue de la Gare  
08090 TOURNES  
850 496 217 RCS Sedan

Aux termes de décisions en date du 2 juillet 2025, l'Associé Unique a décidé ;

- d'augmenter le capital social de 140 000 euros par incorporation de réserves.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150 000 €).

- d'étendre l'objet social aux activités de ventes aux particuliers et ventes au comptoir et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le président

M2507552



Rectificatif de l'annonce N° M257788 paru dans le Matot-braine.fr, en date du 21 juillet 2025.  
Il fallait lire «Par acte SSP du 10/07/2025» au lieu de «par acte SSP du 05/07/2025».  
M2508220

### MODIFICATION DE STATUTS



**Centre d'Affaires Colbert**  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

**FORGURE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 3.750.000 Euros  
Siège social :  
33 rue Hoche - 92400 COURBEVOIE  
840 137 137 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'une délibération du 22 juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire de la société a décidé de transférer le siège social du 33 rue Hoche - 92400 COURBEVOIE au 52 rue de l'Hôtel de Ville - 08000 LES HAUTES RIVIERES à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 840 137 137 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

PRÉSIDENT : Monsieur Olivier STEVENIN, demeurant 33 rue Hoche - 92400 COURBEVOIE.

Pour avis : Le président.

M2508207



**Colas Wilemme & Associés**  
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS  
08200 SEDAN  
05 24 29 80 81  
CONTACT@C-W-A.FR

**FRAPPE  
ARDENNAISE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 50.000 Euros  
Siège social :  
Zi Rue Edmond Michelet  
08140 BAZEILLES  
320 475 056 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle déclare que :

Les mandats de Sociétés KPMG AUDIT EST, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Sociétés KPMG AUDIT PARIS CENTRE, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Pour avis : Le président.

M2508211

**ULKEM FOOD**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
porté à 150 000 Euros  
Siège social : 27 Rue de la Gare  
08090 TOURNES  
850 496 217 RCS Sedan

Aux termes de décisions en date du 2 juillet 2025, l'Associé Unique a décidé ;

- d'augmenter le capital social de 140 000 euros par incorporation de réserves.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150 000 €).

- d'étendre l'objet social aux activités de ventes aux particuliers et ventes au comptoir et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le président

M2507552



**Colas Wilemme & Associés**  
EXPERTS-COMPTABLES

**PH MENUISERIES**  
Société par actions simplifiée  
en cours de transformation  
en société à responsabilité limitée  
au capital de 4.000 Euros  
Siège social :  
10 rue Pierre Denaiffe  
ZAC de We - 08110 CARIGNAN  
810 726 208 R.C.S. Sedan

Suivant délibération en date du 1<sup>er</sup> juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 4.000 €, divisé en 200 parts sociales de 20 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la société était dirigée par :

PRÉSIDENT : Monsieur Philippe PECHEUX, demeurant 2 voie d'Yvois - 08110 PURE.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Benoît HUSSON, demeurant 5 rue du Président Kennedy - 08110 CARIGNAN.

Sous sa nouvelle forme de société à

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes

## CARNOT COIFFURE

Société à responsabilité limitée à associé unique  
Au capital de 7.623 Euros  
Siège social : 197 avenue Carnot  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
424 585 651 R.C.S. Sedan

## Avis de transformation

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 17 juillet 2025, l'associé unique de la Société CARNOT COIFFURE a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 17 juillet 2025, sans création d'un être moral nouveau.

Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

## Forme :

- Ancienne mention : société à responsabilité limitée ;  
- Nouvelle mention : société par actions simplifiée.

## Administration :

- Ancienne mention : Monsieur Laurent BARTHELEMY, Gérant ;  
- Nouvelle mention : Monsieur Laurent BARTHELEMY, Président.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Toute cession d'actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des associés présents ou représentés, sauf en présence d'un associé unique.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le Président.

M2508107

## P.B.A.

Société Civile  
au capital de 660.000 Euros  
Siège social :  
Rue Manufacture  
08600 FROMELENNES  
R.C.S. Sedan : 435 369 343

Aux termes de l'AGE du 04/11/2020, les associées ont pris acte du décès de monsieur Pierre LAURY survenu le 14/10/2020, ce qui a mis fin à son mandat de gérant.

Mention en sera effectuée au R.C.S de SEDAN.

M2508287

## EUROCOIF

Société à responsabilité limitée à associé unique  
au capital de 15.200 Euros  
Siège social :  
14 avenue Pasteur - 08200 SEDAN  
429 109 952 R.C.S. Sedan

## Avis de transformation

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 17 juillet 2025, l'associé unique de la société EUROCOIF a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 17 juillet 2025, sans création d'un être moral nouveau.

Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

## FORME :

ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.  
NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

## ADMINISTRATION :

ANCIENNE MENTION : Monsieur Laurent BARTHELEMY, gérant.  
NOUVELLE MENTION : Monsieur Laurent BARTHELEMY, président.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des associés présents ou représentés, sauf en présence d'un associé unique.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2508111

## YAUQUE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
7 avenue de Bourgoing  
08300 SAULT LES RETHEL  
R.C.S. Sedan 912 195 682

Au terme de l'assemblée générale mixte tenue le 30 juin 2025, l'associée unique de l'EUURL YAUQUE au capital social de 10.000 € a décidé :

La cession de parts sociales entre Madame Sophie JUPILLAT et Monsieur Virgile CAPITAIN. L'associée approuve cette cession.

De fait, la nouvelle répartition des parts prend la forme suivante :

Madame Sophie JUPILLAT : 500 parts restantes ;

Monsieur Virgile CAPITAIN : 500 parts détenues ;

soit un total de 1.000 parts.

L'avis de cession de parts sociales modifie l'article 8 des statuts de la société.

Dépôt légal effectué au R.C.S. de SEDAN, le 21 juillet 2025.

Pour avis.

M2508212



Expertise-Comptable

## FRIMMO

Société civile immobilière  
au capital de 1 524,49 euros  
Siège social : 39 rue des Forges  
08200 GLAIRE  
431 808 591 RCS SEDAN

Suivant décision de l'AGE du 11/07/2025, Monsieur Daniel FRANCOIS, demeurant 14 rue Léonard de Vinci 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-Louis FRANCOIS, décédé.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Jean-Louis FRANCOIS sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au greffe du TC de SEDAN.

M2508279



FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Vosin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

## PIERLOT TP

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 2 rue de Novion Porcien  
08270 SAULCES MONCLIN  
845 155 662 R.C.S. Sedan

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 31 mai 2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Kriss PIERLOT, demeurant 2 rue de Novion Porcien - 08270 SAULCES MONCLIN et ce à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025 et pour une durée illimitée.

GERANCE : Ancienne mention : « Monsieur Miguel PIERLOT »  
Nouvelle mention : « Monsieur Miguel PIERLOT et Madame Kriss PIERLOT ».

L'inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2508292

## SEVERINE FILAINE

Société d'exercice libéral  
par actions simplifiée de notaires  
au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
3 rue des Jardins Laramé  
08230 ROCROI  
823 149 778 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 16 juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 16 juillet 2025 la dénomination sociale «SEVERINE FILAINE» par «SEVERINE FILAINE - MÉLANIE DURBECQ» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Au termes de la même délibération, il a été décidé de nommer Madame Mélanie DURBECQ, demeurant 56 bis rue Léon Didier - 08300 LA NEUVILLE AUX JOUTES, en qualité de directrice générale.

Pour avis : Le président.

M2508215

## « Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée BONNEVIE GILLES ET JEAN FRANCOIS »

Aux termes d'un acte reçu par Me Guillaume DRAPIER, le 5 juillet 2025, Monsieur Jean-François BONNEVIE, co-gérant et Madame Peggy BONNEVIE, associée ont cédé à Madame Delphine PIERROT, leurs parts dans la société «Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée BONNEVIE GILLES ET JEAN FRANCOIS», capital de 7.622,45 €, siège social à LEFFINCOURT (08310), immatriculé au RCS de SEDAN, sous le numéro 352 413 470.

Monsieur Jean-François BONNEVIE n'ayant plus de parts dans la société démissionne à compter de ce jour, de ses fonctions de gérant. Monsieur Sylvain BONNEVIE demeure donc seul gérant à compter de ce jour.

Pour insertion : Me Guillaume DRAPIER.

M2508240



Colas Wilemme & Associés  
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS  
08200 SEDAN  
05 24 29 80 81  
CONTACT@C-W-A.FR

## IMMOTECH

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 5 place Guy de Montagnac  
08140 RUBECOURT  
903 155 950 R.C.S. Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 mai 2025 le capital social a été réduit d'une somme de 500 €, pour être ramené de 5.000 € à 4.500 € par rachat et annulation de 50 parts sociales.

Les articles 6, 7 et 8 ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La gérance.

M2508243

SAS OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE  
Notaires Associés  
10 Place du Dr Gairal  
08110 CARIGNAN

## LA NOUVELLE VENCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Louis BOHN, Notaire associé à CARIGNAN, le 22 juillet 2025, il a été apporté aux statuts de la société dénommée LA NOUVELLE VENCE au capital de 5.000 € dont le siège est à LA FRANCHEVILLE (08000), 16 route de Paris, immatriculée au R.C.S. SEDAN et identifiée au SIREN sous le n° 879 818 375, les modifications suivantes :

GERANCE : Madame Claire PASCAL a démissionné de ses fonctions.

Madame Ophélie MALICET-FROUSSART, demeurant à LA FRANCHEVILLE (08000) 17 rue du Fort, est nommé co-gérante, avec Monsieur Alexandre MALICET, ce dernier étant maintenu dans ses fonctions.

L'article 16 des statuts a été corrélativement modifié.

Pour avis et mention.

M2508263

## AMJ SOLS

Société à responsabilité limitée  
Au capital social de 200 Euros  
Siège social : 5 rue de la Fosse  
08090 MONTCORNET  
R.C.S. Sedan 892 423 849

Suivant décisions en date 30 Avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la Société fixé antérieurement à MONTCORNET (08090), 5 rue de la Fosse, à RENWEEZ(08150), 12 rue Charles de Gaulle, à compter du 30 Avril 2025.

La Gérance.

M2508339

## ENERGIES en NORD EST

SCIC-SA Capital social : 722.800 Euros  
Siège social : 23 A rue André Dhôtel  
Pôle des Vieux Moulins 08130 ATTIGNY  
R.C.S. Sedan 512 460 627

L'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2025 a pris acte de la fin des mandats de M. GARNIER Eric, de M. JOANNESSE Raymond, de M. POURCELOT Esteban et de M. DUMONT Christophe et a désigné en qualité d'administrateurs à compter du 28/06/2025 : - M. Laurent CARTIER, demeurant 6 rue du Château - 52220 SOMMEVOIRE ; - M<sup>me</sup> Catherine ROMAND VIEUX MAIRE, demeurant 3 rue des Mesles - 08700 NOUZOINVILLE ; - M. Luc JONET, demeurant 2 rue Auguste Renoir - 76390 BOIS D'ARCY ; - M. CHECKMOUGAMADOU Sulayman, demeurant 101 rue Bourbon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES - M. CHAMPION Valentin, demeurant 17 B rue Laurent Charles Maréchal - 57070 METZ. L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter du 28 juin 2025 de modifier la dénomination sociale de la société anciennement Enercoop Nord Est qui devient ENERGIES en NORD EST. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au R.C.S. de SEDAN.

M2508366

## POURSUITE D'ACTIVITE

## SARL « LES P'TITS LOUPS »

Société commerciale au capital de 3.750 Euros 5 Allée des Calouyères  
08360 CHATEAU PORCIEN  
802 378 703 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 02/07/2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis : Le gérant

M2507395

## SARL « LASERENOV »

Société commerciale  
au capital de 5.000 Euros  
6 rue Micheline Huçq  
08300 RETHEL  
953 745 627 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 09/07/2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis : Le gérant.

M2507683

## CLEMENTINE ASSURANCES

SARL au capital de 100 €. Siège social : 2 rue de Bouconville - 08250 VAUX LES MOURON. R.C.S. 528 668 007 SEDAN. Le Gérant a, en date du 11/06/2024, décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce. Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2507889

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

## SCI X.A.

Société Civile Immobilière  
au capital de 360 Euros  
Siège social :  
2 rue du Château d'Eau  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
R.C.S. Sedan 493 301 394

Aux termes d'une délibération en date du 18/07/2025, la collectivité des Associés a décidé la dissolution anticipée de la société au 18/07/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé en qualité de Liquidateur : M<sup>me</sup> Francine VAUTION, demeurant à (75005) Paris - 33, rue Censier, lui a conféré les pouvoirs lui permettant de terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif et a fixé le siège de la liquidation à (08000) Charleville-Mézières - 2, rue du Château d'Eau.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le Liquidateur.

M2507816

## TEXIER

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 12.000 Euros  
Siège social :  
47 Rue du Mont Olympe  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Siège de liquidation :  
47 Rue du Mont Olympe  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/02/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Madame Jocelyne TEXIER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 47 rue du Mont Olympe 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2508245



## TERROIR ET GOURMANDISES

SARL en liquidation  
Au capital de 60 000 euros  
Siège de liquidation : 4 rue de la Brasserie  
08140 DOUZY  
531 975 175 RCS SEDAN

## Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 14/02/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14/02/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Sedrick PENANT, demeurant 4 rue de la Brasserie 08140 DOUZY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue de la Brasserie 08140 DOUZY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2508266



Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

## LAJ MENAGER

Société à responsabilité limitée en liquidation  
au capital de 7.000 Euros  
Siège social :  
12 quai d'Orfeuil - 08300 RETHEL  
Siège de liquidation :  
4 bis rue Léontine Weick  
Appartement 21  
08300 RETHEL  
537 592 792 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Sylvain JAMBILLE, demeurant 4 bis rue Léontine Weick, Appartement 21 - 08300 RETHEL, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, 4 bis rue Léontine Weick, Appartement 21 - 08300 RETHEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis.

M2508319



FCN  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL  
Nord Ardennes  
4 rue Claude Chrétien  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine  
08600 GIVET

## PERFORMANCES INDUSTRIELLES CONSULTING

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 7 rue Pasteur  
08800 MONTHERME  
879 939 148 Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Michel COUTELLIER, demeurant 11 rue du Mont Saint Pierre - TINQUEUX, 51430, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 11 rue du Mont Saint Pierre - 51430 TINQUEUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2507625

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

## SARL « ETF ARNOULD BOIS »

Société à responsabilité limitée  
Au capital social de 3.000 Euros  
4 Bis Place de l'Eglise  
08270 WAGNON  
En cours de liquidation  
521.569.715 R.C.S. Sedan

## Avis de liquidation

Suivant PV AGE du 20/07/2025, le liquidateur a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31.12.2024. Quitus lui a été délivré.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08) en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur.

M2507990



## CABINET D'ALLERGOLOGIE DE SEDAN

Société civile de moyens au capital de 100 €  
Siège social : 12 Rue Jean Jaurès  
08200 SEDAN  
RCS de SEDAN n°905 266 318

L'Assemblée générale extraordinaire du 16/05/2025, a approuvé les comptes de liquidation, déchargé les liquidateurs M<sup>me</sup> DIDIER Angéla et M JEAN Christophe de leurs mandats, leur a donné quitus de leur gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

M2508122

## TEXIER

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 12.000 Euros  
Siège social :  
47 Rue du Mont Olympe  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Siège de liquidation :  
47 Rue du Mont Olympe  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

L'Assemblée Générale réunie le 28/02/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M<sup>me</sup> Jocelyne TEXIER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2508246



Colas Wilemme & Associés  
EXPERTS-COMPTABLES  
6 BD DES ECOSSAIS  
08200 SEDAN  
05 24 29 80 81  
CONTACT@C-W-A.FR

## TAILLEUR PASCAL

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 7.700 Euros  
Siège social : Route de Saint Menges  
08200 FLOING  
Siège de liquidation : Route de Saint Menges  
08200 FLOING  
438 180 267 R.C.S. Sedan-08200

Aux termes d'une décision en date du 6 juillet 2025 au siège de la liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé TAILLEUR Pascal, demeurant Route de Saint Menges - 08200 FLOING, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN-08200, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2508269

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS

## BOHAND / MAISON BOHAND NAGEL

Par acte authentique du 01 juillet 2025 reçu par Me Sophie LAUNOIS notaire à CARIGNAN, M. BOHAND Olivier demeurant 6 Route de Messempre - 08110 PURE a vendu à la société MAISON BOHAND NAGEL SARL au capital de 1.000 € dont le siège social est 41 rue Hابلot - 08110 CARIGNAN R.C.S. : 988 180 345 Sedan, un fonds de commerce de fonds de commerce de charcuterie-traiteur situé 41 rue Hابلot - 08110 CARIGNAN. La cession est consentie et accept

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES
Maître Guillaume CONREUR
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX CASTANER
Avis de changement de régime matrimonial

Au terme d'un acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, le 23 juillet 2025, Monsieur Christian Pascal CASTANER, cadre commercial, né à GIVET (08600) le 21 octobre 1956, et Madame Brigitte Martine COLLINET, assistante familiale, née à MEZIERES (08000) le 29 novembre 1959, demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 8 rue Léonard de Vinci, Mariés à la mairie de CHARLEVILLE MEZIERES (08000), le 28 avril 1984, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA COMMUNAUTE UNIVERSELLE.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Guillaume CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 1 bis rue de Lorraine.

Pour avis et mention, Maître Guillaume CONREUR. M2508325

AVIS DIVERS



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

Monsieur Guy Raymond DECLOUX

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 mars 2023.

Monsieur Guy Raymond DECLOUX, en son vivant agriculteur en retraite, demeurant à COULOMMES-ET-MARQUENY (08130), 18 rue de la Garenne, né à COULOMMES-ET-MARQUENY (08130), le 10 septembre 1947, célibataire, décédé à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) (FRANCE), le 25 juin 2025 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel ROGE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office Notarial à GUEUX, 23, avenue de Reims, le 23 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel ROGE, notaire à GUEUX, Marne, référence CRPCEN : 51066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2508330

SCP Stéphan ROSTOWSKY Notaire
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

Mme GILLET-JASON Christiane

Envoi en possession d'un légataire universel (Art. 1378-1 du code de procédure civile)

Par testament olographe du 20 avril 2021, Madame JASON Christiane Louise, née à ARRAS, le 14 avril 1948, demeurant à SEDAN (08200), 16 rue Thiers, veuve de Monsieur GILLET Christian Bernard, décédée à BAZELLES, le 25 février 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Stéphan ROSTOWSKY, suivant procès-verbal en date du 17 juillet 2025, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Stéphan ROSTOWSKY, notaire à SEDAN, notaire chargé du règlement de la succession. M2508221

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 18/06/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MAZUE Pierre décédé le 26/02/2023, Réf. 0808149465. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2508197

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. WIFFRIT Joel décédé le 20/10/2019 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808112811. M2508198

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. VAN MELDEREN Alain décédé le 02/12/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808133478. M2508199

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. NEMERY Philippe décédé le 13/08/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808148532. M2508200

TRIBUNAL DE COMMERCE EXTÉRIEUR

Jugement du 18 juillet 2025

SAS CLAIR DE LORRAINE, place de l'Eglise, 55190 Void Vacon, RCS Bar-le-Duc 344 702 071. Transformation, commercialisation de boissons et alcools et produits alimentaires divers. Jugement du Tribunal de Commerce de Bar-le-Duc en date du 18/07/2025 arrêtant le plan de cession et prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 01/09/2025. Liquidateur judiciaire: Berthelot & Associés ? Mandataires judiciaires représentés par Maître Bérénice Duboc et Maître Geoffroy Berthelot 3 rue du Cygne 55000 Bar-le-Duc. M2508193

Aube

CONSTITUTION DE SOCIETE

Sun smile troyes

Suivant acte authentique du 22/07/2025, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes: DÉNOMINATION : Sun smile troyes. FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. SIÈGE SOCIAL : 37 Rue Danton - 10150 PONT SAINTE MARIE. OBJET : Centre de bronzage. DURÉE : 99 ans. GÉRANT(S) : Monsieur foued mazni demeurant 3 Avenue d'Esby 77150 LÉSIGNY. La société sera immatriculée au RCS de TROYES. Foued MAZNI. M2508247



Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

DOSSOT CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 500 euros Siège social : 5 ruelle beaucheron 10260 VAUDES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAUDES du 16 juillet 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : DOSSOT CONSTRUCTION
Siège social : 5 ruelle beaucheron, 10260 VAUDES
Objet social : La maîtrise d'œuvre, la gestion et la coordination d'un projet de construction ou de rénovation.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 500 euros
Gérance : Monsieur Victor DOSSOT, demeurant 5 ruelle beaucheron 10260 VAUDES, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.
Pour avis : La Gérance M2507979



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SCI COFAVIN

Suivant acte esp en date à PONT SUR SEINE (10400) du 17/07/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SCI.
DÉNOMINATION : SCI COFAVIN .
CAPITAL SOCIAL : 500 €.
SIÈGE SOCIAL : 17 rue Maurice Tripier - 10400 PONT SUR SEINE.
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente (exceptionnelle) de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
GÉRANTE : Madame Coralie FAVIN, demeurant 4 rue Jeanne d'Arc - 10100 ROMILLY SUR SEINE.
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'après agrément donné à la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis. M2508080



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

Groupement agricole d'exploitation en commun agréé de GAEC DES PETITES CAILLES

Il a été constitué un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun par acte sous seing privé, en date du 16 juillet 2025, à BALNOT-SURLAIGNES.
Dénomination : Groupement agricole d'exploitation en commun agréé de GAEC DES PETITES CAILLES.
Agréé le : 7 juillet 2025.
Sous le numéro : 202510002.
Siège social : 19 Grande Rue - 10110 BALNOT SUR LAIGNES.
Il sera immatriculé au R.C.S. de Troyes. M2508142

FINANCIERE LNG

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 Euros Siège social : 22 rue Principale 10320 ASSENAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ASSENAY du 11 juillet 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : FINANCIERE LNG.
Siège social : 22 rue Principale - 10320 ASSENAY .
Durée 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 3.000 €.
Objet :
- La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et tous groupements ;
- L'animation, organisation et financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;
- La coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier du groupe ainsi formé, exécution au sein du groupe de service spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobilier ;
- La direction des sociétés ou groupement dans lesquels la société détient une participation et percevoir une rémunération au titre des fonctions de directions ;
- La participation, par tous moyens, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance de tous fonds de commerce, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers, ou par tout autre mode ;
- La propriété, la construction, la transformation, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jean-Michel THIEBAULT, demeurant 2 rue Principale - 10320 ASSENAY.
Directeur général : Madame Christine FOIN, épouse THIEBAULT, demeurant 2 rue Principale - 10320 ASSENAY.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.
Pour avis : Le Président. M2508158

SOLARITE INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros Siège social : 26 rue de Pelletier 10800 ST LEGER PRES TROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23/07/2025, signé électroniquement, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : SOLARITE INVEST.
SIÈGE : 26 rue de Pelletier - 10800 ST LEGER PRES TROYES.
DURÉE : quatre vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration pour son propre compte l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement et la vente de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENTE : La société CHARPENET d'Exploitation de TROYES, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 74.000 €, Ayant son siège social 26 rue de Pelletier, 10800 ST LEGER PRES TROYES, Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 913 245 684 RCS TROYES, Représentée par son Président, Monsieur Frédéric GATEAU.
La Société sera immatriculée au RCS de TROYES.
Pour avis : Le Président. M2508337

NOIROT ELECTRICITE

Société par actions simplifiée Au capital de 1.000 Euros Siège social : 6 rue des Courtaux 10200 FONTAINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FONTAINE du 16.07.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : NOIROT ELECTRICITE.
Siège : 6 rue des Courtaux - 10200 FONTAINE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1.000 €.
Objet : Travaux d'installation électriques dans tous locaux. Maintenance, entretien d'appareillages électriques.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Davy NOIROT, demeurant 6 rue des Courtaux - 10200 FONTAINE.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.
Pour avis : Le Président. M2508270

VENTE CESSON

ATTRIBUTION D'APPORTS

GAUCHER-LEFEVRE/HRDPDA

Suivant acte reçu par Me Karine LARCHE, Notaire associé à ARCIS SUR AUBE (Aube), 7 Petite Rue de Brienne, le 01/07/2025, enregistré à SPFE de l'AUBE, le 10 juillet 2025, 2025 N 786, a été cédé : Par Madame Isabelle Lucienne GAUCHER, divorcée de Monsieur Gérard Gaëtan Camille LEFEVRE, demeurant à ARCIS SUR AUBE (10700), 12 rue de Châlons Chambre 10. A La Société dénommée HRDPDA, dont le siège est à ARCIS SUR AUBE (10700), 12 rue de Châlons, identifiée au SIREN sous le numéro 945399541 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES. Un fonds de commerce de CAFE HOTEL RESTAURANT BRASSERIE PLATS A EMPORTEUR CREPERIE PIZZERIA sis à ARCIS SUR AUBE (10700), 12 rue de Châlons, connu sous le nom commercial BAR RESTAURANT DU PONT DE L'AUBE, pour lequel le cédant est immatriculé au R.C.S. de TROYES sous le n° 504 381 260. Prix : TRENTE-TROIS MILLE € (33.000,00 €), s'appliquant : - aux éléments incorporels pour VINGT-CINQ MILLE € (25.000,00 €) ; - au matériel pour HUIT MILLE € (8.000,00 €). Entrée en jouissance : 1er Juillet 2025. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, chez le notaire où domicile a été élu à ce effet.
Pour insertion : Le notaire. M2508167



M° COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

MANOHARAN / NEW TAJMAHAL

Suivant acte reçu par Me Charlotte DAMAY-CENSIER, le 23 juillet 2025 ;
M Thiruneeelakandan MANOHARAN, né à VAVUNIYA (SRI LANKA) le 24 mars 1966, et M° Kalavani PARAMSOTHY, née à POVARASANKULAM (SRI LANKA) le 21 juin 1971, demeurant à TROYES (10) 17 rue François Ferré.
Ont vendu à :
La SAS NEW TAJMAHAL, dont le siège est à TROYES (10), 84 rue Urbain IV, SIREN 943 804 054 R.C.S. TROYES.
Le fonds de commerce de restauration sis à TROYES (10), 59 boulevard Jules Guesde, connu sous l'enseigne SHALIMAR, et pour lequel M Thiruneeelakandan MANOHARAN est immatriculé au R.C.S. de TROYES sous le numéro 797 899 937.
Prix : 40.000,00 €.
Entrée en jouissance : 23 juillet 2025.
Oppositions à la SELARL OFFICE 30 VH NOTAIRES à TROYES (10), 30 boulevard Victor Hugo dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour insertion, Charlotte DAMAY-CENSIER. M2508367

MODIFICATION DE STATUTS

LED Transport

Société par actions simplifiée au capital de 4 500 Euros Siège social : 82 rue Jean Berthelin, 10000 TROYES 901 789 776 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée LED Transport a décidé de transférer le siège social du 82 rue Jean Berthelin, 10000 TROYES au 5 rue de la Mare 71530 CRISSEY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Présidente M2507440

D'AVELLA IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros Siège social : 14 rue de la Trinité 10000 TROYES 900 310 624 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 02/01/2025, le Président de la société par actions simplifiée D'AVELLA IMMOBILIER, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 14 rue de la Trinité - 10000 TROYES au 25 rue Ambroise Cottet - 10000 TROYES à compter du 02/01/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le Président. M2508034

B2

Aux termes de décisions en date du 11/03/2025, l'associé unique de la Société B2, SARL au capital de 1.000 € ayant son siège social 24 bis Route de Maisons Blanches - 10800 BUCHERES et immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n°809 234 909, a décidé de transférer le siège social du 24 bis Route de Maisons Blanches - 10800 BUCHERES au 50 Avenue des Martyrs du 24 Août - 10800 BUCHERES à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La Gérance. M2508039

LE REVE D'AURORE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 25.000 Euros Siège social : 19 Chemin de la Scierie Camille More Lieudit les Piliés 10430 ROSIERES PRES TROYES 524 446 432 R.C.S. Troyes

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique et d'un procès-verbal des décisions du président en date du 11 Juillet 2025, il a été :

- décidé d'augmenter le capital d'une somme de 250.000 € pour le porter de 25.000 € à la somme de 275.000 € par l'émission de 250.000 actions nouvelles de numéraire de 1€ de valeur nominale chacune ;

- Décidé de réduire le capital social d'une somme de 250.000 € pour le ramener de 275.000€ à la somme de 25.000 € par voie d'annulation de 250.000 actions de 1€ de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Le capital est fixé à 25.000 € divisé en 25.000 actions de 1€ chacune, de même catégorie, entièrement libérées. L'article 6 a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis. M2508044



SASU IDIR COIFFURE

au capital de 500 Euros Siège social : 3 rue Jean Louis Delaporte 10000 TROYES 824 195 150 R.C.S. de Troyes

Le 01/05/2025, l'associé unique a décidé de nommer Président, M. MEZIANI Aissa, 3 avenue Camille Desmoulines - 93190 LIVRY GARGAN en remplacement de M. BELKAID Idir.
Mention au R.C.S. de TROYES. M2508126

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

SCI MIK

SCI
Capital : 1.524,49 Euros
RCS TROYES : 383 680 527
Siège social actuel :
passage Gutemberg
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
...
M2508144

SCI PRES L'EVEQUE

Société civile immobilière
au capital de 45.734,71 Euros
Siège social :
8B Logis des Noels - 10000 TROYES
384 557 039 RCS Troyes
...
M2508159



Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

JP CONCASSAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 10700 VINETS
750 529 729 R.C.S. Troyes
...
M2508162

NETOPEN

Société par actions simplifiée
au capital de 252.000 Euros
Siège social :
Hôtel de Bureaux 2- C1
6 Rue Gustave Eiffel - 10430 ROSIERES PRES TROYES
433 313 152 R.C.S. Troyes
...
M2508214

2 MECHEES ENSEMBLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 rue Godard Pillaveinnie
10000 TROYES
951 655 273 R.C.S. Troyes
...
M2508340

OLIFANDI

Société civile
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
2 route de Chanteloup
10290 POUY SUR VANNES
851 070 193 RCS Troyes
...
M2508251

BULLOT SPORT REPROG

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.334 Euros
Siège social :
4 voie de l'Arcade - 10180 ST LYE
893 339 846 R.C.S. Troyes
...
M2508298



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

TECHTOL

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
30 rue Jean-Baptiste Colbert
R.C.S. Troyes 909 184 202
...
M2508320



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN,
Eric VUILLEMIN
et Marcellin LEDEUR
Notaire associés
9 bis avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI DE LA RUE DES BUCHETTES

SCI au capital de 305 330 €
Siège social : Ferme de Varsovie
51260 LA CHAPELLE LASSON
RCS de REIMS n°752 571 232
...
M2508138

POURSUITE D'ACTIVITE



Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

CHAPLAIN ENERGIES

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : Route Départementale 56
10700 VINETS
982 384 117 R.C.S. Troyes
...
M2507129

TOMASINI

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000,00 Euros
Siège social :
85 Grande Rue
10200 PROVERVILLE
753 909 035 R.C.S. Troyes
...
M2508235

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX DEMEYERE

Suivant acte reçu par Maître Sandrine PICCOLI-MILLOT, Notaire à ARCIS SUR AUBE (Aube), 7 Petite Rue de Brienne, CRPCEN n°10023, le 18 juillet 2025 ;
Monsieur Serge Roger DEMEYERE et Madame Nicole Andrée SECLEPPE, demeurant à ISLE-AUBIGNY (10240), 73 grande rue. Nés ;
Monsieur à LOUVIL (59830) le 10 juin 1947 ;
Madame à LILLE (59000) le 10 novembre 1948.
Mariés à la mairie de LILLE (59000) le 29 juin 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au dernier vivant.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
M2508095

DISSOLUTION

DE SOCIETE



EXPERTISE COMPTABLE

SCI DE L'HOUSOTTE

Société civile immobilière
au capital de 160 000 euros
Siège social :
11 rue Pierre et Marie Curie
10140 VENDEUVRE SUR BARSE
R.C.S. TROYES 815 408 885

Suivant décision collective des associés en date du 30 juin 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2025 et sa mise en liquidation. L'Assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Monsieur Jean-Michel AUDIBERT demeurant 2 rue Jean Balet 10450 BREVIANDES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES
Pour avis.
M2508304

Michèle CLEMENT

Avocat au Barreau de l'Aube
Espace HERMES - 7 bd du 1er R.A.M.
10000 TROYES

ABC DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
3 avenue de Bourgogne
10390 CLEREY
820 274 967 R.C.S. Troyes

Aux termes de décisions en date du 30 juin 2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2025, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.
Il a décidé d'assumer personnellement les fonctions de liquidateur en vue de terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 3 avenue de Bourgogne - 10390 CLEREY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Le liquidateur.
M2508259

SARL MOTOCULTURE SERVICES CHAMPENOIS

SARL au capital de 60 000 €
Siège social : 4 RUE DU STAND
10700 ARCIS SUR AUBE
RCS de TROYES n°753 630 029
L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2025 a approuvé à décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BOUQUET GERARD, demeurant 7 HAMEAU DE MANICOURT 08160 NOUVION SUR MEUSE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2508192

CLOTURE

DE LIQUIDATION

TAXI CLERE

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 155 Avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS de TROYES n°903 963 197
En date du 30/06/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. FAURON Ludovic de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2507790

FREDERIK SPORT INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 30 000 Euros
Siège social : 43 rue Jeannette
10000 TROYES
Siège de liquidation : 43 rue Jeannette
10000 TROYES
408 612 844 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 23/06/2025 au siège de liquidation, l'Associé Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric DOBRAJE, demeurant 43 rue Jeannette - 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2508204

Aisne

VENTE CESSON

ATTRIBUTION D'APPORTS

SNC MON PLAISIR/ LE BISTROT DE BEAURIEUX

Suivant acte reçu par Maître Alexis KUTTENE, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée OFFICE 1543 NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à REIMS (Marne), 133 avenue de Laon, le 26 juin 2025, enregistré à REIMS, le 4 juillet 2025, 2025 N2048, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée SNC MON PLAISIR, dont le siège est à BEAURIEUX (02160) 2 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 831 613 401 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-QUENTIN.
A : La Société dénommée LE BISTROT DE BEAURIEUX, dont le siège est à BEAURIEUX (02160), 2 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 943018143 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.
Désignation du fonds : fonds de commerce de vente de boissons sous licence IV, vente de restauration sur place ou à emporter auquel est associé la gérance d'un débit de tabac sis à BEAURIEUX (Aisne) 2 rue du Général de Gaulle, connu sous le nom commercial «MON PLAISIR».
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-SIX MILLE EUROS (86.000,00 €).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Alexandre PREVOST, notaire à VILLENEUVE SUR AISNE (02190) 6 avenue du Général de Gaulle, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion : Le notaire.
M2508129

MODIFICATION

DE STATUTS



STOCKAGE LOGISTIQUE TRANSPORT - S.L.T

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 129.582,00 Euros
Siège social : 67 Rue de Billy - 02880 TERNY SORNY 407 996 321 RCS Soissons
Par décisions unanimes des associés du 22/07/2025, il a été décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. ANCIENNES MENTIONS : FORME : SARL. GERANT : Monsieur Philippe KUS. NOUVELLES MENTIONS : FORME : Société par actions simplifiée. PRÉSIDENT : Monsieur Philippe KUS, né le 1<sup>er</sup> juin 1963 à SOISSONS demeurant 65 rue de l'Église - 02880 TERNY SORNY. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : agrément des associés à la majorité des 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote sauf cessations entre associés L'objet, la dénomination, la durée, le siège social et la date de l'exercice restent inchangés. Le capital reste fixé à 129.582 €. Mention sera faite au R.C.S. de SOISSONS.
M2508354

FINANCIERE MOULIN DES TROIS FRERES

Société par actions simplifiée
au capital de 710.120 Euros
Siège social : Moulin de Mocquesouris
02400 BLESMEIS 489 626 721 R.C.S. Soissons

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2025, il a été décidé d'étendre, à compter du jour même, l'objet social aux activités suivantes : Toutes prestations de nature viticole ou vinicole. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit : ANCIENNE MENTION : - L'Exploitation soit directe, soit par voie de fermage, de métagage ou selon toute autre modalité, de toutes propriétés agricoles, viticole ou vinicole ; - La vente des récoltes provenant de ces propriétés ; - L'acquisition, la mise en valeur, la prise en location, en totalité ou en partie, de tous terrains, d'immeubles servant ou pouvant servir à l'agriculture ; - La propriété de titres de filiales et de participations ; - L'animation et la coordination de sociétés auxquelles la société est intéressée ou d'autres sociétés, notamment par l'accroissement de tous mandats de gestion, direction, contrôle et plus spécialement toutes prestations commerciales, administratives, juridiques, financières et autres. Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet, ou contribuant à sa réalisation. NOUVELLE MENTION : - L'exploitation soit directe, soit par voie de fermage, de métagage ou selon toute autre modalité, de toutes propriétés agricoles, viticole ou vinicole ; - La vente des récoltes provenant de ces propriétés ; - L'acquisition, la mise en valeur, la prise en location, en totalité ou en partie, de tous terrains, d'immeubles servant ou pouvant servir à l'agriculture ; - Toutes prestations de nature viticole ou vinicole ; - La propriété de titres de filiales et de participations ; - L'animation et la coordination de sociétés auxquelles la société est intéressée ou d'autres sociétés, notamment par l'accroissement de tous mandats de gestion, direction, contrôle et plus spécialement toutes prestations commerciales, administratives, juridiques, financières et autres ; Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet, ou contribuant à sa réalisation. Aux termes de cette même assemblée générale extraordinaire, le siège social a été transféré au 2 rue Bernard Rapeneau - 51530 MAGENTA, à compter du 19 juin 2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de SOISSONS.
M2507931

LAONBIS

Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 45.000 Euros
Siège social : 167 avenue Pierre Mendès France 02000 LAON
478 325 830 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 17 juillet 2025, l'associé unique de la Société LAONBIS a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 17 juillet 2025, sans création d'un être moral nouveau. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes : Forme : - Ancienne mention : société à responsabilité limitée ; - Nouvelle mention : société par actions simplifiée. Administration : - Ancienne mention : Monsieur Laurent BARTHELEMY, Gérant ; - Nouvelle mention : Monsieur Laurent BARTHELEMY, Président. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Toute cession d'actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des associés présents ou représentés, sauf en présence d'un associé unique. Mention sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.
Pour avis : Le Président.
M2508112



TRANSPORTS KUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000,00 Euros
Siège social :
67 rue de Billy - 02880 TERNY SORNY
401 123 435 R.C.S. Soissons

Par décisions unanimes des associés du 22/07/2025, il a été décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour. ANCIENNES MENTIONS : FORME : SARL. GERANT : Monsieur Philippe KUS. NOUVELLES MENTIONS : FORME : Société par actions simplifiée. PRÉSIDENT : Monsieur Philippe KUS, né le 1<sup>er</sup> juin 1963 à SOISSONS demeurant 65 rue de l'Église - 02880 TERNY SORNY. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Agrément des associés à la majorité des 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote sauf cessations entre associés L'objet, la dénomination, la durée, le siège social et la date de l'exercice restent inchangés. Le capital reste fixé à 100.000 €. Mention sera faite au R.C.S. de SOISSONS.
Pour avis.
M2508356

WLS

Société à responsabilité limitée
au capital de 857.500 Euros
Siège social : 1 bis place du 8 mai 1945
02100 ST QUENTIN
800 157 307 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2025, il résulte que les mandats de M Laurent PATE, Commissaire aux Comptes titulaire, et du Cabinet Laurent PATE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration. L'assemblée générale a décidé de ne pas procéder au renouvellement des mandats et ce sans pouvoir à leur remplacement.
Pour avis : La Gérance.
M2508370

CONSTITUTION

DE SOCIETE



FCA SERVICES

Par acte SSP du 09/07/2025 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : FCA SERVICES. La société a pour objet : La prise de participations dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations. L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et de tous droits portant sur ces valeurs et titres. La gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits y étant attachés. La gestion de disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société. La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société. Siège social : 2521 route d'Hurtebise - La Ferme d'Hurtebise - 02860 BOUCONVILLE VAUCLAIR. Capital : 10.000 €. Durée : 99 ans. Président : M Hervé LE DREFF, demeurant 25 Grande Rue - 02860 BOUCONVILLE VAUCLAIR. Directeur Général : M<sup>me</sup> Odeline VILAIN-MAIGRET, demeurant 9 rue du Chardonay - 02000 BERRU. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix. Clauses d'agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la rue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président. Immatriculation au R.C.S. de Saint-Quentin.
M2508073

SCI 6 RIEZ

Suite à l'acte SSP du 16/07/2025, il a été constitué entre M. VINCENT Frédéric et la Société FV Invest, une société : Forme : SCI. Dénomination : SCI 6 RIEZ. Capital : 500 € en 500 parts de 1 €. Siège : 20 rue Porcot - 02350 PIERREPONT. Objet : acquisition de tous biens immobiliers en France et Etranger, réaliser leur gestion, leur cession - Durée : 99 ans. Gérant : M. VINCENT Frédéric, 20 rue Porcot - 02350 PIERREPONT. R.C.S. : Saint Quentin.
Pour avis.
M2508098

**Nouveauté.** Un nom synonyme de succès, une allure sympathique et une ascendance R5 E-Tech pour la sixième génération d'une citadine 100% électrique, produite à Douai à la rentrée.

# Nissan Micra : sœur sourire



Sur la base de la R5 E-Tech, les stylistes sont parvenus à donner à la Micra une vraie personnalité.



À quelques détails près, on retrouve la planche de bord de la R5 E-Tech.

Il y a des noms évocateurs qui ne nécessitent pas d'explications sans fin. Un vrai capital permettant des économies en frais de publicité pour imposer une nouvelle appellation. Celui de Micra en fait partie avec ses cinq générations et quatre décennies de succès commercial. Pourtant, le constructeur l'avait délaissé depuis des lustres. Pour mieux le ressusciter en 2025 à travers une petite berline enjouée du segment B, celui des citadines polyvalentes, qui doit beaucoup à la récente R5 E-Tech. Les voies du marketing sont impénétrables...

Cette « Mi-ssan-Mi-Renault » confirme que la fameuse Alliance entre les deux constructeurs, chère à Carlos Ghosn, n'est sans doute plus ce qu'elle était mais qu'elle n'est pas totalement rompue pour autant. Entre la japonaise et la fran-

çaise, le partage technologique est sans équivoque. En gros, tout ce qui ne se voit pas est commun aux deux modèles. Et même ce qui saute aux yeux puisque les deux cousines ont une planche de bord identique à quelques petits détails près. C'est de plus en plus le lot commun dans l'industrie automobile du XXI<sup>e</sup> siècle, économie d'échelle oblige.

Pour se distinguer, la Micra mise sur son allure enjouée et personnelle, définie par le centre de style européen de la marque basé à Londres. Une gageure quand on sait qu'elle emprunte non seulement la plateforme « AmpR Small » de la Renault mais aussi de nombreux éléments de carrosserie. Pour se différencier de sa demisœur française, la nipponne compte d'abord sur sa face avant souriante avec sa signature lumineuse circu-

laire qui ceint les blocs optiques lui donnant un « regard ».

Lorsqu'on déverrouille les portes, un clin d'oeil lumineux accueille les occupants : ça ne sert à rien mais ça donne le sourire. Le reste est à l'avenant avec ses blocs feux arrière arrondis, ses protections noires ou encore ses jantes spécifiques.

## NISSAN MADE IN FRANCE

Longue de 4 mètres et dotée d'un empattement de 2,54 m, d'un coffre de 326 litres, la Micra fait le maximum dans un format réduit. Avec ses trois niveaux de finition, son éclairage d'ambiance décliné en 48 couleurs et ses trois propositions d'habillages, l'accueil et une bonne qualité de présentation comptent parmi ses atouts. Hériter de la planche de bord des R5 et R4 E-Tech n'est pas un défaut, loin

de là, tant l'ensemble constitué de deux écrans numériques de 10,1 pouces compte parmi ce qui se fait de mieux actuellement dans la catégorie. Celui derrière le volant multifonctions à double méplat est entièrement configurable et réunit les informations de conduite. Le second, implanté en position centrale et légèrement incliné vers le conducteur, regroupe les fonctions d'info-divertissement, de connectivité et de téléphonie.

Première Micra 100% électrique, cette sixième génération peut recevoir deux niveaux de puissance combinés à deux capacités de batterie : 90 kW et 40 kWh pour la première avec une autonomie conventionnelle jusqu'à 310 km, 110 kW et 52 kWh pour la seconde autorisant une marge de manoeuvre de l'ordre de 408 km.

Nissan met en avant un temps de recharge de 15 % à 80 % en 30 minutes sur un chargeur rapide (100 kW DC pour la plus puissante). Une pompe à chaleur et un système de chauffage de l'habitacle et de refroidissement de la batterie permettent d'économiser la batterie.

Plusieurs modes de conduite sont disponibles pour s'adapter à la conduite alors que le très appréciable système e-Pedal permet « d'oublier » la pédale de frein jusqu'à l'arrêt. Simple, efficace et agréable au quotidien. La sixième génération Micra sera très française puisqu'elle sera produite sur le site de Renault de Douai et sera disponible sur le marché à la rentrée.

DOMINIQUE MAREE

## Luca de Meo préfère Gucci à Renault

Le sémillant patron italien rejoint le groupe de luxe Kering après avoir redressé financièrement le constructeur, lancé une multitude de nouveautés attractives et rajeuni son image.

Gucci et Saint Laurent sont plus sexy que Renault ! À la mi-juillet, cinq ans presque jour pour jour après avoir pris la direction du constructeur, Luca de Meo découvrira un tout autre univers, celui de la mode et du luxe en rejoignant le groupe français Kering, propriété de la famille Pinault. Un virage à 180 degrés pour celui qui a effectué la totalité de sa carrière dans l'industrie automobile où il a accumulé les réussites, de Fiat à Renault en

passant par Seat. Ce choix interrompt au moment où l'automobile européenne est à la croisée des chemins avec de lourdes incertitudes pesant sur son avenir.

Des difficultés dont Luca de Meo n'a jamais fait mystère lors de ses prises de parole : réglementations absurdes et contraintes multiples imposées par une Commission européenne hors sol, compétition déséquilibrée avec la concurrence chinoise... Les motifs de passer à autre chose ne manquent pas.

Davantage que Renault, c'est un secteur industriel au futur incertain que Luca de Meo a choisi de quitter.

À l'approche de la soixantaine, il abordera le monde de la mode et du luxe au sein d'un groupe plutôt mal en point avec des résultats en chute libre. Homme de produit et de marketing, il trouvera un terrain de jeu inédit pour lui. Explorera-t-il la veine du néo-rétro comme chez Fiat avec la 500 et Renault avec les R5, R4 et Twingo ? Les

archives de Gucci et Saint Laurent ne manquent pas de pépites...

Son quinquennat chez Renault lui aura permis de remettre la marque sur de bons rails avec un retour à la profitabilité (7,6% en 2024) et de bâtir une gamme jeune, attractive entre modernité avec les Scénic, Symbioz et autre Rafale d'un côté et « newstalgie » les R5 ou R4 de l'autre, des modèles électrifiés ou 100% électriques. Globalement, la « Renaultion » engagée sous sa direction est un

succès financier et commercial. Sans oublier l'amélioration de la « désirabilité » du Losange.

Trois jours avant l'annonce de son départ, Luca de Meo a dévoilé à l'état-major de Renault le plan « Futurama », le projet stratégique de la marque pour les cinq ans à venir. L'avenir de Renault s'écrira désormais sans lui.

D.M.

**Nicolas Humbertjean.** Il n'a pas raté un seul Cabaret Vert depuis sa création. Celui qui fait partie des "dinosaures" du festival vivra, du 14 au 17 août, sa 19<sup>e</sup> édition comme responsable des relations presse et partenariats.

# La plume du Cabaret Vert



Dix-neuf Cabaret Vert pour Nicolas Humbertjean.

Ce Mulhousien d'origine a grandi dans divers endroits de France, au gré des mutations professionnelles de son père, cheminot dans le fret. En Alsace durant dix ans, à Bourges de 10 à 15 ans « là où j'ai découvert les premières éditions du Printemps qui était alors un festival plus alternatif », et en région parisienne. Après avoir passé un bac S à Courbevoie, Nicolas Humbertjean obtient une maîtrise d'économie appliquée suite à quatre ans d'études en économie et finance à Paris-Dauphine. « En soutien de cette maîtrise, en 1999, je devais effectuer un stage en banque mais comme j'avais les cheveux longs, ce look m'a amené à chercher un job ailleurs. J'ai eu la chance de trouver à la Fnac Saint-Lazare comme assistant à la communication ». Au sein du grand magasin, Nicolas se montre vite à l'aise en animant des événements, des showcases avec des artistes ou des rencontres en compagnie d'écrivains. Ravi de son expérience, il prolonge deux mois sur un poste de disquaire.

« J'ai alors commencé à être happé par la musique, d'autant que j'ai eu la chance de découvrir Femi Kuti qui m'a fait connaître l'univers musical de son père, Fela, grand chanteur et saxophoniste nigérian, considéré comme l'inventeur de l'afrobeat. »

Nicolas a trouvé sa voie. En 2000, il dégotte un stage à Yelen Musiques, label français de rock et pop appartenant à Sony Music, fondé et dirigé

alors par Patricia Bonnetaud, une figure du monde de la musique. « Le pari du label était de promouvoir des artistes par la scène et les tournées et non avec une stratégie radio appuyée sur un hypothétique single. J'étais attaché de presse au sein de cette petite entité de quatre employés, chargé de mettre en œuvre la stratégie de développement des sorties d'albums et des tournées de groupes comme Tryo, La Rue Ketanou, Mass Hysteria, Watcha, OneYed Jack, Java et Babylon Circus. C'est en côtoyant tous ces artistes avec lesquels il y avait une réelle proximité, que j'ai approfondi ma connaissance du métier dans un esprit très familial ».

« Nous sommes aujourd'hui reconnus comme un des grands événements musicaux de l'été. Un festival qui compte aux yeux des tourneurs et des professionnels. »

Il rédige ainsi des communiqués et dossiers de presse, facilite les contacts avec les médias régionaux (presse, télé, radio, web) pour des interviews, « soit une basse de plus de 3 000 contacts », en ayant des relations étroites avec les tourneurs et assure également la gestion quotidienne des événements et des déplacements d'artistes.

ments d'artistes.

## UN VRAI TRAVAIL DE FOURMI

C'est à Yelen Musiques, en 2004, que Nicolas Humbertjean fait la connaissance de Julien Sauvage. Les cinq ans passés chez Yelen Musiques ont permis à Nicolas de s'imprégner du milieu, de découvrir les Eurockéennes de Belfort et les Vieilles Charrues et l'amour du terrain. À partir de 2005, il se sert de cette approche pour vivre sa passion comme indépendant. À Saint-Ouen, Paris puis chez lui, dans le Val d'Oise.

En freelance, il va ainsi aider ses anciennes connaissances mais aussi les Rita Mitsouko, Manu Chao,

Grand Corps Malade, Wax Tailor, Clara Luciani, Hervé, Kid Francescoli, Anne Pacey, Deluxe et La Femme, en assurant la couverture de leurs concerts via des conférences de presse et des interviews en choisissant parfois les angles pouvant intéresser les journalistes.

Pour ce travail, il est rémunéré

soit par les tourneurs s'agissant de la scène « devenue la principale ressource des artistes », soit par les labels pour contribuer à la vente d'albums.

## L'AVENTURE CABARET VERT

Ayant promis en 2004 à Julien Sauvage, avec qui il est devenu ami, de lui donner bénévolement un coup de main lors de la première édition du Cabaret Vert, Nicolas Humbertjean débarque dans les Ardennes. Il va alors être interloqué de ce qu'il découvre. « J'ai été bluffé. Avec sa bande de potes qui, pour la plupart, n'avaient jamais organisé un tel événement, Julien et ses pionniers Alberto Fernandes, Gautier Delille, Nicolas Bach-Tai et Yves Schneider, qui incarnent encore l'identité d'un festival qu'ils ont fait grandir, ont d'emblée fait preuve d'un sacré professionnalisme pour mettre en place à Bayard un rendez-vous ayant attiré plus de 10 000 personnes autour de deux têtes d'affiches Jacques Higelin et Mano Solo qui ont offert leur concert dans une superbe ambiance. Je suis reparti en me disant "respect et chapeau" aux organisateurs ».

Convaincu de cette première expérience parfaitement réussie avec des gens ouverts et dynamiques, s'appuyant en plus sur des idées fortes (le développement durable, la mise en avant d'un territoire trop souvent décrié), Nicolas Humbertjean est emballé - « c'est un plaisir incommensurable de défendre un tel projet » - reviendra encore et toujours au Cabaret Vert.

« Au départ, il n'y avait que quelques journalistes locaux qui suivaient l'événement. Depuis, la couverture médiatique s'est largement étoffée puisqu'on accède avec la montée des sites internet, des médias digitaux et des réseaux sociaux, entre 300 et 350 médias qui arrivent de tout le territoire français (plus de 250), de Belgique et du Luxembourg et plus sporadiquement de Suisse, d'Angleterre et des Pays-Bas ». Et d'ajouter : « Nous sommes aujourd'hui reconnus comme un des grands événements musicaux de l'été. Un festival qui compte aux yeux des tourneurs et des professionnels, ce qui permet d'avoir toujours une belle programmation et de grandir la jauge de façon raisonnée grâce à la logistique mise en place et au travail de 2 500 bénévoles pleinement investis ».

La notoriété acquise sur la plaine Bayard a permis à Nicolas Humbertjean de se faire un nom comme indépendant et de collaborer au Douzy Rock durant trois éditions et sur d'autres festivals. Comme Wolfi Jazz festival au fort Kléber à Wolfisheim,

Music en avre, en Eure-et-Loire, les Francfolies d'Esch-sur-Alzette et Super Moustache festival à Aix-en-Provence.

## SPORTIF AUSSI

Passionné de sports, ce père de quatre enfants (dont Amaury et Mathilde, bénévoles au Cabaret Vert) a tour à tour pratiqué le football durant son adolescence avant de subir une grave blessure et de s'adonner ensuite au triathlon dont l'Iron Man de Tours où il officie aussi comme arbitre, au duathlon et au trail en étant licencié à Montmorency. Ne se contentant pas du statut de pratiquant, Nicolas durant ses temps libres anime aussi, sur IdFM Radio Enghien, une émission de radio mensuelle « VO2 Max », dédiée aux sports nature.

PASCAL REMY

**1977**  
Naissance le 14 juin à Mulhouse.

**1999**  
Premier emploi dans la musique en tant que disquaire à la Fnac Saint-Lazare à Paris.

**2000**  
Attaché de presse du label Yelen Musiques (Sony).

**2005**  
Première édition du Cabaret Vert en tant que bénévole aux relations presse



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

